

PRIX DE L'ABONNEMENT

Par année
Quotidien . . . 83.00
Hebdomadaire . 81.00

Le Soleil

ORGANE DU PARTI LIBERAL

Abonnez-vous

— AU —

SOLEIL

DE 1 A 5

16 PAGES

Adresse : LE SOLEIL, Québec

TROIS EDITIONS PAR JOUR : — MATIN, MIDI ET SOIR

BUREAUX : 99-92, Côte Lamontagne,
33-331, rue Notre-Dame, Québec.

LE PONT DE QUEBEC

DESCRIPTION COMPLETE DU MECANISME DES CAISSONS

COMMENT SE FAIT LE TRAVAIL AU FOND DE L'EAU

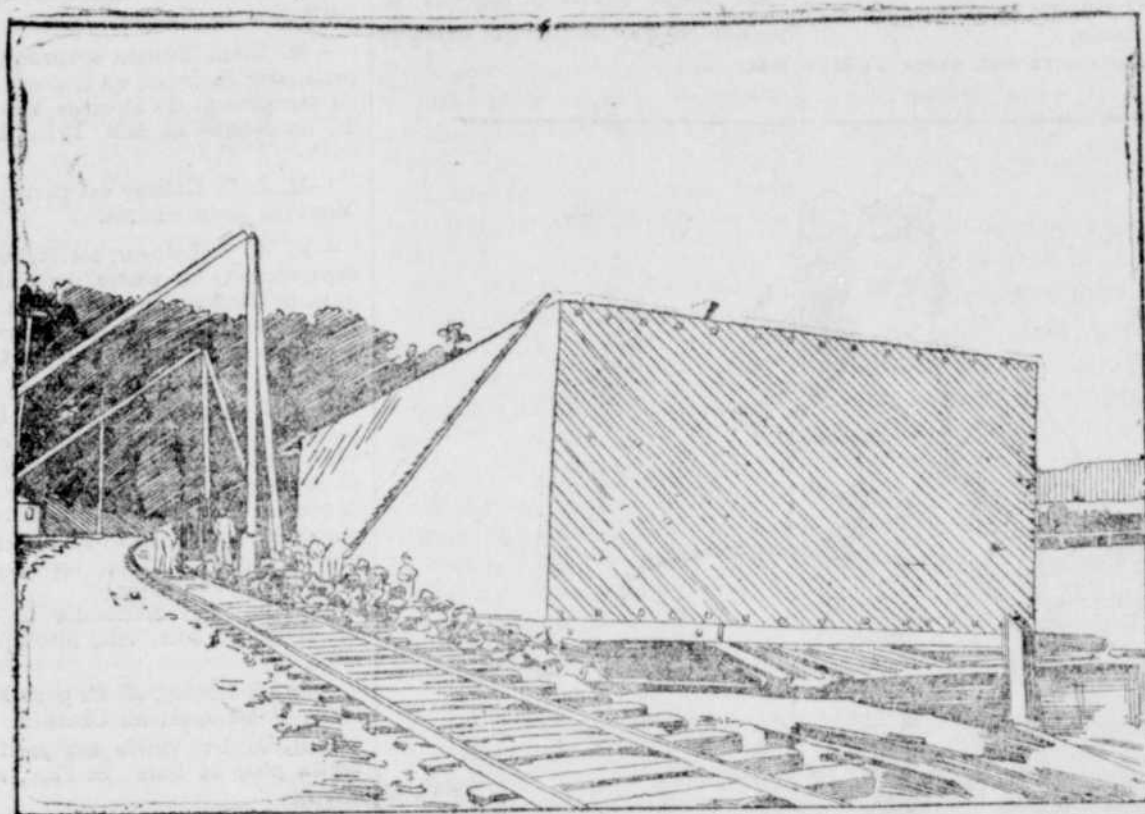


Fig. 1.—Le caisson du Pont de Québec le matin du lancement, 20 juin dernier.

Forth, pendant la construction. Sa description sera certainement lue avec un grand intérêt, car elle rend compte d'un fait que nos lecteurs de Québec ont en ce moment sous les yeux. Voici cette description, qu'il sera facile de comprendre, à la faveur des gravures qui l'accompagnent. (Fig. 4 et 5.)

À l'époque où l'on travaillait aux piles, l'attention des visiteurs se concentrait sur une énorme masse cylindrique en construction sur la rive près de Longue-Rue. Cet objet n'était autre qu'un des fameux caissons, énormes cylindres en fer battu et acier, qu'on submerge à l'endroit exact où sont construites les piles qui servent de base au pont. Ces caissons avaient un diamètre de 70 pieds, et se rétrécissaient à 60 pieds au sommet; la coque était faite de deux parois réunies entre elles par des liens. À la base, il y avait un compartiment confiné à peu près comme une immense cloche de plongeur, dont le plafond était retenu par quatre grosses solives traversant le caisson de part en part, de manière à former une sorte de double fond en fer. C'est dans cette chambre basse, de 7 pieds de hauteur, que travaillaient les hommes employés aux fouilles, au nombre moyen de 27 hommes à la fois.

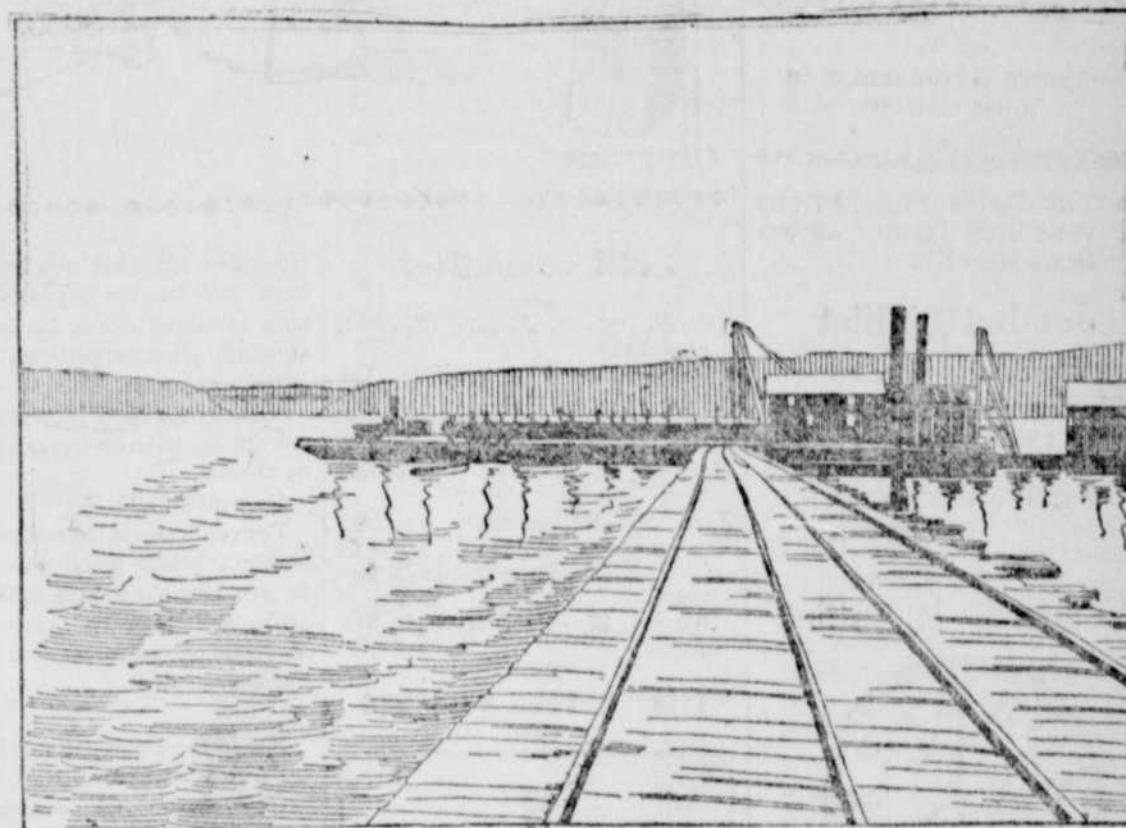


Fig. 2.—Vue de l'appontement et du quai temporaires, avec les pompes, grues, et le caisson remorqué à sa place.

Deux des photographes qui accompagnent cet article (fig. 1 et 2) représentent le premier caisson pneumatique du Pont de Québec, tel qu'il était sur chantier le matin du lancement, puis quelques minutes après, lorsque les "tags" attelés à cette masse énorme l'eussent remorqué et accosté au quai temporaire construit pour le recevoir. La même cérémonie recommencera le printemps prochain pour le caisson de la pile du côté sud. Ces gravures ont été faites d'après des photographies très réussies qu'a prises M. A. R. Roy, le matin même du lancement.

LES TRAVAUX ACTUELS

Le quai temporaire qui entoure le caisson sur trois faces (fig. 2) porte les mats de grues servant à l'évidement du caisson, ainsi que la spacieuse construction à deux étages qui contient les machines à vapeur et les quatre puissantes pompes foulantes qui servent à comprimer l'air chassé dans la chambre sous-marine où les ouvriers font les excavations. Comme nous l'avons déjà expliqué, le caisson s'enfoncera dans le lit du fleuve à mesure que les excavations

avanceront, c'est-à-dire à raison d'un pied par jour, et à mesure que cet enfoncement procèdera, le caisson se couvrira d'un mur de maçonnerie. Quand les excavations du fond de la rivière seront finies, toute la partie intérieure et inférieure du caisson sera remplie de béton. De fait, l'énorme boîte est déjà aux trois quarts remplie de béton en guise de morte charge pour l'empêcher de lever avec la marée et pour faciliter son enterrement.

La figure 3 est une vue en sens opposé prise du quai du caisson, la face tournée vers la rive nord. On y voit, sur la grève, l'imposante maçonnerie de la pile d'ancrage, qui le 20 juin s'élevait à une quarantaine de pieds au-dessus de terre, mais qui aujourd'hui est à peu près terminée à sa hauteur de 60 pieds. Au-dessus, au sommet de l'escarpement, sont les grues travaillant à la maçonnerie de la culée. Il entre dans ces massifs des blocs de granit qui ont jusqu'à 121 tonnes de pesant, et qui viennent, comme on le sait, de la carrière de Rivière à Pierre.

À gauche, au bout de l'appontement qui conduit au caisson, sont

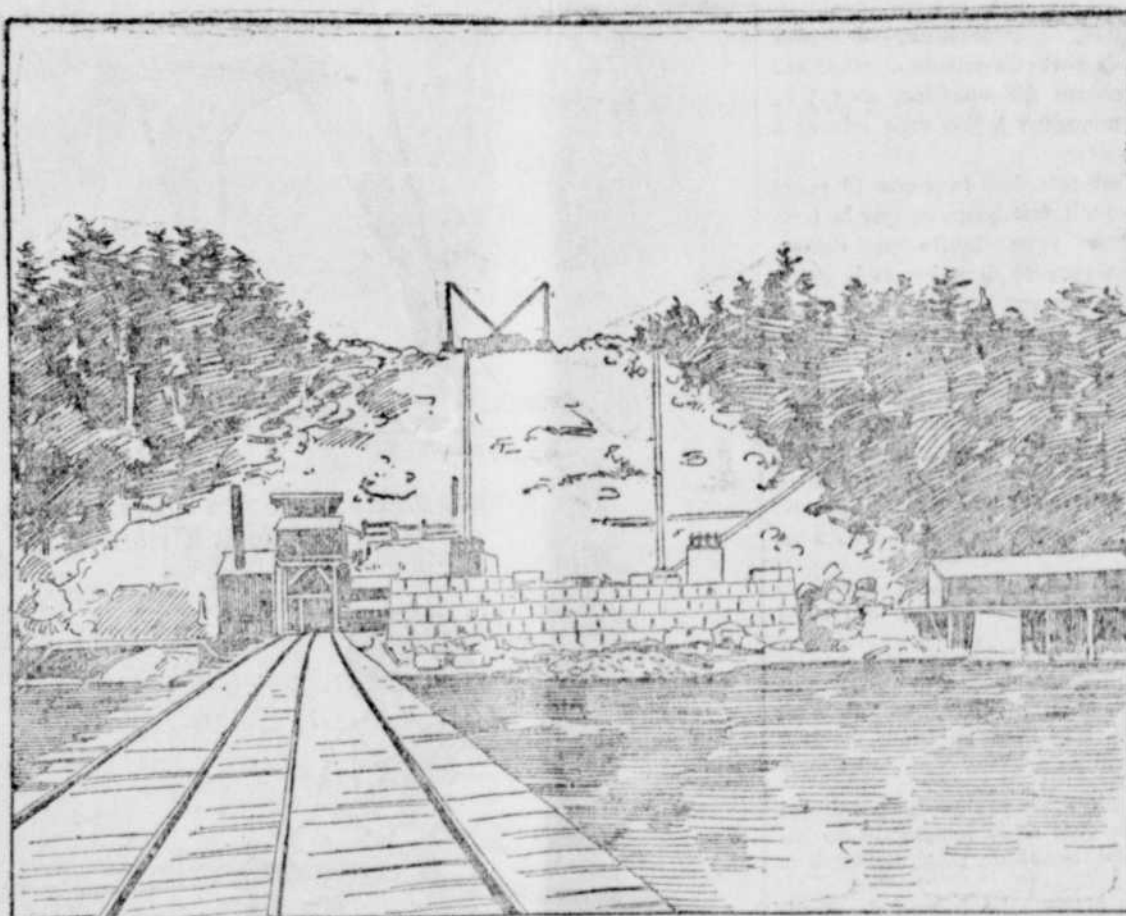


Fig. 3.—Les travaux de culée et pile d'ancrage, avec machine à concasser la pierre et préparer le béton.

les machines motrices à vapeur et le grand concasseur-malaxeur, d'une capacité de 20 tonnes, qui travaille avec une rapidité prodigieuse. La trémie supérieure reçoit la pierre, et le ciment et le sable y sont apportés par des courroies sans fin; le mélange s'y fait automatiquement, et est aussi automatiquement chargé dans les chariots du tramway qui, par gravité, s'en vont tout seuls au caisson où ils doivent leur contenu et d'où ils sont ramené à terre par des chevaux sur la voie ferrée de retour. C'est le plus bel arrangement du genre qu'on ait encore vu à Québec; il fait l'admiration des gens du métier, qui sont unanimes à proclamer M. Davis comme un entrepreneur modèle.

CE QUI SE PASSE AU FOND DES CAISSONS

Pour aider à l'intelligence d'une opération qui est l'une des merveilles de génie civil, nous ajoutons une coupe de gravures représentant une section de caisson avec ses conduites servant au passage des ouvriers et des matériaux, et le même caisson une fois rempli et terminé. En même temps, nous empruntons à un journaliste écossais le récit d'une descente au fond d'un des caissons du pont du

Forth, pendant la construction. Sa description sera certainement lue avec un grand intérêt, car elle rend compte d'un fait que nos lecteurs de Québec ont en ce moment sous les yeux. Voici cette description, qu'il sera facile de comprendre, à la faveur des gravures qui l'accompagnent. (Fig. 4 et 5.)

À l'époque où l'on travaillait aux piles, l'attention des visiteurs se concentrait sur une énorme masse cylindrique en construction sur la rive près de Longue-Rue. Cet objet n'était autre qu'un des fameux caissons, énormes cylindres en fer battu et acier, qu'on submerge à l'endroit exact où sont construites les piles qui servent de base au pont. Ces caissons avaient un diamètre de 70 pieds, et se rétrécissaient à 60 pieds au sommet; la coque était faite de deux parois réunies entre elles par des liens. À la base, il y avait un compartiment confiné à peu près comme une immense cloche de plongeur, dont le plafond était retenu par quatre grosses solives traversant le caisson de part en part, de manière à former une sorte de double fond en fer. C'est dans cette chambre basse, de 7 pieds de hauteur, que travaillaient les hommes employés aux fouilles, au nombre moyen de 27 hommes à la fois.

empêcher le caisson d'être inondé à l'intérieur par les hautes marées, on le couronnait d'un caisson temporaire, construit par sections, dans lequel était placé la plateforme supérieure, portant tous les appareils nécessaires. Trois cheminées communiquaient du sommet à la chambre basse, l'une pour le passage des manœuvres, les deux autres pour la décharge des matières enlevées du lit de la rivière. Lorsque le caisson était bien fixé au fond de l'eau, des machines installées sur une petite pile au caisson pompaient l'air comprimé dans la chambre basse; en diminuant la pression, on pouvait aisément enfoncer davantage l'énorme structure.

Chaque des cheminées était munie de barreaux étanches (air-locks). Supposons que nous ayons à descendre au fond du caisson. Nous descendons un paradosse de travail. La porte extérieure du barrage étanche est ouverte; elle se referme sur nous, hermétiquement, grâce à un système de vis puissantes et à joints en caoutchouc. Nous sommes enfermés dans une petite chambre cylindrique. Notre guide, à ce moment, fait jouer un robinet, un bruit qui ressemble au sifflement de la vapeur se fait entendre. C'est l'air comprimé qui se précipite du fond du caisson dans le compartiment où nous sommes. Pour une première visite, la sensation qu'on éprouve à mesure que la pression atmosphérique augmente n'est rien moins qu'agréable; l'effet

sur le tympan est très désagréable, mais il diminue graduellement à mesure que la pression intérieure devient égale à la pression extérieure. Lorsque l'équilibre est rétabli, on peut ouvrir la porte de la cheminée dans laquelle nous allons opérer une descente verticale d'environ 90 pieds au moyen d'une échelle fixée à la paroi de la cheminée, qui a 3 pieds de diamètre. Au fond de ce puits, nous émergeons dans la chambre inférieure, où nous trouvons un certain nombre de manœuvres italiens, français et belges engagés aux travaux d'excavation. Ici, l'atmosphère est épaisse et lourde, c'est avec difficulté qu'on se fait entendre, et il faut un certain temps avant de se familiariser avec les circonstances locales et de s'y accoutumer.

Tout l'intérieur de ces caissons est brillamment éclairé à l'électricité. Comme il n'y a pas encore longtemps que le caisson a été submergé, et que la matière excavée est une boue molle, nous observons que ce travail d'évidement se fait aux moyens de la pression atmosphérique, que nous venons de perdre. Déjà dans l'eau, cette boue s'est échappée par un tube qui se décharge hors du caisson au-dessus de la surface de l'eau, et qui est muni de soupapes régulatrices. Mais lorsque le caisson est atteint une certaine profondeur, et que la matière à excaver fut de l'argile et surtout lorsqu'on atteint l'argile de roche on s'aperçoit que ce moyen d'évi-

cuation était insuffisant, et il faut imaginer des appareils spéciaux. Le pelle ordinaire et même le pelle ne suffisent plus. M. Arrol vint à la rescousse avec son foret hydraulique. L'instrument se termine par une forte lame en acier. L'autre extrémité est fixée au plafond du caisson, ce qui lui donne la résistance nécessaire pour pousser la pointe dans l'argile. De cette façon, de gros blocs étaient détachés à la fois, et l'ouvrier avait le contrôle parfait de la machine. Nous suivons attentivement le travail des hommes, admirant la simplicité et la rapidité avec laquelle il s'exécute.

Les fouilles sont conduites de manière à toujours laisser plus de profondeur au centre du caisson, de manière à recueillir les eaux qui s'infiltraient de toutes parts et qui sont rejetées au dehors au moyen du tube d'évidement. Les matières solides que les forets hydrauliques déversent sont chargées dans des récipients suspendus à de petits treuils qui aboutissent au-dessus des deux cheminées d'évidement. Les eaux usées jusqu'au barrage étanche sont enlevées jusqu'au barrage étanche dont la porte inférieure se referme; l'air comprimé est chassé au dehors, puis la porte extérieure s'ouvre à son tour. Une chaîne de crue s'empara alors duseau, l'enleva au-dessus et le déchargea par-dessus bord. De cette manière, une équipe de 20 à 30 hommes peut évacuer 250 à 300

(Suite à la 10e page)

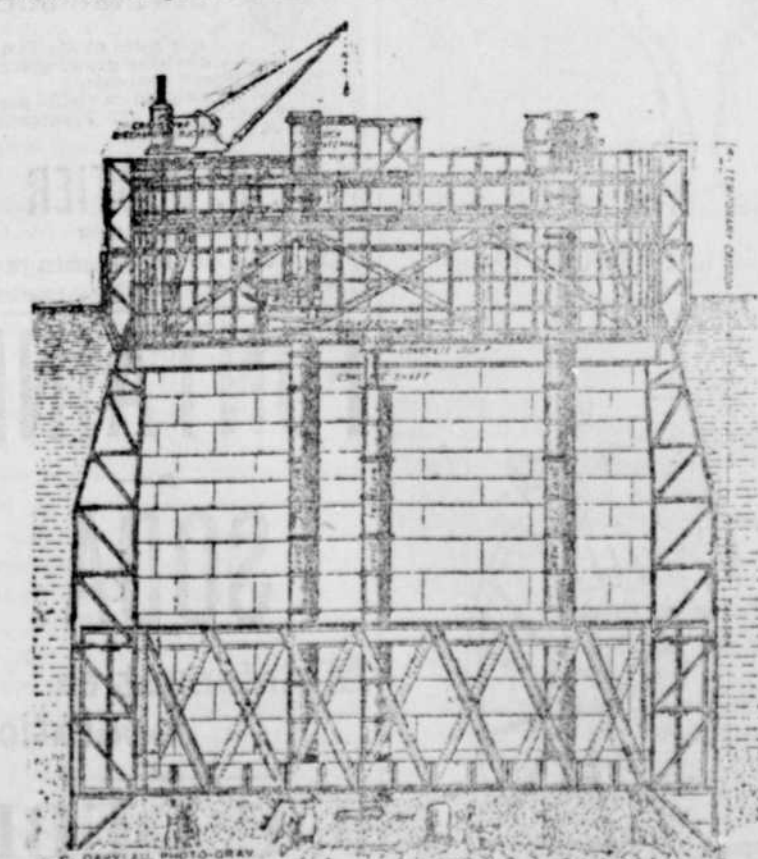


Fig. 4.—Section transversale d'un caisson cylindrique montrant les cheminées de communication avec la chambre basse, et les ouvriers travaillant sous cette cloche.

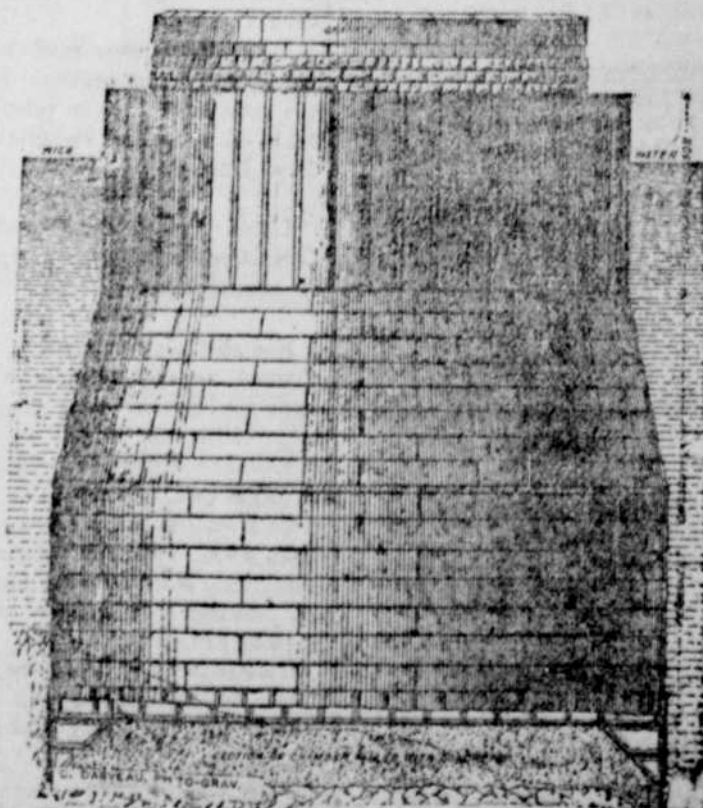


Fig. 5.—Vue du même caisson complètement immergé et fini.

Coin des rues St-Jean et du Palais

LETTRES OUVERTES

Voici la lettre que M. Armand Tessier adresse à l'honorable M. Gouin :

A l'honorable L. Gouin,
Commissaire de la colonisation,
Québec.

Monsieur le commissaire,

Depuis bientôt trois semaines vous avez succédé à l'hon. M. Turgeon, au département de la Colonisation.

Nous vous en félicitons, c'est une place de confiance qui vous a été donnée et c'est une preuve que vos honorables collègues, messieurs les ministres, se confient pleinement en vos capacités pour conduire à bon port cette barque, malgré les vents, les tempêtes, les vagues, les écueils qu'elle aurait à rencontrer.

Nous n'avons pas l'honneur ni le plaisir de vous connaître, mais la renommée s'est rendue jusqu'à nous. Notre lointain pays pour nous dire que vous étiez un homme sur qui nous pouvions compter pour continuer, chez nous, l'œuvre de développement si bien commencée par votre distingué prédécesseur. Savoir que vous étiez le genre du grand patriote qui fut l'honorable Mercier, est suffisant pour nous faire reposer en vous toute notre confiance.

Nous savons que vous marcherez sur ses traces et qu'avec une justice égale à la sienne vous remplirez les devoirs qui dépendent de votre position actuelle.

En passant, nous vous dirons que le grand canadien qui dort maintenant son dernier sommeil sous la terre de Montréal, que le père de celui qui est aujourd'hui votre compagne bien-aimée, professait un grand amour pour notre belle région du Lac St-Jean. Il y a fait de grandes choses, et, que nos regards se portent aux quatre points cardinaux du territoire que nous habitons, nous y trouvons partout des œuvres qui nous rappellent son souvenir et sa sollicitude toujours grande pour la belle cause de la colonisation.

Il avait spécialement pris soin de tutelle deux vastes champs de colonisation : le nord de Montréal, si vaillamment protégé par son ami de cœur, M. le curé Labelle, et la fertile vallée du Lac St-Jean.

Il voulait faire de ces deux districts un pays de refuge, où nos jeunes cultivateurs pourraient en peu d'années se créer un avenir enviable, et par là-même il espérait arrêter le triste flux toujours montant de l'émigration de notre jeunesse canadienne vers cette pieuvre qui s'appelle les Etats-Unis.

De grandes et utiles choses ont été accomplies dans notre région, mais il reste encore beaucoup à faire, et nous comptons sur votre esprit de justice et sur les idées progressives qui vous animent pour coopérer en juste part au développement de cette grande partie du pays, qui peut recevoir des milliers et des milliers de nouveaux colons.

Vous ne la connaissez peut-être pas assez, cette région dont nous vous entretenons, pour pouvoir la juger à sa juste valeur. Une visite, au début de votre entrée au ministère, peut-être le plus important, au point de vue national, vous convaincra que nous avons plusieurs fois raison de vous demander de la placer sous votre égide. Venez voir, monsieur le commissaire, les belles et florissantes paroisses qui entourent notre majestueuse mer intérieure ; venez visiter les beaux cantons qui s'échelonnent tout autour des vieilles paroisses ; venez voir nos cultivateurs à l'œuvre, le cèdon, la cognée à la main, se frayant misérablement un chemin pour atteindre un lot fertile, situé en pleine forêt ; venez voir encore ces immenses étendues de forêt que la hache du défricheur n'a pas encore touché et dont le fond est composé d'un sol absolument fertile pour toutes les cultures ; venez constater la marche croissante du progrès dans notre jeune contrée et vous retournerez à votre bureau, tout à fait émerveillé de tout ce que vous y aurez vu. Vous aurez alors une preuve que nous méritons votre générosité et bienveillante protection, que nous implorons pour la cause sacrée de la colonisation. Le Lac St-Jean deviendra dans un avenir, qui n'est peut-être pas très lointain, l'une des plus grandes et des plus intéressantes parties de la province, sous le rapport agricole, industriel et de la colonisation. Pour atteindre ce but, il lui faut de l'aide, et cette aide, M. le ministre, vous ne la lui refuserez pas, car vous êtes canadien-français, et en la lui accordant, vous travaillerez à l'expansion de notre nationalité.

Il y a quelque quarante ans, notre pays du Lac St-Jean ne comptait pas beaucoup sur la carte de la province, et sa population, à l'exception de

quelques blancs, ne se composait que d'un certain nombre de sauvages.

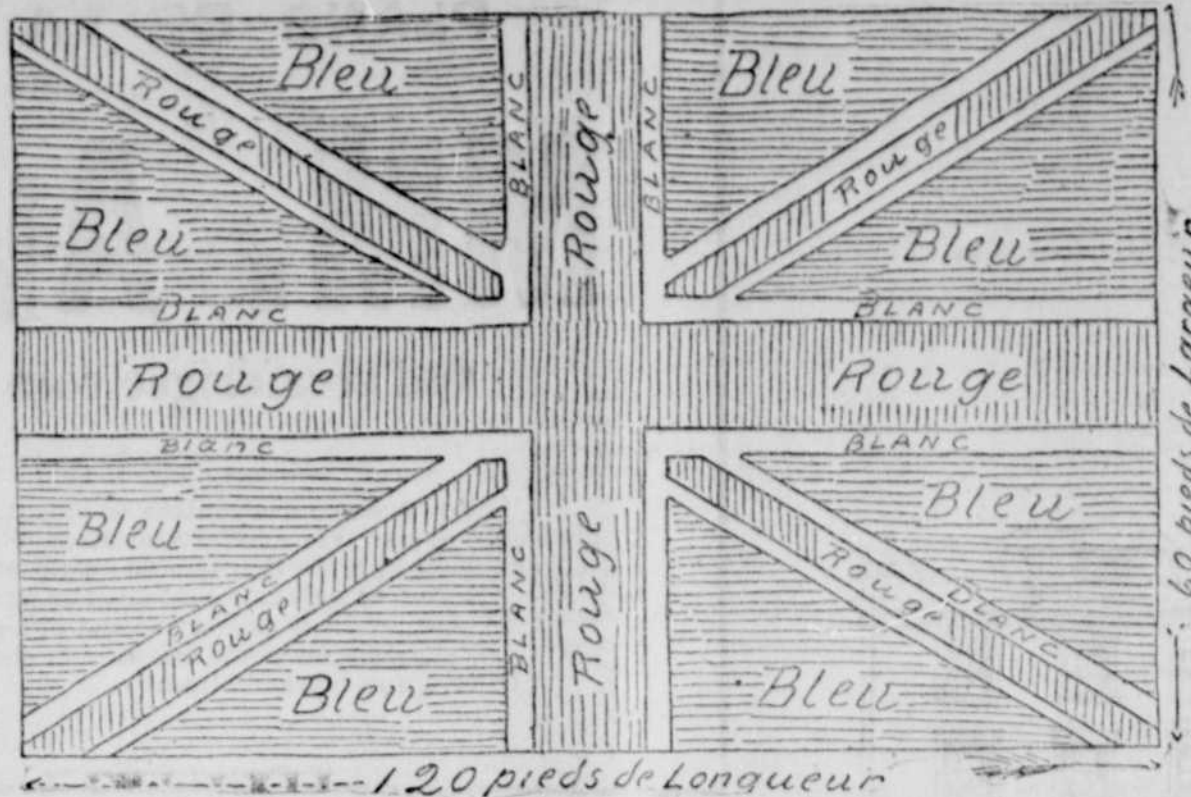
Grâce à l'énergie et au travail des vaillants phalanges de colons qui se sont emparés du territoire, grâce au concours, à l'encouragement reçu des gouvernements et particulièrement du département de la colonisation, la face des choses a bien changé sur ce sol qui semble avoir été béni d'une manière spéciale par la Providence. Aujourd'hui, nous comptons plus de seize paroisses bien organisées et une dizaine d'autres en formation, où de braves missionnaires vont tous les quinze jours prêcher les vérités de l'Evangile et dire la Sainte Messe. Outre cela, de nouvelles colonies surgissent tous les ans. Et il y a encore place pour l'érection d'un très grand nombre de paroisses.

En supposant, M. le ministre, que votre parti en aurait encore pour dix et quinze ans même, "ce qui peut être probable", à diriger les affaires provinciales et que vous fussiez tout le temps attaché à la direction du département de la colonisation, au train que les choses vont par chez nous, pour peu que vous lui accordiez protection et encouragement, vous verriez se former dans notre région un nombre presque aussi grand de nouvelles paroisses que le nombre existant aujourd'hui.

N'est-ce pas que cela serait encourageant pour un vrai patriote comme vous ?

—Eh bien ! nous croyons qu'il vous serait assez facile d'en arriver là. Mais, il ne faudrait pas, pour cela, laisser rouiller et la clef et la serrure du coffre-fort de la colonisation.

Comme le terrain commence à devenir glissant, nous nous arrêtons là pour aujourd'hui, sans chercher à pénétrer dans la voûte où sont enfouis les trésors destinés au développement et au progrès de la colonisation.



UN DRAPEAU D'UN NOUVEAU GENRE

L'Union Jack, formé par 1,800 petites filles vêtues de rouge, blanc et bleu

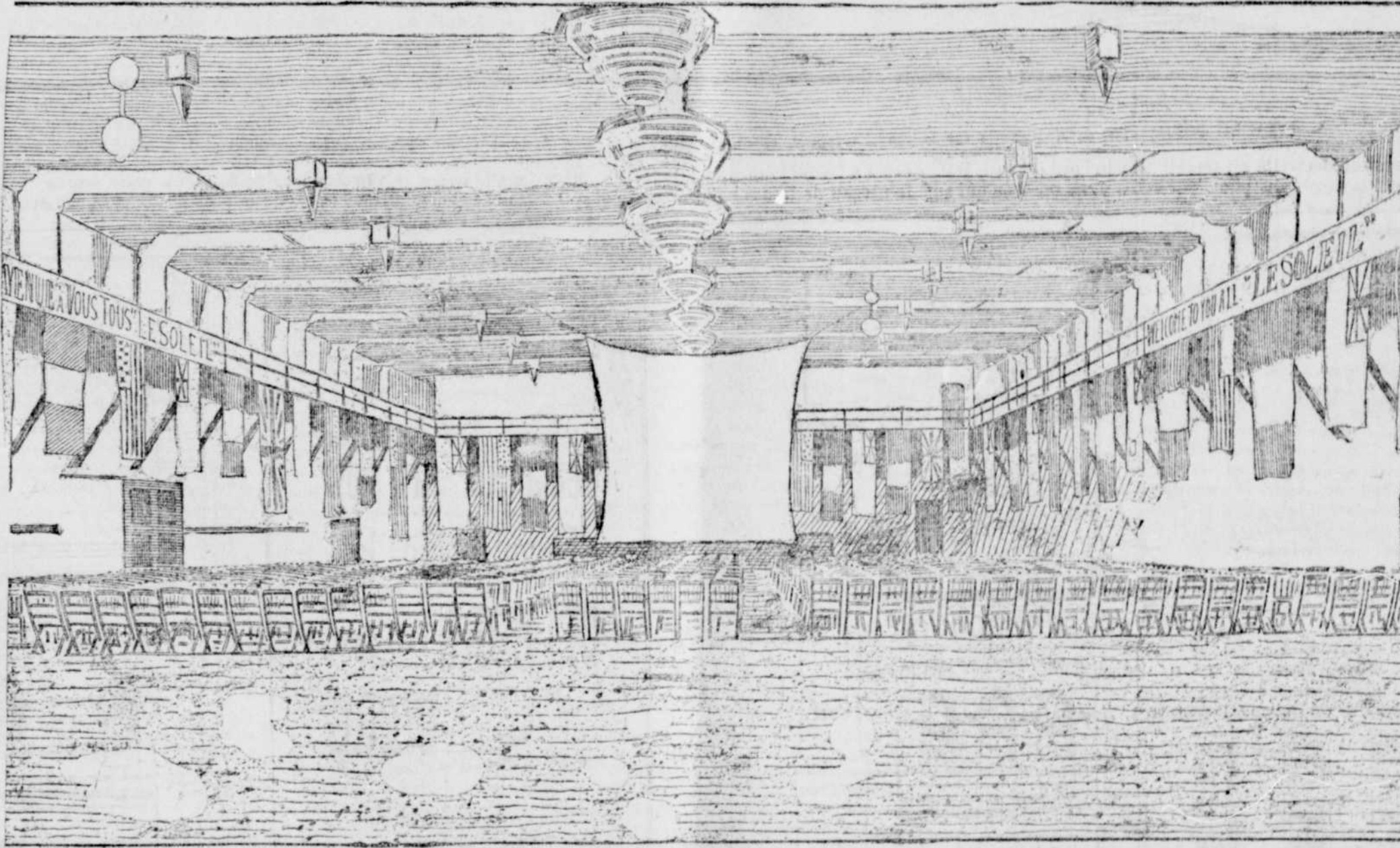
UNE SUGGESTION POUR LA RECEPTION DU PARTI ROYAL

Déjà, on a commencé les préparatifs pour la réception du parti royal, au mois de septembre. Les grands journaux anglais mettent beaucoup de sollicitude en ce moment à imaginer des dessins d'arcs de triomphe et de décorations de tous genres.

"LE SOLEIL" présente aujourd'hui, pour sa part, son humble suggestion. Il s'agit de former un immense drapeau anglais—Union Jack—avec 1800 de nos jolies jeunes filles des écoles catholiques et protestantes de la ville, vêtues, les unes en rouge, les autres en bleu et d'autres en blanc, de façon à représenter exactement le dessin ci-haut.

Ce groupe de 1800 petites filles occuperait un espace de 100 x 60 pieds. Ces jeunes filles chanteraient en chœur le "God Save the King."

Il y aurait tout l'espace nécessaire pour donner cette représentation au Manège Militaire, à l'endroit même où "LE SOLEIL" a donné les rapports d'élections à la lanterne magique, dans la soirée du 7 décembre.



Le Manège militaire tel qu'il apparaissait le soir du 7 décembre 1900 lorsque le "Soleil" annonçait la résultat des élections au moyen de la lanterne magique aux milliers de citoyens de Québec qui s'y étaient donné rendez-vous. Nous faisons allusion à ce grand jour de triomphe pour le parti libéral dans la gravure du drapeau que nous publions ci-dessus

Nouvelles du District de Québec

Nouvelles de Maria

Un grand bazar et de nombreux visiteurs

M. Marcil, député de Bonaventure, accueilli avec enthousiasme

(Du correspondant du "Soleil")

Maria, P. Q., 19 juillet.

Le paisible mais pittoresque village de Maria voit affluer tous les jours un grand nombre de visiteurs. L'attraction du moment est surtout le bazar organisé par M. l'abbé Gagné, aidé des efforts intelligents de son vicaire M. l'abbé Morin.

Le but de cette œuvre de charité est de venir en aide à la construc-

tion d'une église pour la nouvelle paroisse de St-Jules. Cette paroisse, formée d'une partie de Maria et de New-Richmond, est déjà très considérable. Le site du bazar est admirablement choisi, sur les bords de la Caspédia et à proximité de la gare du B. C. R.

Parmi la foule qui visitait le bazar hier, je mentionnerai les noms du révérend M. Beaudet, curé de Ste-Anne d'Ottawa, ainsi que le révérend chanoine Campeau, du même endroit, les révérends Audet, préfet des études au Séminaire de Rimouski, Sirois, Biron, de St-Hilaire, et Dechamplain, de Caplan M.M. Girard, M. P. de Rouville, Meagan, propriétaire du "Toronto World", qui est en ce moment à New-Carlisle, Clapperton, M. P. du comté, Guité, ex-M. P., et notre dé-

puté actuel au fédéral Charles Marcil, qui passe quelques jours à Maria avec sa famille, en compagnie du docteur J. A. Pinault et madame Pinault.

M. Marcil, après avoir réussi à diriger les deniers du gouvernement fédéral, pour divers travaux dans les vieilles paroisses du comté, a bien voulu encourager aussi la nouvelle paroisse de St-Jules, en patronisant largement le bazar. Il a été l'objet d'une réception très cordiale et très enthousiaste de la part des braves gens de Maria.

M. Marcil, le Dr Pinault, ainsi que les révérends Campeau et Beaudet, se retirent actuellement chez M. Vigneau, propriétaire du Sea Side Cottage, qui est certainement

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR

Tablettes "Lexative Bromo-Quinine". Les pharmaciens rendent le prix 25 cts, si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte.

Pendrait idéal de la Baie pour le confort et la proximité pour les baigneurs.

Somme toute, Maria, grâce à la charmante hospitalité de ses gens et à sa situation exceptionnelle comme place d'eau, mérite certainement l'attention des lecteurs du "Soleil" qui ont quelques heures de loisir pour jouir de la belle saison.

Nouvelles du Cap Santé

La nomination de l'honorable Chs Langelier

La disparition de M. Adjutor Morissette cause une bien pénible sensation

(Du correspondant du "Soleil")

Cap Santé, 19.

Nos amis du Cap Santé ont appris avec plaisir la nomination de l'hon. Chs Langelier, au poste honorable de shérif de Québec. Espérons que tous les vaillants du parti libéral seront récompensés au mérite ! Ceux qui ont été à la peine durant les jours sombres du parti libéral doivent être, en toute justice, à l'honneur aux grands jours de victoires remportées par le même parti. C'est la justice, aussi le gouvernement Parent a toutes nos félicitations.

—Les amis de M. Adjutor Morissette ont appris avec peine sa disparition mystérieuse. Madame Morissette était en promenade chez M. Geo. Morissette, de cette paroisse, lorsque son pauvre mari était peut-être victime de l'onde.

Que madame Morissette et sa famille veuillent bien accepter dans leur malheur les sympathies du correspondant du "Soleil".

—Avant de partir comme agent général de The John C. Winston Co. de Toronto, il me reste un devoir à remplir qui m'est très agréable : de remercier les amis qui ont bien voulu m'encourager dans la

NOS PLACES D'EAU

PRES DE QUEBEC

L'ILE D'ORLEANS

Lettre à J. C. Montréal

Mon cher ami,

J'en aurais encore bien long à vous dire sur St-Laurent et l'île d'Orléans, si l'espace dans le "Soleil" ne m'était pas si économiquement mesuré.

C'est ainsi que je vous aurais dit que l'île d'Orléans porta d'abord le nom d'"Île de Bacchus", que les sauvages l'appelaient "Minigs", et que les Hurons, lors de leur établissement dans l'île en 1651, la dénommaient "Île de Sainte-Marie".

Plus tard, en 1675, un M. Berthelot, devenu propriétaire de l'île, la baptisa du nom de "Île et comté de Saint-Laurent." Ce n'est que depuis 150 ans environ que l'île porte définitivement le nom d'"Orléans", nom qui lui fut primitivement donné en l'honneur du fils de François Ier, le duc d'Orléans.

Vous savez aussi qu'on a appelé l'île l'île des Sorciers, et vous n'avez qu'à lire M. de Gaspé et l'abbé Casgrain, si vous voulez faire connaissance avec cette île.

En 1661, alors que les Iroquois, les feux-follets et autres diabolins, habitants ordinaires de l'île de Bacchus, décidés à détruire la tribu huronne, la pourchassaient jusque dans ses derniers repaires, il se passa à la rivière Mahen, qui sépare St-Laurent de St-Jean, un événement qui fit sensation dans toute la Nouvelle-France. Ayant appris que des massacres venaient d'avoir lieu sur l'île, le fils du gouverneur, Jean de Lauzon, partit avec sept jeunes gens au secours de son beau-frère Conilard de l'Espérance, qui chassait aux alentours de l'île. Forcé de faire escale à la rivière Mahen, le jeune Lauzon débarqua, et se rendit à la maison de René Mahen, un des premiers habitants établis dans l'île. Quatre-vingts Iroquois y étaient embusqués. On se battit avec acharnement, mais le courage dut céder au nombre et nos sept jeunes gens furent impitoyablement massacrés.

Si j'en avais le temps, je vous rappellerais que ce fut à quelques pas de l'île d'Orléans, peut-être à cet endroit-là même que, le 27 juin 1759, Wolfe débarqua ses troupes. La guerre était aussi cruelle dans ce temps-là que de nos jours. Les Anglais brûlèrent et dévastèrent une grande partie des habitations. Ces crânes inutilisés ne se limitèrent pas à l'île. Toutes les paroisses depuis la Malbaie jusqu'au Saint-Montmorency furent brûlées et dévastées, dit un historien ; on fit la même chose de la côte du sud. Et Garneau ajoute, en parlant de l'île d'Orléans : "Elle fut ravagée d'un bout à l'autre" ; on ne respecta pas même les édifices consacrés au culte religieux.

Si cela vous intéresse de connaître le lieu d'origine de la plupart des habitants primitifs de l'île, je puis vous dire qu'ils viennent de la Normandie, du Poitou et du Perche ; quelques-uns sont originaires des provinces d'Anjou, de Saintonge, de la Bretagne et du Maine.

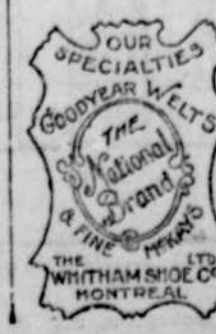
L'île d'Orléans a eu longtemps une triste réputation comme lieu de naufrages. On a parlé longtemps sous le charme, quelques-uns parlent encore, du naufrage de Pierre Curoudeau, de celui de Beaudoin, de celui de M. Hubert, curé de Québec.

Le naufrage de Beaudoin, en octobre 1787, avait donné lieu à une complainte que je trouve récitée dans l'histoire de l'île d'Orléans, de L. P. Turcotte. "Le Soleil" l'a publiée dernièrement. Il s'agit d'un jeune garçon de Saint-François de l'île, qui vient d'épouser une jeune fille de St-Joachim ; la noce, composée de quinze personnes s'en revenait joyeuse de ce dernier endroit ; le temps était calme et tout le monde gai, quand tout à coup une bourrasque s'éleva, l'embarcation chavira, et voilà la noce à l'eau.

JEAN.

S'il vous plaît rappelez-vous que les Chaussures

NATIONAL BRAND



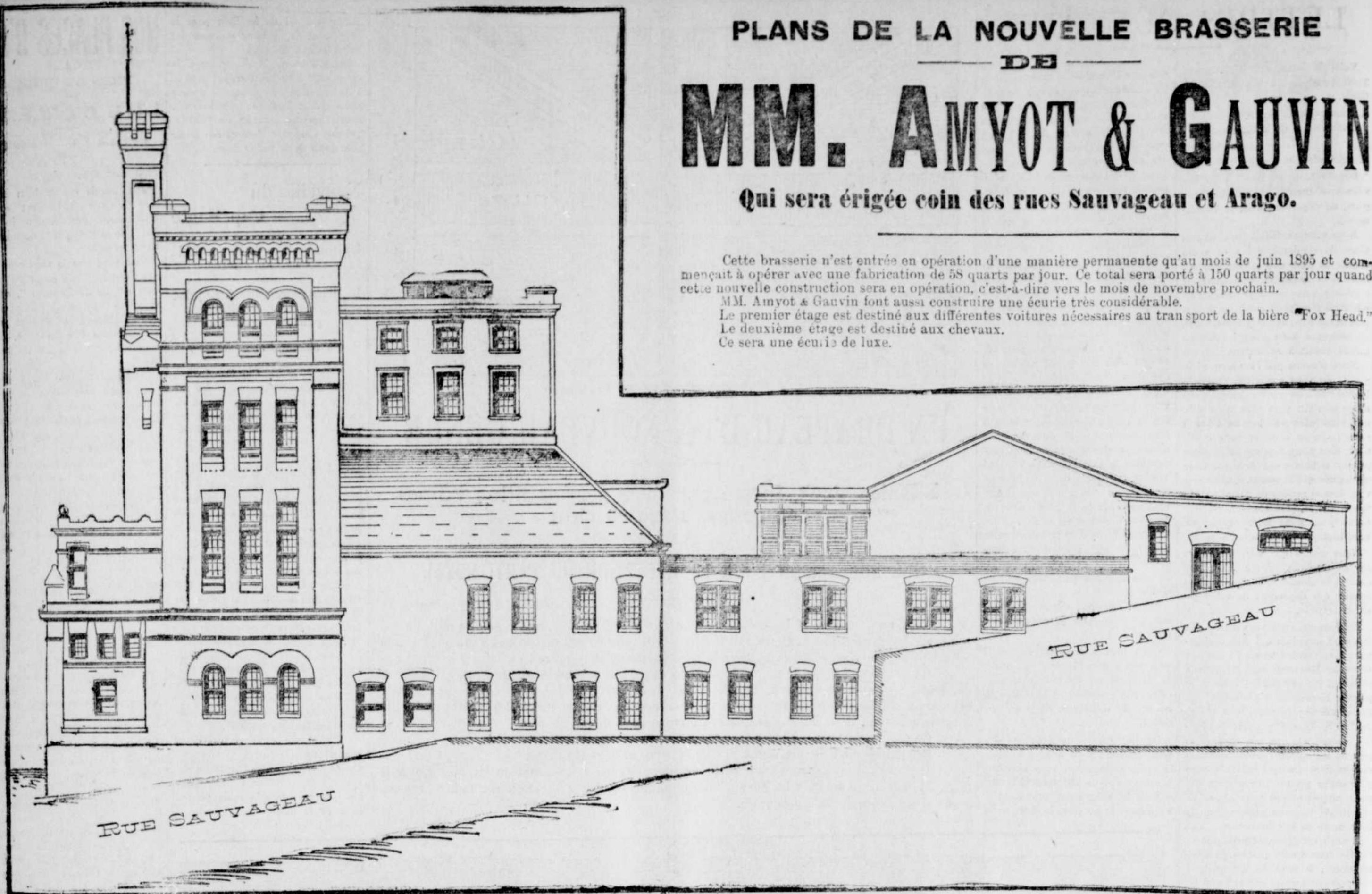
Sont fabriquées par une compagnie responsable qui les garantit être telles que représentées. C'est une chaussure qui vaut son argent. Votre négociant vous le dira.

Whitham Shoes Co., limited
Fabricants, Montréal

PLANS DE LA NOUVELLE BRASSERIE
DE
MM. AMYOT & GAUVIN

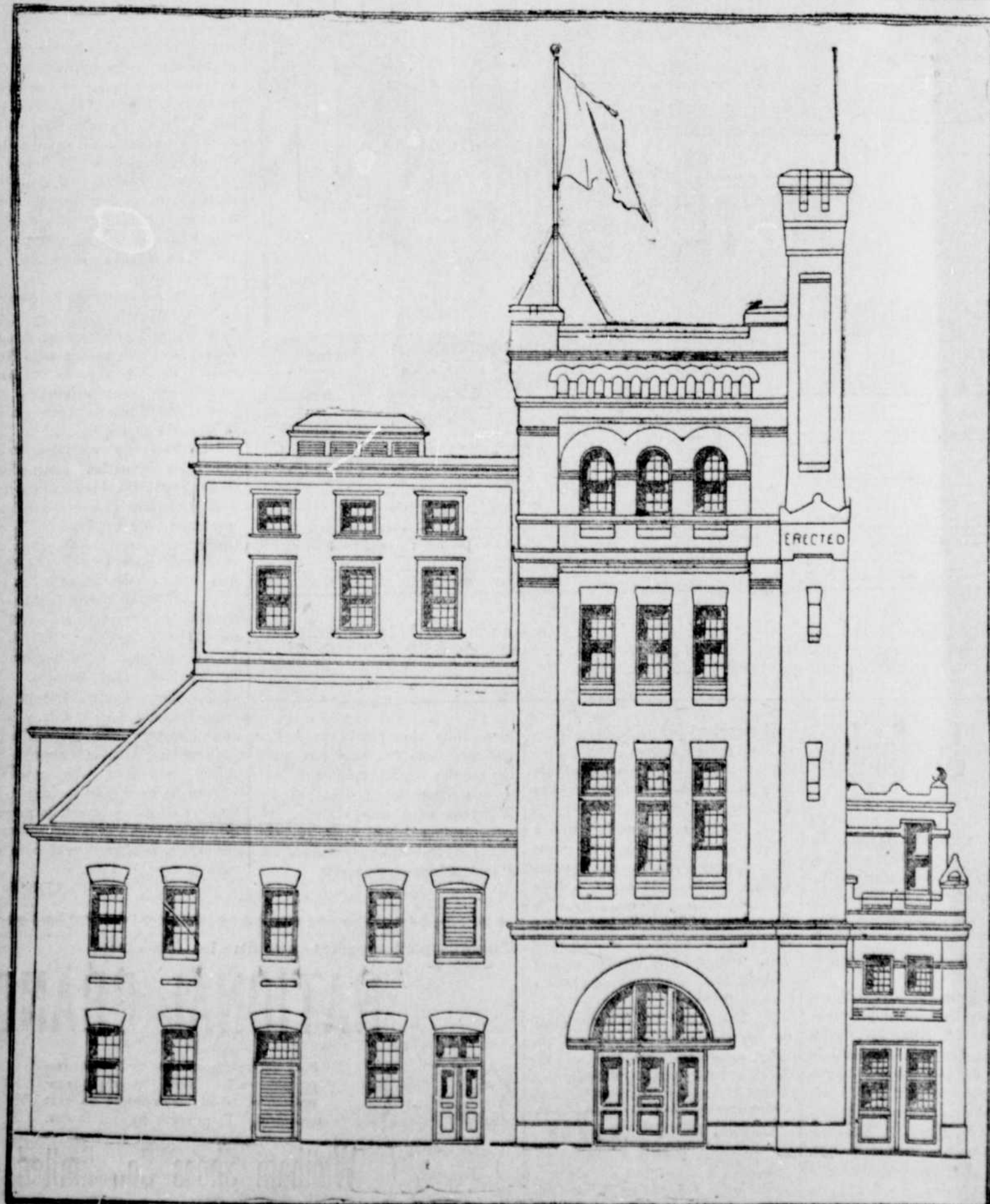
Qui sera érigée coin des rues Sauvageau et Arago.

Cette brasserie n'est entrée en opération d'une manière permanente qu'au mois de juin 1895 et commençait à opérer avec une fabrication de 58 quarts par jour. Ce total sera porté à 150 quarts par jour quand cette nouvelle construction sera en opération, c'est-à-dire vers le mois de novembre prochain.
MM. Amyot & Gauvin font aussi construire une écurie très considérable.
Le premier étage est destiné aux différentes voitures nécessaires au transport de la bière "Fox Head".
Le deuxième étage est destiné aux chevaux.
Ce sera une écurie de luxe.



(VUE DU COTE.)—Vue de la brasserie sur la rue Sauvageau, ayant une dimension de 190 pieds de longueur, 88 pieds de largeur et 77 pieds de hauteur.

REMARQUE:—En raison de la grande déclivité du terrain, sur le bord du cap, MM. Amyot & Gauvin ont été obligés de creuser dans le roc, à une profondeur de 35 pieds, pour donner deux étages à la partie à droite du dessin. Ceci est indiqué sur la droite du plan, par cette ligne ombrée qui suit le niveau de la base de la bâtisse et qui forme angle droit avec la partie la plus basse de la construction.



VUE DE LA BRASSERIE SUR LE COTE QUI FAIT FACE A LA COUR.

Cette partie est identique au plan de la rue Sauvageau. Sur ce dessin, nous n'y voyons que le carré principal.

Demandez à vos
Fournisseurs la
CELEBRE
BIERE



'Fox Head'



VUE DE LA FACADE SUR LA RUE ARAGO.

Dimension : 88 pieds de largeur par 77 de hauteur.

EVANGILE

Du 8^e dimanche
après La Pentecôte

(Saint-Luc, Ch. XVI)

Jésus disait aussi à ses disciples : Il était un homme riche qui avait un économe ; celui-ci fut accusé, auprès de lui, d'avoir dissipé son bien. M. l'appela et lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de vous ? Rendez-moi compte de votre administration, car désormais vous ne pourrez plus gérer mon bien. Alors l'économe se dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'a ôté l'administration de son bien ? Travailler à la terre, je n'en ai pas la force, et j'ai honte de mendier. Je suis ce que je ferai, afin que, renvoyé de ma charge, il y ait des gens qui me reçoivent dans leurs maisons.

Avant donc appelé chacun des débiteurs de son maître, il disait au premier : Combien devez-vous à mon maître ? Il répondit : Cent barils d'huile. Et l'économe lui dit : Prenez votre obligation, et asseyez-vous vite, et décrivez cinquante. Il dit ensuite à un autre : Et vous, combien devez-vous ? Celui-ci répondit : Cent mesures de froment. Prenez, dit-il, votre billet, et décrivez quatre-vingts. Et le maître lue l'économe infidèle d'avoir agi prudemment : car les enfants de ce siècle sont plus prudents dans leur genre que les enfants de lumière.

Et moi je vous dis : Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité afin que, lorsque vous mourrez de tout, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.

COMMENTAIRE

RENDEZ-MOI COMPTE DES BIENS DE LA NATURE

Dieu est seul riche, comme il est seul grand. Il a confié à l'homme ces biens dont il reste lui-même vrai maître, l'intelligence avec le trésor de ses pensées, de ses réflexions, de ses jugements, de sa science et de sa sagesse ; la volonté avec son libre arbitre, avec les forces constantes et efficaces de ses consentements, de ses résolutions et de ses œuvres ; l'imagination et la sensibilité, facultés inférieures, mais encore précieuses et nobles, avec leurs impressions changeantes et leurs mouvements variés à l'infini, le corps avec ses membres, les sens avec leurs organes, toute la vie sensible avec ses richesses de spectacles, de saveurs, de parfums et d'harmonies, voilà les biens de notre nature. Nous les tenons de Dieu, notre Créateur, nous n'en avons pas la propriété substantielle, mais seulement l'usage et la gestion pour quelque temps. Si nous administrons mal ce domaine divin, il sort de notre nature même des cris qui nous accusent devant le Maître. La conscience réclame, et si nous cherchons à étouffer sa voix, Dieu l'écoute et l'entend, et nous dit : Qu'est-ce que j'entends dire de vous ? rendez-moi compte de votre administration, car vous ne pouvez plus désormais gouverner mon bien.

RENDEZ-MOI COMPTE DE VOS RICHESSES

C'est Dieu aussi qui dispense des biens de la fortune. Aux uns, il donne beaucoup, aux autres, il donne peu. Le riche est l'instrument de sa Providence, le pauvre en est le privilégié. Le pain qui nourrit l'un et l'autre, le vêtement qui les couvre, le toit qui les protège, voilà le nécessaire, et c'est Dieu qui l'accorde. Le luxe des riches, la débauche de leurs tables, l'état de leurs parures, la munificence de leurs demeures, sont encore des présents divins, mais des présents temporaires dont il faudra rendre compte, de présents terribles et déjà menaçants. Tous ces trésors, toute cette opulence, toute ces splendeurs réclament contre les administrateurs injustes qui détournent les biens de leur Maître, qui abusent de sa libéralité, qui laissent mourir à leur porte leur frère Lazare, sans interrompre leurs fêtes et leurs plaisirs. Dieu prête l'oreille à ces gémissements de la nature violente par les jouisseurs insensés et criminels. Il appelle à son tribunal le mauvais riche et lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de toi ? Rendez-moi compte de ton administration, car tu ne pourras plus désormais gouverner mon bien.

RENDEZ-MOI COMPTE DES GRACES RECUES

Mais les richesses véritables, les seules richesses pour le chrétien sont celles de la grâce. Dieu nous les a dispensées à profusion, il a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, et ce Fils nous a tant aimés qu'il nous a donné son sang, sa vie,

tout lui-même. Ce sang, cette vie, ce Christ-Jésus, Dieu parfait et tout parfait, c'est le don du Père, et l'Esprit-Saint, don du Très-Haut, c'est le don du Père et du Fils, et avec ce double et unique présent, les sources de toutes les grâces nous sont ouvertes : grâces de lumière pour l'esprit, grâces de force pour la volonté, grâces de douceur et de sainteté pour le cœur, grâces de foi, d'espérance et d'amour, grâces des divines Écritures et de la sainte parole, grâces venues directement du ciel, et grâces jaillissant du sein maternel de l'Eglise, grâces de repentir et grâces de perfection, grâces de la prière et des sacrements. Mais toutes ces grâces, venues de Dieu, retournent à Dieu, comme l'explicite saint Thomas, après l'influx de la grâce vient son reflux. Et parce que ce fleuve divin, qui nous attire dans ses flots pour nous porter à Dieu, n'est autre que le fleuve du sang de Jésus-Christ, ce sang a une voix qui crie mieux et plus fort que le sang d'Abel, et si cette voix se plaint, si nos âmes ne sont pas purifiées et vivifiées par ces flots de pureté et de vie, Dieu, attentif à la voix du sang de son fils, s'écrit au jour des vengeances : Ame chrétienne, âme rachetée, âme baptisée, âme tant de fois pardonnée, âme tant de fois nourrie du corps et du sang de ton Dieu : Qu'est-ce donc que j'entends dire de toi ? Rendez-moi compte de ton administration, car désormais tu ne pourras plus administrer mon bien.

QUE FERAI-JE ?

Que ferai-je puisque mon maître m'a ôté l'administration de son bien ? Travailler à la terre, je n'en ai pas la force, et j'ai honte de mendier. Telle est l'histoire de la plupart des pécheurs. C'est seulement lorsqu'ils sont tombés dans la misère qu'ils songent aux suites de leurs égarements tant que la fortune leur est favorable, ils ne songent qu'à se couronner de roses, mais viennent les adversités, oh ! alors, ils tombent dans d'affreuses perplexités et s'écrient eux aussi : Que ferai-je ?

Si le remords intérieur, ou la maladie, ou les revers de fortune vous atteignent, rappelez-vous que ce sont des bénédictions de Dieu, et que le bon Maître ne vous les envoie que pour vous convertir. N'écoutez pas alors la lumière de la grâce qui veut luire en vous. Peut-être que jusqu'ici vous avez vécu comme si Dieu n'existait pas, et maintenant que les infirmités vous ont étendu sur un lit de douleurs, dites-vous alors à vous-même, comme l'économe infidèle : "Que ferai-je ?"

Lorsque la tentation vous sollicite au mal et que vous nous sentons prêts à succomber, disons-nous aussi : Que ferai-je quand il faudra rendre compte au Souverain Juge de cette action ?

Lorsque les souffrances vous accablent, et que nous sommes tentés de murmurer disons-nous à nous-même : "Fideli non valeo", c'est-à-dire : Je ne puis endurer la moindre peine, comment pourrai-je supporter les flammes d'un feu dévorant ?

Lorsqu'on nous humilie, ou qu'on fait peu de cas de nous, répétons ces paroles : "Mendicari erubescit", c'est-à-dire : le moindre mépris m'est insupportable, comment donc pourrai-je souffrir la plus grande de toutes les confusions ?

Ces pensées qui nous viennent à l'esprit sont, en ces occasions, les premières grâces que Dieu nous envoie pour commencer l'œuvre de notre salut.

Mais, hélas ! semblables à cet intendant, nous ne prévoyons pas nos fautes, nous ne sommes désolés que de l'état où elles nous ont réduits, nous ne déplorons pas nos torts, nous ne nous repentons que lorsque le Maître nous les rappelle.

Le faire naître que la bonté de Dieu avait ménagé ces afflictions. Malheur à nous si, ne voyant que la verge et méconnaissant l'intention de la main qui l'emploie, nous refusons d'obéir à son impulsion ! Nous tombons alors dans cet aveuglement que Jérémie regardait comme le plus grand des malheurs : Vous les avez battus, Seigneur, disait-il, et ils n'ont point eu de douleurs ; vous les avez aveuglés, et dans cet état même, ils ont rejeté votre discipline, ils ont enduré leurs faces contre la pierre dont vous les frappez, et ils n'ont pas voulu venir à vous. (Jérém., v. 3.)

LES ENFANTS DE TENEBRES SONT PLUS PRUDENTS QUE NOUS

Je sais ce que je ferai, etc. Je pourrais me tirer d'affaire de deux manières, mais l'orgueil et la paresse me les interdisent ; voici donc ce que je ferai : je n'exigerai qu'une partie des obligations des débiteurs de mon maître, ils deviendront mes amis et me recevront chez

LA PAGE DE LA FAMILLE

eux quand on m'aura ôté mon emploi. Le maître lue cet économe infidèle de ce qu'il avait agi en homme d'esprit.

Remarquons bien que Notre-Seigneur n'a pas voulu, en louant l'habileté de cet homme, autoriser l'emploi illégitime des fonds qui peuvent nous être confiés. Les Pères de l'Eglise nous avertissent que ce ne sont pas les moyens criminels, employés par cet homme, que Jésus-Christ approuve, mais l'industrie qui les lui inspire ; aussi ne lui donne-t-il pas le nom d'homme fidèle mais d'homme intelligent. Il le met au nombre des "enfants de ténérès", et, en proposant son exemple aux "enfants de lumière", il les avertit d'être prudents, actifs, pleins d'ardeur pour les biens qui nous sont confiés, et d'user en quelque sorte d'un salut artifice pour obtenir ses faveurs.

Les gens du monde ne sont-ils pas mille fois plus circonspects, plus ardents, plus prudents pour des intérêts temporels et tout humains qu'ils ne le sont pour les intérêts de leur âme et de leur éternité ? Donnez la sagesse en toute autre chose, guidés par la prudence en toutes les autres affaires, cette sagesse, cette prudence ne nous manquent que dans l'affaire du salut. Nous devrions rougir de notre froideur dans le service de Dieu, et, si nous n'en rougissons pas, n'est-il pas à craindre que nous ne soyons pas du nombre des enfants de lumière ? Quoi ! nous souffririons que les enfants de ténérès nous surpassent en intelligence et en sagesse ! On se plaint parfois de ce que la morale du saint Evangile est sévère : on murmure parce qu'il est difficile beaucoup de porter la croix, de mortifier ses sens, pour accomplir la loi du Seigneur ; on dit que la voie des élus est une voie dure et pénible. Mais les routes qui conduisent à la fortune sont-elles moins épineuses ? Le service des hommes est-il moins pénible ? Le monde est-il un maître moins impérieux ? Et nous ne pourrions pas faire pour le Créateur ce que nous faisons pour les créatures ?

LES RICHESSES D'INIQUE

Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité, afin que, lorsque vous mourrez de tout, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.

Le Sauveur du monde, dit saint Augustin, appelle toutes sortes de richesses, même celles qui sont acquises le plus légitimement, des "richesses injustes", parce que les richesses de la terre sont de fausses richesses, elles n'ont mérité pas le nom. Si vous voulez avoir de véritables richesses, cherchez-en d'autres que les biens terrestres et périssables. Joie, tout nu sur son fumier, possédant les véritables biens, puis-que Dieu remplissait son cœur et qu'il chantait ses louanges au milieu

LA RONDE DE NUIT

La ville mal enclose, sans fossés ni remparts, s'était rendue, sans combat, à deux bataillons d'avant-garde.

Les Allemands rentrèrent en bel ordre, occupèrent l'Hôtel de Ville, les maisons principales, sans qu'un coup de feu retentit. Sur le passage, les rues étaient désertes ; l'abandon et le silence sont les protestations des impuissants.

Puis la nuit, nuit rapide d'hiver, tomba profonde, éteignant l'orgueil de vainqueurs, voilant la honte des vaincus. Dans les maisons fermées, des lumières pointaient progressivement : chaque famille continuait sa vie, étonnée de se retrouver semblable à la place coutumière, par cette heure effrayante de désastre suprême.

Dans une salle basse de l'Hôtel de Ville, un colonel prussien et huit officiers, sous la clarté de deux lampes requises, étudiaient les cartes déroulées sur une table.

L'officier supérieur, d'une voix brève, dictait des ordres successifs, qu'un lieutenant écrivait d'une main hâtive.

On devait se garder... Des corps francs battaient la campagne ; et dans cette cité découverte, un coup de surprise était à craindre. Le gros de l'armée allemande restait distant de 20 kilomètres. Il fallait compter sur soi-même, peu d'œil.

Chaque officier reçut des instructions particulières. Enfin, se tournant vers deux capitaines, le colonel prononça :

— Monsieur de Ferté, monsieur Margraf, de minuit à trois avec les hommes nécessaires, vous ferez une ronde. Vous, Ferté, par le côté nord de la ville ; vous, Margraf, par le sud ; en élargissant le cercle sur un périmètre d'une lieue environ, "extra muros". Je vous recommande, à l'un, les abords du fleuve, le pont des Croix ; à l'autre, les bois de Vouzy. A la première alerte, feu de salve pour l'alarme, et retraite immédiate sur nous, compris ?

Les deux capitaines acquiescèrent d'un signe de tête ; et le colonel congédia ses officiers. Chacun s'en fut où le sort le logeait, en attendant l'heure du service.

II

Soit, le capitaine Frédéric de Ferté marchait à pas rapides par les rues muettes et désertes. Il regardait alentour avec une curiosité mélancolique.

Il faisait un froid sec, et la lune s'était levée très blanche dans un ciel balayé.

L'ombre des maisons se projetait, violente, sur les parés blancs, et le milieu des voies restait en pleine lumière blafarde.

Au hasard, le capitaine allemand s'engageait dans la ville. Cette inspection n'était point commandée, pouvait être imprudente, mais il

de tant de malheurs. Si vous regardez les richesses de ce monde comme des biens solides et véritables, vous les aimerez ; et si elles possèdent une fois votre cœur, vous périrez avec elles.

On peut encore dire que les richesses de ce monde sont appelées des "richesses injustes", parce qu'elles sont la source d'un grand nombre d'iniquités chez la plupart des riches. Elles endorment le cœur ; elles le déchirent par des inquiétudes qui ébranlent la semence de la parole de Dieu ; elles entretiennent l'orgueil, l'ambition, la mollesse ; elles disposent l'homme charnel à suivre les maximes les plus opposées à celles que Jésus-Christ a enseignées. C'est donc de toutes sortes de richesses que Jésus-

Christ parle et dont il veut que nous "ne nous fassions des amis qui nous reçoivent dans les tabernacles éternels".

GRANDEUR ET PUISSANCE DES PAUVRES

Que dire enfin de ces pauvres dont il faut se faire des amis "qui nous reçoivent dans les tabernacles éternels" ? Que de grandeur dans ces seuls mots ! Quelle idée tout à la fois et plus sublime et plus touchante que de montrer ces hommes si délaissés, si méprisés aux yeux du monde, tenant le premier rang à la cour du roi des rois, et par leur crédit tout-puissant, devenus dans le ciel les intercesseurs de ceux qui ont été leurs intéressés sur la terre !

Pauvres de Jésus-Christ, consolez-vous : aujourd'hui tout vous fuit, tout vous abandonne ! Hélas ! vous n'avez point d'ami ; mais levez les yeux vers le royaume qui vous appartient ; aujourd'hui vous implorez l'assistance des riches, alors ils implorement votre secours aujourd'hui, votre destinée est entre leurs mains, c'est de vous que dépendra la leur ; aujourd'hui, toutes les portes vous sont fermées, alors vous serez les gardiens des portes éternelles.

Riches, quel pensez-vous à vous faire des amis ? Hélas ! vous savez ce que sont tous les amis du monde, inconstants et trompeurs, intéressés autant qu'ingrats ; mais en voici que le monde ne connaît point ; en voici qui vous resterez quand tous les autres auront disparu ; qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront vos amis "lorsque vous manquerez de tout", c'est-à-dire à l'heure de la mort, temps fatal, où toutes les richesses vous seront enlevées, où la force et la volonté de travailler seront inutiles ; en voici qui vous resteront quand tous les autres auront disparu, et qui seront

No 34

LE DUC d'YORK a QUEBEC

II

Le prince Edouard, duc de Kent, père de la Reine Victoria.—Son éducation.—Gibraltar.—Québec.—Arrivé le 21 août 1791.—Visite aux Ursulines.—Kent House.—Le duc de Kent et le seigneur de Beauport.—Le prince paraît d'Edouard de Salaberry.—Elections politiques.—Aux Ursulines.—Séjour à Halifax.—Mariage en Angleterre.—Mort du duc de Kent.—Lettres à l'évêque de Québec.

Quatrième fils du roi Georges III et frère du duc de Clarence, Edouard qui devint duc de Kent, était né le 2 novembre 1767. Il avait l'habitude de dire : "Je suis venu en ce monde assez mal à propos, c'était dans le sombre mois de novembre ; la nuit était encore plus sombre, elle était enveloppée dans le deuil ; un de mes oncles, le frère bien-aimé de mon père, venait d'être mis dans son cercueil ; ses funérailles eurent lieu 24 heures après ma naissance. Je me suis souvent demandé si ma malencontreuse apparition dans ce monde n'était pas un présage de la vie triste et pleine de luttres qui m'était réservée."

Entré dans l'armée à dix-huit ans, traité avec la dernière rigueur et comme le dernier des soldats, mal payé, il commença de bonne heure à s'endettier, et tout en apprenant à souffrir lui-même, il apprit aussi à faire souffrir les autres. Fait colonel en 1788, et presque au même temps chevalier de la Jarretière, il est transféré de Hanovre à Genève, pour y continuer son instruction. Revenu en Angleterre, en 1790 et sans permission, il est envoyé à Gibraltar par son père, qui ne lui donne que vingt-quatre heures pour se préparer et une entrevue de dix minutes. Très impopulaire parmi les soldats, à cause de son inflexible sévérité, il ne demeura que quinze mois à Gibraltar, et reçut l'ordre de se rendre en Canada avec son régiment. Il n'est que juste de dire qu'il s'était acquis l'estime des officiers de la garnison, qui rendaient de lui les meilleurs témoignages à la Cour. Après une navigation de sept semaines, il arriva à Québec, le 11 août 1791, avec le 7ème régiment des Fusiliers Royaux, dont il était le colonel, et à bord de "L'Ulysse", accompagné par "La Résistance".

Le lendemain, il y eut au château Saint-Louis une grande réception à laquelle assista tout ce que Québec renfermait d'important dans l'Eglise, dans l'Etat et dans l'armée.

Le mardi, dit "La Gazette de Québec", le régiment débarqua sur

la grève de la Basse-Ville, où, après s'être rangé, Son Altesse Royale, en compliment pour la garnison, lui fit faire les évolutions accoutumées d'un salut au son du tambour, la musique jouant "God save the Queen". Le régiment monta ensuite sur la Place d'Armes, devant le Château, où, étant rangé en présence d'un grand concours de spectateurs, il fut passé en revue par S. E. le Lord Dorchester et Son Honneur le général Clarke, Son Altesse Royale commandant en personne d'une manière qui manifesta à la

fois le prince et le soldat. De là le régiment défila dans la rue St-Louis, déposa ses drapeaux chez S. A. R., et se rendit aux redoutes du Cap Diamant. Ce serait manquer à la justice que nous devons à ce régiment, si nous ne disions que nous ne nous rappellerons pas en avoir vu aucun en ce pays, d'aussi belle apparence."

Ajoutons que d'après la tradition, son corps de musique était le plus beau qui fut encore venu en Canada.

Fils de roi, âgé de vingt-quatre ans, bel et brillant officier ; on peut se figurer l'effet que produisit à Québec et les succès de tous genres que put remporter le futur duc de Kent, enfant homme et homme gaillard, chevaleresque et aimant les aventures, le prince se prodigua dans la société canadienne, se fit des amis de tout le monde, et devint d'une popularité universelle. On le voit, peu de temps après son arrivée, se distinguer avec son régiment pour éteindre un incendie, et demander qu'une des pompes fût mise dans les casernes, afin que ses soldats pussent s'en servir en temps opportun.

Un autre jour, il demanda et obtint la faveur d'assister à une cérémonie religieuse au monastère des Ursulines. C'était, dit l'Analiste, "à la profession de ma sœur Marie de l'Incarnation". Il suivit la cérémonie dans notre chœur, accompagné de M. Hubert, curé de Québec, et d'un grand nombre d'officiers. Sa Grandeur vint ensuite rejoindre le prince et le conduisit dans les différents départements du monastère. Son Altesse s'informait partout d'une manière très gracieuse de notre genre de vie. Il fut reconduit en dernier lieu à la chambre de notre révérend Père supérieur, où se trouvait une table couverte d'un excellent dessert. Son Altesse y fit honneur, et se retira, dit-on, très satisfaite. Une heure environ après son départ, le prince envoya à notre communauté la somme de 280 livres, pour la valeur de trois ruines ou plus d'ouvrages en écorce que

nous lui avions présentés.

"L'affabilité du prince charmait tout le monde ; mais sa bonté parut d'une manière bien sensible dans l'événement douloureux dont le récit nous transmet ainsi les détails." Il raconte la mort de M. Augustin Hubert, curé de Québec, qui se noya le 21 mai 1792, vis-à-vis la Pointe de Lévis. Puis il ajoute : "Des chaloupes furent occupées jour et nuit, avec toutes sortes d'instruments, pour retrouver le corps ; le prince fit même, à plusieurs reprises, plonger ses soldats, mais tout fut inutile ; ce n'est que le six de juin qu'on le trouva sur le rivage."

Le Prince résidait à Québec dans la maison située en face du Palais de Justice et qui porte en son honneur le nom de Kent House. Il habita aussi "Mansion House" mais son bâton par sir Frédéric Haliburn et situé à l'ouest de la chute Montmorency.

S'il aimait à fréquenter les salons et les salles à dîner, de ses amis, il savait aussi recevoir chez lui où l'on pouvait remarquer entre autres les Halls, les Salaberry, les Caldwell, les Lyburner et quelquefois le bon et joyeux Père Félix Bercy, supérieur des Récollets.

Celui-ci qui retirait du gouvernement un traitement de cinq cents livres, eut aussi souvent l'honneur d'avoir le duc de Kent à sa table, et M. de Caspe raconte à ce propos une bonne histoire dans ses intéressantes mémoires. La maison du Prince était tenue par la belle Julie de Saint-Laurent, veuve d'un bon de Fortillon qui, parait-il, avait été colonel dans l'armée française. Je trouve le nom de cette dame et celui du duc de Kent, son seigneur et maître, au baptême du quatrième fils de M. de Salaberry, seigneur de Beauport et, comme l'on sait, grand ami du Prince. Voici la copie de l'acte inscrit dans les registres de la paroisse :

"Le deux juillet mil sept cent quatre-vingt-deux, par nous soussigné, évêque de Cypre, présence de Messire Renaud, curé de Beauport, a été baptisé Edouard Alphonse, né le vingt de juin dernier, du légitime mariage de Monsieur Ignace Michel Louis Antoine de Salaberry, Ecuyer, Seigneur de Montmorency, l'un des juges de paix de Sa Majesté, etc., et de Dame Catherine de Hertel ; le parrain a été Son Altesse Royale, Monseigneur le Prince Edouard d'Angleterre, chevalier du Très-Noble Ordre de la Jarretière et de l'Ordre très-illustré de St-Patrick, colonel du Régiment Royal Fusiliers, Commandant à Québec, etc., etc. ; la marraine

Madame Alphonse Thérèse Bernadine Julie de Montgenêt de St-Laurent, Baronne de Fortillon ; qui ont signé avec nous. (Signé) "Edouard, Prince de la Grande Bretagne ; Montgenêt de St-Laurent, Bue. de Fortillon ; Hertel de Salaberry ; John Vesey ; Edmund Byng, Lt. Roy. Fusils ; Fredk. Aug. Wetherall, capt. 11th Regt. ; Renaud, ptre. ; Adélide de Salaberry ; John Hale ; Wm. Henry Digby, Lt. Royal, Fusiliers ; de Salaberry ; Ch. de Salaberry ; Ch. Thomas, C. C. P."

"Charles François, Evêque de Cypre."

Je suis convaincu qu'aujourd'hui, dans la Province de Québec, un baptême dans de semblables circonstances serait impossible ; cela me confirme dans l'opinion que je me suis faite depuis longtemps : qu'au point de vue religieux, nos pères dont on nous vante sans cesse la foi, ne valait pas mieux que nous. Quel est le père de famille qui choisirait un hérétique pour parrain de son enfant, et pour marraine, une femme occupant dans la société une place aussi risquée ? Et quel est l'évêque ou le curé qui consentirait à présider une telle cérémonie ? Sans doute le baptême était valide et l'on pouvait avoir des raisons plus ou moins graves d'enfreindre les règles de la Discipline de l'Eglise, mais le fait n'en est pas moins regrettable. J'ajoute que d'après M. de Caspe, le Seigneur de Salaberry "était un fervent catholique et avait élevé sa famille chrétiennement : La cloche, dit-il, sonne le dernier tintement de l'Anglais" ; le père et la mère se lèvent, et les sept enfants les suivent pour participer avec eux à la communion pascale. Quelques personnes, témoins de cet acte religieux de toute la famille de Salaberry, ne disaient que ce spectacle impressionnait vivement les fidèles réunis dans l'église."

Le jeune Edouard de Salaberry, qui fut ainsi le fils du duc de Kent, fut tué, en 1811, au siège de Cadix, pendant la guerre de la Péninsule Espagnole. Quant à la marraine, Madame de St-Laurent, elle quitta le monde, en 1818, et se retira dans un couvent de France. Il arriva au Prince Edouard de donner un jour une plus grande preuve d'amitié à M. de Salaberry : car celui-ci s'étant porté candidat à l'élection du comté de Québec, il se lança bravement dans la mêlée, au scandale de plusieurs, et patronna de toutes ses forces la candidature du Seigneur de Beauport, contre M. Berthelot d'Artigny, le digne du

barreau.

"Au moment, raconte M. Chauveau, où M. Berthelot allait obtenir la majorité, les amis des autres candidats ne trouvèrent rien de plus simple que de démolir le hustling, et l'officier rapporteur déclara élus ceux qui avaient la majorité."

Les électeurs protestèrent et voulurent naturellement regimber, et tout saccager : l'émotion était proche ; c'est alors que le Prince fit un discours pour les apaiser et leur faire accepter le fait accompli.

"Messieurs, dit S. A. R., y a-t-il parmi vous qui ce soit, qui ne regarde le roi comme le père de son peuple ?

"A ces mots, le peuple répondit par des acclamations de "Vive le roi !"

"Y a-t-il parmi vous, ajouta le prince, qui ce soit qui ne regarde, ou qui ne croie la nouvelle constitution (celle impériale de 1791) comme la meilleure qui soit possible pour opérer le bonheur des sujets de S. M. et le bon gouvernement de ce pays ?

"Les huzzas furent redoublés."

"Je vous recommande donc, conclut S. A. R., de vous retirer en paix ; je vous recommande la paix, la concorde et l'humanité ; que je n'entende plus parler de cette distinction odieuse d'Anglais" et de "Français". Vous êtes tous également sujets bien-aimés de S. M. B."

"Le tumulte cessa, ajoute "La Gazette", et les mozaïques, la rage, la fureur firent place à l'admiration et aux applaudissements."

On comprend que tout le monde ne fut pas également dans l'admiration de cette blague vraiment royale, et pour sa part M. Berthelot d'Artigny trouva que la plaisanterie du prince ne pouvait le compenser pour le siège qu'on venait de lui voler.

Il serait trop long d'énumérer les fêtes et les cérémonies auxquelles le prince eut l'occasion d'assister durant les trois années de son séjour à Québec. Je mentionne seulement qu'il était présent à la proclamation de la nouvelle constitution, que, le 2 novembre 1791, il y eut l'illumination de la ville et le lendemain bal au château, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, et qu'on le vit avec les officiers de son régiment, en 1792, suivre le convoi funèbre de madame de Verchères, née Agathe Lomoyne, de Longueuil, et plus tard celui du juge en chef Smith et celui de madame Chaussegros de Léry, née Martel de Brougnes.

Le 11 août 1792, le Prince partit pour ce que l'on appelait alors les

pays d'en haut, et visita les chutes de Niagara, et le district de Mont-réal.

Le 11 novembre 1793, le parlement lui présenta une adresse pour le remercier des grands services qu'il avait rendus au pays ; et avant son départ, dans les derniers jours de janvier 1794, ce fut le tour du clergé dont il avait su gagner les sympathies, et qui venait lui offrir en ces termes ses vœux et ses souhaits de bon voyage et de succès :

"Le clergé catholique Romain de Québec, protégé du meilleur des rois, vient témoigner à Votre Altesse son affection pour le Prince prochain qui va priver la province d'un si bon Prince."

"Ces vertus sociales qui vous rendent l'objet de l'amour public, l'activité et la vigilance militaire qui fortifient la confiance si bien méritée des sujets, vous font un titre certain à la reconnaissance de tous ; mais votre bonté en est un pour nous à la confiance que vous voulez bien agréer ces vœux que nous faisons pour votre santé et la prospérité de vos armes, etc., etc."

A son départ du Canada, le Prince Royal alla faire partie d'une expédition contre les armées de la République Française, il se distinguait à Ste-Lucie et à La Martinique, puis il fut envoyé à Halifax où, en 1795, il fut fait Lieutenant-Général et Commandant des Forces. En 1798, il retourna en Angleterre après une absence de treize ans, et le 7 mai 1799, il prit son siège à la Chambre des Lords. Toujours pauvre et malheureux, il repartit pour Halifax en juillet de la même année, revint l'Angleterre, va prendre le gouvernement de Gibraltar en 1802, et après bien des travaux, des réformes et plus encore de déboires, il est rappelé dans sa patrie. En 1812, il appuya fortement à la Chambre des Lords l'émancipation des catholiques. Le 13 juillet 1818, il avait cinquante ans et quelques mois, quand il épousa la Princesse Victoria de Saxe-Cobourg, veuve du Prince de Leningen. Son unique enfant, qui devint la reine Victoria, naquit à Kensington, le 24 mai 1819. Quelques mois plus tard, une inflammation de pommone conduisit le duc de Kent au tombeau.

Sa mémoire sera fidèlement gardée au Canada, non seulement parce qu'il a été le Père de notre excellent Souverain qui vient de mourir, mais à cause du long séjour qu'il a fait à Québec, des services qu'il y a rendus, et des amitiés sincères qu'il s'était acquises par ses qualités incontestables, dans les meilleures familles du pays. Pour ceux

qui veulent en savoir davantage, ils n'ont qu'à lire sa vie par le Rév. Eiskine Neale, les pages que lui consacre M. de Caspe, et les lettres écrites par le Prince à M. de Salaberry et publiées par M. W. J. Anderson.

Dans ces derniers documents, on voit que le duc de Kent protégeait le héros de Châteauguay, fils du seigneur de Beauport, et qu'il lui écrivait, comme dit l'honorable M. Chauveau, la petite part de justice qui lui fut rendue, et qu'il n'aurait peut-être pas eue sans lui, si faible qu'elle paraisse en comparaison de ses services."

Je viens de lire trois lettres que le Prince Edouard écrivait à Mgr Hubert, évêque de Québec, et une autre à son successeur, Mgr Denaut. Toutes sont datées d'Halifax : 15 juillet 1795, 17 janvier 1796, 8 juin 1796, et 19 août 1798. Je ne citerai que la deuxième :

"J'ai eu l'avantage de recevoir, Monseigneur, le 13 du mois de novembre, votre obligeante lettre datée Québec le 6 octobre. J'attends avec impatience voir arriver, l'été prochain, le moment que vous choisirez pour faire la visite de cette partie de votre diocèse. Vous pouvez compter que j'aurai un sincère plaisir à vous assurer de vive voix de la continuation de mon souvenir et de mon amitié."

"Je suis infiniment content d'apprendre que MM. Desjardins et Gazez sont en bonne santé, je serai très aise si vos arrangements vous permettraient de vous faire accompagner par ces messieurs pour lesquels j'entretiendrai toujours les sentiments de la plus parfaite considération et estime. Je vous prie (quand vous aurez l'occasion) de me rappeler au souvenir du Rév. Père Bercy et de MM. les curés Renault, Raimbault et Burke."

"J'ai eu l'occasion dernièrement d'écrire, en Angleterre, au duc de Portland, premier Secrétaire d'Etat, en faveur de M. le Missionnaire Jones ; j'espère que nous trouverons les moyens de lui faire avoir quelque douceur nouvelle, de laquelle ce brave et honnête ministre est très digne. N'ayant rien de plus à ajouter, je vais lui finir ma lettre, en me souvenant, Monseigneur, avec la plus parfaite considération et estime,

"Le plus zélé et dévoué de vos serviteurs,

"EDOUARD, Commandant les troupes de Sa Majesté dans la Province de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., etc."

EMILE SÉDILLOT.
(A continuer.)

Corsets D. & A.

Ajustement parfait et distingué.

Les Corsets D. & A. Devants Droits, sont recommandés par toutes celles qui en ont fait l'essai.

Les modistes "tailleurs" sont particulièrement enchantées des résultats obtenus par l'usage de ces corsets.



FAIT EN BLANC ET DRAB

Prix \$1.00 à \$2.00 la paire.

MARTEL & COTE

EXPRES POUR

Pianos, Bagage, Coffre de sûreté, Pique-niques, etc., etc.

2 rue D'Youville

QUEBEC

TELEPHONE 1045

2018

Vieux Timbres-Poste

On demande à acheter des vieux timbres du Canada, spécialement les quatre feuillets d'émission, ainsi que les timbres surchargés de deux centimes.

Pour ce vieux timbre, j'offre un set de chambre en bois franc, dernier patron, livré en bois franc. Visitez de 2 h. à 5 h. p.m.

A. DROLET, 161 rue St-Jacques, Québec

an-1m

EXPOSITION PROVINCIALE A QUEBEC

La plus grande qui n'ait jamais été tenue,

du 16 au 21 Septembre 1901

15,000.00 offert en prix

Réservez vos espaces de bonne heure.

Pour informations,

C. E. Dubord, Président.

P. T. Légaré, Sec. Trés.

5011 24 p 186 111

La Canada Carriage Co.

Construit toutes sortes de wagons et d'express

Echantillons

Des voitures, les plus modernes, aux entrepôts

— DE LA —

COMPAGNIE

FROST & WOOD

78 rue St-Paul

La quantité n'y fait rien, il faut la qualité avant tout.

"DEVANT DROIT"

Buste bas, taille longue, manche prononcée—tel est le dernier décret de la mode pour corsets.

Le corset N. C. TAYLOR-KUT, avec "DEVANT DROIT" est le véritable corset de ce genre.

Il donne une coupe gracieuse au dos et aux hanches.

Il appuie mais ne presse pas l'abdomen

Parfait dans tous les détails. Voyez à ce qu'il porte la marque de commerce suivante :

Deux qualités, \$1.00 et \$1.25.

NATIONAL CORSET MFG CO., QUEBEC ET TORONTO

N. C. TAYLOR-KUT

REGISTERED

78 rue St-Paul

La quantité n'y fait rien, il faut la qualité avant tout.

Deux qualités, \$1.00 et \$1.25.

NATIONAL CORSET MFG CO., QUEBEC ET TORONTO

Un très joli Portrait-Gravure de LA REINE VICTORIA

Pour 10c seulement

Ces portraits seront vendus par tout le monde. "On ne connaît que pour l'aimer, on ne l'a nommé que pour la vanter". Il y a 10 millions de personnes aux Etats-Unis et aux Canada qui demandent chacune l'un de ces jolis portraits. Grandeur 16 x 20. Aucune dépense n'a été épargnée et le portrait est digne d'un joli cadre. Des agents peuvent en vendre 100 par jour.

Portrait échantillon par la maille 10 cents franc de port. Une douzaine de portraits 75c., vendus pour \$1.20, profit 45c.

50 portraits \$3.00, vendus pour \$5.07, profit \$2.00. 100 portraits \$6.00 vendus pour \$10.00, profits, \$5.00. Vous feriez mieux de commander 100 portraits à la fois et battre le fer pendant qu'il est chaud. Le temps pour vendre ce portrait est lorsque les gens le demandent. Il en ont besoin maintenant.

Home Novelty Mfg Co., P. O. Box 518, Dept. 623 Chicago

SANS RIVAL ! SANS EGAL

TEL EST LE CORSET

P. C.

Voulez-vous vous en convaincre

ESSAYEZ-LE

et vous constaterez que la coupe est parfaite, le fini sans reproche et le matériel de qualité supérieure.

PARISIAN CORSET MFG COMPANY

Les grands ports de mer du monde

PORTS AMERICAINS — (SUITE)

PHILADELPHIE

Cette ville est située à 103 milles de la mer, au confluent des deux rivières Delaware et Schuylkill, qui donnent 33 milles de rive utilisable pour la navigation. Depuis 1888, de grands travaux y ont été exécutés : le gouvernement fédéral a fait disparaître des batteries et des îles pour améliorer la navigation de la rivière Delaware, un dragage de 22 millions de verges cubes qui a coûté \$4,200,000. De son côté, la ville s'est fait autoriser à prendre le contrôle des quais, a marqué l'alignement des quais futurs et des têtes de jetées, et élargi l'avenue Delaware, qui longe le port, à 150 pieds ; les jetées mesurent 550 à 700 pieds de longueur sur 75 à 100 pieds de largeur, avec 200 pieds de darse entre chacune. La loi donne à la cité le droit d'expropriation quand après un avis de six mois les propriétaires riverains n'ont pas construit leurs quais conformément aux plans.

Il est aussi décidé de construire un chemin de fer de ceinture, raccordant les quais aux voies ferrées, sous le contrôle d'une administration indépendante de toute influence particulière, mais cet ouvrage n'est pas encore commencé. En 1896, la ville a dépensé plus de \$800,000 sur les rues qui donnent accès au port.

Les exportations et importations du port de Philadelphie, qui étaient de \$30,000,000 en 1870, ont dépassé \$80,000,000 en 1896.

M. Geo. S. Webster est l'ingénieur en chef de la cité de Philadelphie et comme tel a charge de tous les travaux du port. Il a bien voulu nous transmettre les renseignements suivants, par l'obligeance entremise de M. J. Sterling Deans, l'ingénieur en chef de la Phoenix Bridge Company :

"Les profondeurs dans le havre de Philadelphie sont au minimum de

26 pieds à eau basse entre la ville et la mer, et le long des quais de Philadelphie varient d'un minimum de 26 pieds à mer basse à 50 pieds.

"Les charges d'accostage et de quaiage sont considérées très peu onéreuses. Il faut évidemment qu'il en soit ainsi, puisque Philadelphie est capable d'accroître son trafic, en dépit de l'inconvénient de 90 milles de rivière entre la ville et l'océan, laquelle rivière n'est pas convenablement draguée ni éclairée pour la haute navigation.

"Il est maintenant question de prolonger notre nouvelle ligne de quais et docks de North à Green Street, soit à environ trois quarts de mille au-dessous des quais actuels. La cité de Philadelphie est en train de dépenser \$250,000 en dragages dans les rivières Delaware et Schuylkill dans les limites de la ville. De son côté, le gouvernement des Etats-Unis est en train de dépenser le crédit actuel de \$550,000 en dragage dans la Delaware entre la ville et la mer, et l'on propose de dépenser plusieurs millions de dollars pour mettre la rivière en parfaite condition pour les plus forts tonnages océaniques."

BALTIMORE

Le havre de Baltimore est sous le contrôle municipal, administré par un Harbor Board, composé du maire et de six citoyens. La ville perçoit les droits de docks et de quais. L'Etat du Maryland y possède deux quais avec entrepôts où tout planteur de tabac de l'Etat peut emmagasiner son tabac le temps qu'il lui plait, sauf à payer une modique redevance quand il le retire de l'entrepôt. La ville possède quelques quais et un bassin pour la petite navigation. Le reste des quais est propriété privée. Baltimore est avant tout un port d'expédition de grain depuis une vingtaine d'années ; les navires qui le fréquentent

n'ont pas toujours de cargaisons de retour, l'exportation ayant été de \$22,000,000 en 1896, et l'importation de \$13,000,000 seulement. Comme à Boston, les chemins de fer contrôlent le gros du trafic et ont des arrangements spéciaux avec les steamers. Le Baltimore et Ohio a son terminus à l'extrémité du port, et le Pennsylvania à Canton, à quelque distance de la ville. Ces deux chemins de fer ont des entrepôts et des éleveurs à grain sur leurs quais. Ils ont aussi leur propre service d'allèges. Le chemin qui conduit dans le port a une profondeur de 27 pieds.

NEWPORT NEWS

C'est l'un des plus nouveaux ports de l'Atlantique, ne datant à vrai dire que de 1885, et cependant il a d'ambitieuses visées. En réalité, ce n'est que le terminus d'un chemin de fer, le Chesapeake et Ohio, qui l'utilise entièrement à son propre avantage. Il y a un éleveur d'une capacité de 1,700,000 minots, deux grands quais au charbon, quatre autres pour la marchandise générale, et un pour les passagers. Les entrepôts des quais ont une capacité de 1,500 carloads, et les garages du fret peuvent contenir 3,500 wagons. Le chemin de fer possède une largeur d'un mille de façade sur la baie avec 24 pieds d'eau à basse marée à la tête des jetées ; mais le chenal offre non loin de là des mouillages sûrs à 60 ou 70 pieds de profondeur. Les steamships qui ont des contrats avec le chemin de fer n'ont rien à payer pour l'accostage, et la main-d'œuvre coûte 30 p. c. de moins qu'à Boston. L'une des jetées est pourvue d'un système de machines élévatrices qui fonctionnent avec une rapidité remarquable. La farine, qui y est transbordée en grandes quantités, est prise sur des trucs au rez-de-chaussée et élevée au second étage, d'où elle est directement portée

dans le vaisseau. En somme, les conditions du port sont extrêmement favorables au chargement rapide et économique de toutes sortes de marchandises, et la facilité de s'y approvisionner de charbon à bon marché et rapidement y attire les steamers en grand nombre.

Newport News possède l'un des plus grands bassins de radoub du continent, assez vaste pour les plus longs et les plus profonds steamers d'Amérique. Sauf la profondeur d'eau aux accostages, Newport News, dans ses conditions actuelles, est le port qui offre le plus de points de comparaison avec celui de Québec. Ses exportations, qui n'étaient que de \$3,000,000 en 1885, se sont élevées en 1896 à 15,000,000 ; mais le chiffre des importations dépasse à peine 1 million de piastres par année. C'est avant tout un port d'expédition.

CHARLESTON

Les principaux quais et entrepôts de Charleston sont aux mains d'une Terminal Company, qui a son chemin de fer de ceinture raccordant les quais avec les chemins de fer. Le tarif d'aiguillage sur le chemin de fer du port est de \$2 par carload, ou \$3 transbordement compris. Le havre est sous le contrôle d'une commission de treize membres dont font partie le maire, le président de la Chambre de Commerce, le président du State Board of Health, et l'un des pilotes. Charleston est un port d'expédition, dans les affaires vont en décroissant depuis 1875.

SAVANNAH

Les deux principaux chemins de fer entrant à Savannah contrôlent une si grande partie du port que le reste est déprécié en valeur. Ils acceptent de fait tout le transbordement et l'entreposage. Le tarif d'aiguillage sur la ligne du port varie de \$1 à \$3 par wagon. Le Cen-

tral Railroad y a un éleveur à grain de 500,000 minots. Les charges d'élevage, d'accostage et de hangarage sont à peu près les mêmes qu'à Boston. Les exportations du port sont tombées de \$30,000,000 en 1890 à \$21,000,000 en 1896, et les importations de \$1,000,000 à \$275,000 dans le même intervalle. La cause de cette décadence est le peu de profondeur du havre, qui empêche les steamers de première classe d'y pénétrer.

NOUVELLE-ORLEANS

Ce port dispute le second rang à Boston, et prétend venir du suite après New-York, parce qu'en 1900 ses exportations se sont élevées à \$142,000,000, \$15,000,000 de plus qu'en 1899. L'accroissement de ses affaires a été réellement merveilleux depuis un certain nombre d'années. On l'attribue d'abord à la construction des jetées Eads en 1875, qui ont eu pour effet d'élever de 17 à 30 pieds le niveau de l'eau à l'embouchure du Mississippi ; puis aux mesures énergiques prises plus récemment par l'Etat, en établissant dans le port le régime de la propriété publique. Depuis 1890, le port est administré par une Commission qui a le pouvoir de reprendre les quais sous bail de dix ans, d'en construire de nouveaux et de réduire les péages. Au début, la ville était propriétaire de tout le bord de l'eau ; mais en 1891 elle avait commis l'imprudence de se dessaisir d'une étendue de 5 milles de front sous bail de dix ans. Les chemins de fer de leur côté avaient établi leurs terminus dans le voisinage. Illinois Central à Southport, à 5 milles au-dessus de la ville ; le Texas Pacific et le Southern Pacific sur la rive d'en face, et à Algiers. Le N. O. & Western Railroad s'était organisé en 1896 avec un capital de \$6,000,000 à Chalmette, 7 milles en bas de la ville. Ces compagnies avaient des

éleveurs de 500,000 minots, des presses à coton, etc. L'installation de Chalmette, entrepôts, presses, etc., est desservie par un chemin de fer étroit mu à l'air comprimé pour réduire les frais d'assurance. Il a fallu construire un chemin de fer de 14 milles pour raccorder ces terminus. Le tarif d'aiguillage est de \$2 par wagon. Malgré tous ces efforts, les affaires du port déclinant au lieu d'augmenter, on décide de mettre fin au système des baux de dix ans et aux tarifs exorbitants prélevés par les locataires, et de réduire les charges à tous les docks, en supprimant le droit de quaiage, c'est-à-dire le droit prélevé jusqu'alors sur les cargaisons. Aujourd'hui, tous les quais de la Nouvelle-Orléans sont pratiquement propriété publique et les charges y sont réduites au minimum. Il en résulte que c'est aujourd'hui l'un des plus grands ports d'expédition de grain et de coton du continent. Les sinuosités et les crochets de la rivière donnent au havre de la Nouvelle-Orléans une surface riveraine de trente milles.

SAN FRANCISCO

Les docks de San Francisco sont publiés dans le sens le plus large, sous le contrôle d'une commission d'Etat, créée en 1863. Les droits de dock et de quai sont réduits au minimum, et autant que possible également partagés entre le vaisseau et la cargaison. Dans aucun cas, la Commission ne se dessaisit de son droit de domaine éminent, ou d'expropriation ou confiscation. Elle ne loue pas les quais, mais permet de s'en servir à certaines conditions. Toute telle concession est susceptible de prendre fin à 30 jours d'avis. La Commission a seule le pouvoir de construire et d'exploiter les lignes de raccordement. Elle est aussi autorisée à élargir à 150 pieds les rues longeant le port.

Ce régime peut paraître un peu draconien ; cependant les affaires du port n'ont cessé d'augmenter depuis qu'il existe. Depuis 1863 on a perdu \$12,500,000 en droits de tonnage et de quaiage et concessions, et l'on a dépensé en constructions \$5,000,000, plus \$1,400,000 en dragages.

Le port de San Francisco importe plus qu'il n'exporte, le total des entrées et sorties en 1896 étant de \$73,000,000.

LES AUTRES PORTS AMERICAINS

Les ports des grands lacs ne sont mentionnés ici que pour mémoire, n'étant pas des ports de mer à proprement parler, bien qu'il s'y fasse un trafic énorme, et que les Etats-Unis et le Canada aient dépensé beaucoup d'argent pour améliorer ces grandes routes navigables du intérieur. Depuis 1823, le gouvernement américain y a pour sa part dépensé \$40,000,000 pour le creusement des havres et des chenaux qui y conduisent, et c'est aussi là qu'est allée une bonne partie des \$88,000,000 qu'ont coûtés les canaux canadiens. D'ailleurs, les grands lacs ne sont pas la propriété exclusive des Etats-Unis. Nos voisins du Sud ont pour habitude de tirer la couverture de leur côté ; il faut un peu leur pardonner. Ils en ont si grand à couvrir. En réalité, les grands lacs sont presque en entier propriété mixte des deux pays.

Les ports secondaires de l'Atlantique n'entrent pas non plus dans le cadre du présent travail. De ce nombre sont Portland, qui est à vrai dire le port exclusif du Grand-Tronc, pour expédition seulement, et dont l'exportation ne dépasse guère \$1,000,000 par année ; et Norfolk en Virginie, où l'unique détail à relever est le système des péages, qui consiste en un droit de 10 par tonne par jour, imposable sur le steamer.

(A suivre)

La Vraie Maison du BON MARCHE.
SE TROUVE AU
No. 155 Rue St-Joseph.

Entre autres spécialités : Tweeds et Serges,
Etoffes à Robes,
Chapeaux d'hommes, Chaussures.

HABILLEMENTS faits pour hommes, garçons et enfants.
UN TAILLEUR d'expérience à l'établissement.
MODISTES de première classe.
L'assortiment des modes est des plus considérables.
Tous les jours nous recevons les Dernières Nouveautés.
Un visite est sollicité.

LA QUEBECOISE, 155, RUE ST-JOSEPH

UN SEUL PRIX
TOUJOURS AU MEME POSTE

Maison Ludger O. Bedard

Coin des rues St-Joseph et de la Chapelle

Grande vente de la Balance du Stock de Faillite de Messieurs
DAVIDSON & HORAN

Nous attirons tout spécialement votre attention sur cette grande vente de la balance de marchandises provenant de la faillite de MM. Davidson & Horan. Les marchandises que nous offrons sont toutes faites extraordinaires. Il y a pour vous en achetant maintenant inutile d'énumérer les prix, la liste en serait trop longue. Venez vous voir ; nous vous réservons des surprises. Nous sommes toujours au poste.

129 doz. de matinés en soie Marsarene valant \$1.25 pour 49c

Ludger O. Bedard Coin des rues St-Joseph et de la Chapelle
(Ancien poste de La Kermesse)

Chemin de fer du Lac St-Jean

Nul touriste ne devrait manquer de faire une visite à l'intéressant village des Hurons par le train populaire qui laisse Québec à 1.30 p. m. tous les jours excepté le dimanche, pour Indian Lorette, le lac St-Joseph et les stations intermédiaires, et qui au retour arrive en ville à 4.30 p. m., durant la saison d'été.

C'est à Indian Lorette que l'on peut voir le seul troupeau de Buffalo qui existe dans l'est canadien. Un train laisse Québec pour St-Raymond tous les dimanches à 1.45 p. m., et au retour arrive en ville à 9.15 p. m.
J. et S. N. O.

CORSETINE



La Robe de Chambre Ideale

FABRIQUEE DANS LES

Plus Jolis Dessins d'Indiennes

AVEC

CORSACE DETACHABLE

CORSETINE

Le comble de l'élégance et du confort

Dernière nouveauté Américaine en vente au

Syndicat de Quebec

Achetez le centrifuge "U. S."
C'est le plus AMELIORE. Celui qui fera le meilleur ouvrage. Le plus durable et le plus économique

Tous ceux qui ont acheté des Centrifuges U. S. sont satisfaits :



Nous recommandons avoir acheté des Centrifuges à la main "U. S." ces machines nous ont donné satisfaction sous tous les rapports, et elles sont les meilleures.

A. Masson St-Augustin Portneuf
Edouard Bedard, Charlesbourg Québec
Fred Villeneuve, Charlesbourg Québec
Alf. Laliberté, St-Henri Lévis
Eug. Desjardins, St-Nicholas Lévis
Jos. Bagnard, St-Romald Lévis
Otilien Buisson, St-Henri Lévis
Pierre Lacombe, St-Henri Lévis
Ferd. Laliberté, St-Henri Lévis
Michel Gosselin, St-Laurent
Jos. Cloutier, Stouffville Québec

Et une foule d'autres dont la liste des noms serait trop longue à énumérer. Si vous avez besoin d'un CENTRIFUGE demandez nos catalogues et prix.

P. T. LEGARE,
273-275, Rue St-Paul, Québec
Voitures, Bicycles, Instruments Aratoires, Coffres-forts, etc., etc., etc.

L'IVRESSE
Si votre mari, frère, père, ou quelqu'un de votre famille est atteint de la maladie de l'ivresse, nous avons un remède facile, simple qui peut être administré même à son insu. Demandez des détails et envoyez un timbre de 2 sous pour la réponse. Réservez un exemplaire immédiatement. Adressez De W. H. Sloan 400 Ave. 20th St. St-Paul, Minn., U.S.A.

NOS TRAVERS.
Carnet de traverses pour les écrivains et les artistes. Prix 50 cents. Le but de ce livre est de donner à l'écrivain et à l'artiste un moyen facile de se procurer des traverses pour leurs œuvres. Adressez De W. H. Sloan 400 Ave. 20th St. St-Paul, Minn., U.S.A.

LE CADAVRE DE M. MORISSETTE

N'est pas encore retrouvé

L'on se rappelle de la disparition de M. Adolphe Morissette de cette ville, lors d'un voyage qu'il fit à la Baie St-Paul, le 24 juin dernier.

Nous avons déjà publié son signalement, et avons de fortes raisons de croire que M. Morissette s'est noyé.

Comme nous l'avons déjà dit, la famille offre une généreuse récompense qui sera accordée à la personne qui pourra donner des renseignements utiles ou qui retrouvera le cadavre.

18-3 fs.

GARANTI

Nous garantissons nos prix et notre marchandise. Pas de déception. Esquay, Lépinay & Frère, 2 juil.—ma, j, v, s, j-n-o

DEMANDES

AGENTS—On demande à raison de \$2.00 par jour, des messieurs et dames de confiance, non pour solliciter, mais pour employer des agents. Position permanente, \$600 par année et dépenses. Maison recommandable, avec les meilleures références. Expérience pas nécessaire. Travail fait par une population strictement française. M. A. O'KEEFE, Gérant de district, 187 Rue Bay, Toronto

L'Auxiliaire Maternel



IL GUERIT LES ENFANTS

Québec, 12 Novembre 1899.

Sur prescription de mon médecin j'ai fait prendre du

VIN DES CARMES

à mes enfants qui étaient très faibles. J'ai été très satisfaite, car ils sont revenus immédiatement à la santé et ce vin est très facile à prendre.

Mme Joseph Lefebvre

RUE ST-JOSEPH

Ancien poste du Vendôme

Eau Minérale de St-Leon

UN AVIS AUX TOURISTES

Il faut prendre un verre de cette eau minérale, et deux et trois

Buvons d'Eau Minérale, lisez le témoignage suivant :
Dixon, Ill., 4 Juillet 1901.

A la Cie d'Eau St-Leon, Québec
Messieurs,

J'ai essayé l'Eau et fut guéri de la maladie des reins, et je recommande celle-ci pour un ami, si il est possible de l'avoir. Si vous plait de répondre sur réception de cette lettre, et me l'envoyer.

Adressez
Mme A. G. ACKERT,
56 E. Boyd St., Dixon,
Lee Co., Illinois.
N. B.—L'on N. B. Perkins, de Jefferson, N. H., me l'a recommandé.



EN VENTE

Par les Principaux Pharmaciens et Epiciers

DEPOT CENTRAL

No. 3 Rue Port Dauphin

BICYCLES! BICYCLES!

A VENDRE A GRANDE REDUCTION

Trois bicyclettes pour Dames, caoutchouc Dunlop. Un "Gendron", aluminium, \$35.00 prix ordinaire \$65.00. Un "Gendron", émaillé noir, \$25.00, prix ordinaire \$45.00. Un "Massey Harris", \$28.00, prix ordinaire \$45.00.

Nous conseillons à ceux qui veulent se procurer un bon bicyclette bon marché de profiter de cette occasion, car nous avons décidé de ne plus garder de bicyclettes sous liquidons cette ligne.

H.O. Martineau Marchand de Fer
135 rue St-Joseph

GLOVER FRY & CIE
IMPORTATION DE TAPIS NOUVEAUX

Wittou, Axminster, Bruxelles, Tapisseries.
Vous trouverez dans ces derniers les meilleurs valeurs et les patrons les plus nouveaux.

Un grand choix de Rugs (carré) et Mattes, Prélarts et Linoléums dans les dessins les plus nouveaux.

DEPARTEMENT DES DRAPERIES
Nos Rideaux de Point Renaissance, Point d'Irlande et Nottingham sont des mieux choisis.

Poles, anneaux et ornements en cuivre des plus jolis dans les prix les plus bas.

GLOVER FRY & CIE
24 ET 26 RUE DE LA B. B. RUE

AVANTAGES SPECIAUX

GRANDES REDUCTIONS

Comme je me propose de commencer sous peu l'agrandissement de mon établissement, je suis obligé de faire une grande réduction sur mon stock varié de meubles que j'ai en mains.

Ayant fait des achats considérables pour le printemps il faut de toute nécessité que j'écoule ce stock, le plus tôt possible afin de ne pas être gêné dans mon local, quand les réparations commenceront.

Les personnes qui désirent se procurer des meubles du dernier goût et à très bon marché, ne devraient pas manquer l'occasion qui leur est offerte. C'est une chance spéciale de pouvoir meubler soit un salon soit une chambre à coucher, soit une salle à dîner à très bon marché.

Qu'on se rende donc au No 721 rue St-Valier, et l'on pourra faire des achats merveilleux tant qu'à la modicité des prix et à la supériorité des effets.

Il faut vendre à tout prix d'ici à quelques jours.

Thomas Gagnon,

721, RUE ST-VALIER,

TELEPHONE 3319.

PAS QUELQUE CHOSE POUR RIEN

Mais une grosse valeur pour votre argent à chaque fois. Nous ne gardons aucunes reliques ni curiosités, mais toutes nos Chaussures d'été, sont ce qu'il y a de plus Nouveau et de plus Confortable.

MARIEZ VOS PIEDS

A une paire de nos nouvelles Chaussures, et vous verrez un ménage modèle. La cérémonie vous coûtera peu, et la satisfaction sera grande.

Haute valeur. Bas Prix.

J. H. BEGIN,

No. 121, RUE ST-JOSEPH.



Cette gravure a été faite avec un de nos Kodak de \$1.00

J. E. Livernois



Les chutes de la rivière Ste-Anne, comté de Montmorency où un grand nombre de touristes se rendent tous les étés

UNE LETTRE DE WINNIPEG

En réponse à une correspondance publiée le 4 du courant

Winnipeg, Man., 13 juillet 1901.
Monsieur le Rédacteur.
"Le Soleil",
Québec.

Monsieur,

Vous m'accordez un tout petit espace dans votre bienveillant journal, pour répondre à une fausseté malicieuse, qui a paru dans votre numéro du 4 courant, sous forme de lettre, venant d'un colon du Lac St-Jean, M. C. Guillery, adressée à M. George Lebel, agent d'Immigration à Québec.

Ce monsieur Guillery est arrivé ici à Winnipeg vers le temps mentionné dans sa lettre et muni d'une lettre de recommandation de M. Hector Fabre, commissaire général du Canada à Paris, et vint nous dire qu'il avait lu dans les journaux quelque part qu'il avait été informé qu'il y avait de belles terres à prendre en homesteads à Winnipeg, et qu'il voulait s'établir sur une de ces terres. Comme MM. Roy et Gellay, qui s'occupent particulièrement des colons Français, étaient tous deux temporairement absents, ce monsieur vint me trouver à mon bureau pour obtenir des informations. Je l'informai que non seulement à Winnipeg il n'y avait pas de homesteads à prendre, mais que même dans la province je n'en connaissais aucun remplissant les conditions qu'il voulait trouver, car ce monsieur voulait de suite se mettre à labourer en arrivant. (Il paraît qu'il a changé d'idée cependant, depuis qu'il est rendu au Lac St-Jean). Je lui conseillai de visiter les districts d'Alma, la Montagne de l'Original et la Saskatchewan, là où il trouverait ce qu'il lui fallait, mais cela ne faisait pas son affaire, il voulait absolument avoir une terre au Manitoba. Je lui nommai les districts à l'est de la Broquerie, Stuartburn et Brokenhead et l'avertis que dans ces régions les meilleurs homesteads avaient été pris. Ce monsieur exigea qu'on lui fournît un guide pour le mener partout voir ces terres et cela de suite; qu'il y avait déjà toute une journée qu'il attendait et n'entendait pas être "blagué" plus longtemps. J'allai de suite consulter M. le Commissaire J. O. Smith, qui lui fit dire qu'il n'y avait pas de guide ici dans le moment, mais qu'on lui donnerait des lettres à nos agents dans les districts qu'il voudrait visiter, l'assurant en même temps qu'il trouverait dans ces gens des hommes qui parleraient sa langue et le conduiraient partout d'après le plan des townships qu'on lui fournirait. Ce monsieur n'avait pas l'air à comprendre et se mit tout à coup à dire, en produisant une carte de la Province de Manitoba, et mettant le doigt sur le district de Brandon, qu'il savait qu'il y avait là des homesteads et qu'il voulait y être conduit. Là, comme à Winnipeg il n'y a plus de homesteads à prendre. Lui ayant conseillé d'acheter une bonne terre ici, puisqu'il ne voulait pas aller à l'ouest, je m'efforçai de lui indiquer quantité de ces terres encore à bon marché dans nos paroisses françaises, même tout près de St-Boniface, des terres appartenant à l'archevêché offertes à bonnes conditions; ce monsieur en vint à conclure qu'il était tombé dans un nid de spéculateurs et qu'on y mettait de la mauvaise volonté. Il ne me cacha pas sa pensée. Le lendemain il vint me sommer que s'il n'était pas de suite placé sur un homestead à Brandon, qu'il s'en retournerait par le chemin qu'il était venu. Ce sont là ses paroles, qu'il m'attribue maintenant si malicieusement. Ce monsieur était très excité et se plaignait d'avoir été trompé.

M. Guillery nous dit qu'il a employé toute une journée pour visiter les environs de Winnipeg et a pu juger par là qu'il devait se démissionner sur les avantages qu'offrait à l'immigration les pays de l'ouest. En voilà une bonne! Si je me rappelle bien, je pense qu'il a fait le voyage à pied. Singulière prétention de porter un tel jugement après un coup d'oeil jeté au hasard.

M. Guillery semble singulièrement avoir changé d'idée depuis son voyage à Winnipeg. Ici il ne voulait entendre parler de homesteads, et au Lac St-Jean il ne fait aucune difficulté d'acheter une terre. Ici il ne voulait rien moins qu'une terre toute prête à labourer de suite, à Péribonka il est ravi de se terre en bois debout. Ici il ne voulait pas s'éloigner des grands centres et voulait une terre à la porte de Winnipeg ou de Brandon, à Péribonka il n'hésite pas à s'aller loger au milieu des bois. Ici il s'indigne contre le pays parce que le fils d'un colon de la Broquerie va l'hiver aux chantiers pour aider son père, à Péribonka il remercie le ciel et l'agent qui lui ont permis de trouver de l'ouvrage dans une scierie pour ses deux garçons âgés de 14 et de 17 ans!

Que ce M. Guillery est donc un esprit difficile à comprendre; il faut qu'il ait rencontré dans les bois du Lac St-Jean quelque fée qui, d'un coup de baguette, lui a tout doré. Nous lui souhaitons que son enthousiasme ne lui rappelle pas trop vite la fable de Perrette et du pot au lait, et qu'il ne trébuche sur ses souches il ne laisse choir son pot au lait.

Il est bien évident que M. Guillery est en tout ceci, simplement la victime de ceux qui lui ont si fau-

sement représenté le Manitoba et Pont induit dans l'erreur en lui faisant croire qu'il trouverait de suite un homestead autour de Winnipeg ou de Brandon. Nous sommes impuissants contre de pareils errements.

M. Guillery ne doit s'en prendre qu'à son impatience intransigeante, puisqu'il ne nous permettait même pas d'attendre une journée, s'il n'a pu trouver au Manitoba ce qu'il voulait y chercher. Avec un peu plus de réflexion ce monsieur aurait dû comprendre que les allouettes ne tombent pas plus ici qu'ailleurs toutes rôties à qui veut faucher, et qu'on ne visite pas une contrée aussi vaste que la nôtre pour y trouver ce qu'on y cherche, sans un peu de temps et de patience.

En somme, je considère de mon devoir de réfuter les accusations sans fondement de M. Guillery, accusations qui ont pris naissance dans un cerveau un peu trop enflammé.

Veuillez, M. le Rédacteur, accepter mes remerciements, et me croire,

Votre tout dévoué,
C. P. Beaudry,
Greffier des archives au bureau d'Immigration, Winnipeg.

LE PONT DE QUEBEC

(Suite de la 1ère page)

deux en 24 heures; le maximum a été jusqu'à 353 charges dans une journée avec 33 hommes pour les piles de la rive nord, et l'on a enfoncé les caissons d'environ 20 pieds dans la vase molle, et 10 pieds dans l'argile dure. La plus grande profondeur a été atteinte à 600 de 21 pieds au-dessous du niveau de l'eau.

Ceux à qui il a été donné de visiter ces travaux sous-marins n'ont pu se défendre d'une impression extraordinaire en songeant à l'étrange de la situation, étant enfoncés dans un compartiment hermétique, avec une pression atmosphérique de 15 à 35 lbs au pouce carré; le souvenir de ces scènes est inoubliable.

Par moments, il fallait pour diverses raisons augmenter la pression de l'air, ou bien il fallait la diminuer notablement, et ces variations se faisaient sans danger. De fait, dans toutes les submersions des divers caissons, on a constaté que le travail pourrait s'opérer avec une pression moindre que la tête d'eau en dehors du caisson ne semblait l'exiger; et, une fois que les fouilles avaient fait quelque progrès et que le caisson avait été enfoncé à une certaine profondeur dans la vase molle, il devenait possible de continuer l'ouvrage avec une pression de 18 lbs, au lieu de 30 comme il en fallait pour un caisson frais submergé. La plus haute pression employée—35 lbs au pouce carré—obligeait les équipes d'hommes à se relever toutes les quatre heures, et encore un grand nombre des ouvriers employés pour faire les fouilles ont rudement souffert de leur séjour dans de pareilles conditions atmosphériques. Il faut y avoir passé pour s'en faire une idée.

Quand un caisson avait été solidement fixé sur un lit d'argile de roche, le compartiment inférieur était rempli de béton qui consolidait avec du ciment; on remplissait ensuite de même les cheminées, puis le centre du caisson jusqu'au niveau de l'eau basse, et l'on pouvait ensuite poser la superstructure en maçonnerie. Le poids de l'un de ces caissons, béton et maçonnerie ensemble, était d'environ 20,000 tonnes. Vides, les caissons pesaient environ 470 tonnes. Il fallait généralement trois mois d'ouvrage pour enfoncer chaque caisson à la profondeur voulue.

Les Teintures Diamond ont acquis une renommée populaire dans chaque endroit où les familles pratiquent l'économie.

En faisant usage des Teintures Diamond vous n'êtes pas sans être l'objet de plusieurs changements dans les couleurs que vous utilisez. Pour le montant de dix à vingt cent vous pouvez rafraîchir tout habit qui commence à se friper, tels que basques, blouses, collets ou jaquets et devient aussi beau que des neufs. Envoyez votre adresse, et nous vous enverrons par la maille gratis le Diamond Dye Cook Book, The Wells & Richardson Co., Limited, Montréal.

TEINTURES DIAMOND

Les Teintures les plus recherchées dans le monde

Plus de 2,000 pèlerins d'Acadie et du Nouveau-Brunswick sont passés avant hier, revenant du sanctuaire de Ste-Anne.

L'organisateur de cet immense pèlerinage, le révérend Père Grenier, avait chargé du premier convoi de l'Intercolonial. Les pèlerins qui faisaient partie du deuxième convoi étaient sous la direction du révérend Père Labbé.

Notre grande Thaumaturge a favorisé les pèlerins d'une guérison miraculeuse. Une jeune fille de Yarmouth, N. E., qui ne marchait plus depuis son bas âge, a recouvré l'usage de ses jambes. Elle a abandonné ses béquilles à la balustrade.

2,000 Acadiens à Sainte-Anne

Guérison miraculeuse

Plus de 2,000 pèlerins d'Acadie et du Nouveau-Brunswick sont passés avant hier, revenant du sanctuaire de Ste-Anne.

L'organisateur de cet immense pèlerinage, le révérend Père Grenier, avait chargé du premier convoi de l'Intercolonial. Les pèlerins qui faisaient partie du deuxième convoi étaient sous la direction du révérend Père Labbé.

Notre grande Thaumaturge a favorisé les pèlerins d'une guérison miraculeuse. Une jeune fille de Yarmouth, N. E., qui ne marchait plus depuis son bas âge, a recouvré l'usage de ses jambes. Elle a abandonné ses béquilles à la balustrade.

Quelque chose qui mérite d'être connu

Le catarrhe prévaut plus qu'au paravant, et grand nombre de personnes, sont atteintes de cette dangereuse maladie, longtemps avant qu'elles s'en aperçoivent. Alors, elle a pris une forme dangereuse et le souffrant s'empresse d'aller quérir un docteur de qui il reçoit peu ou pas de soulagement. Une étude spéciale de la maladie a été faite par la Compagnie Catarthozone, et ses travaux ont été récompensés par la découverte d'un vrai spécifique, (Catarthozone) qu'elle garantit comme un remède sûr. L'entreprise atteste de sa qualité, car "Catarthozone", comme membre de la famille l'éliteur l'emploie, avec les résultats les plus satisfaisants; il est agréable à prendre et donne un soulagement instantané.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

LE PONT DE QUEBEC

(Suite de la 1ère page)

deux en 24 heures; le maximum a été jusqu'à 353 charges dans une journée avec 33 hommes pour les piles de la rive nord, et l'on a enfoncé les caissons d'environ 20 pieds dans la vase molle, et 10 pieds dans l'argile dure. La plus grande profondeur a été atteinte à 600 de 21 pieds au-dessous du niveau de l'eau.

Ceux à qui il a été donné de visiter ces travaux sous-marins n'ont pu se défendre d'une impression extraordinaire en songeant à l'étrange de la situation, étant enfoncés dans un compartiment hermétique, avec une pression atmosphérique de 15 à 35 lbs au pouce carré; le souvenir de ces scènes est inoubliable.

Par moments, il fallait pour diverses raisons augmenter la pression de l'air, ou bien il fallait la diminuer notablement, et ces variations se faisaient sans danger. De fait, dans toutes les submersions des divers caissons, on a constaté que le travail pourrait s'opérer avec une pression moindre que la tête d'eau en dehors du caisson ne semblait l'exiger; et, une fois que les fouilles avaient fait quelque progrès et que le caisson avait été enfoncé à une certaine profondeur dans la vase molle, il devenait possible de continuer l'ouvrage avec une pression de 18 lbs, au lieu de 30 comme il en fallait pour un caisson frais submergé. La plus haute pression employée—35 lbs au pouce carré—obligeait les équipes d'hommes à se relever toutes les quatre heures, et encore un grand nombre des ouvriers employés pour faire les fouilles ont rudement souffert de leur séjour dans de pareilles conditions atmosphériques. Il faut y avoir passé pour s'en faire une idée.

Quand un caisson avait été solidement fixé sur un lit d'argile de roche, le compartiment inférieur était rempli de béton qui consolidait avec du ciment; on remplissait ensuite de même les cheminées, puis le centre du caisson jusqu'au niveau de l'eau basse, et l'on pouvait ensuite poser la superstructure en maçonnerie. Le poids de l'un de ces caissons, béton et maçonnerie ensemble, était d'environ 20,000 tonnes. Vides, les caissons pesaient environ 470 tonnes. Il fallait généralement trois mois d'ouvrage pour enfoncer chaque caisson à la profondeur voulue.

Les Teintures Diamond ont acquis une renommée populaire dans chaque endroit où les familles pratiquent l'économie.

En faisant usage des Teintures Diamond vous n'êtes pas sans être l'objet de plusieurs changements dans les couleurs que vous utilisez. Pour le montant de dix à vingt cent vous pouvez rafraîchir tout habit qui commence à se friper, tels que basques, blouses, collets ou jaquets et devient aussi beau que des neufs. Envoyez votre adresse, et nous vous enverrons par la maille gratis le Diamond Dye Cook Book, The Wells & Richardson Co., Limited, Montréal.

TEINTURES DIAMOND

Les Teintures les plus recherchées dans le monde

Plus de 2,000 pèlerins d'Acadie et du Nouveau-Brunswick sont passés avant hier, revenant du sanctuaire de Ste-Anne.

L'organisateur de cet immense pèlerinage, le révérend Père Grenier, avait chargé du premier convoi de l'Intercolonial. Les pèlerins qui faisaient partie du deuxième convoi étaient sous la direction du révérend Père Labbé.

Notre grande Thaumaturge a favorisé les pèlerins d'une guérison miraculeuse. Une jeune fille de Yarmouth, N. E., qui ne marchait plus depuis son bas âge, a recouvré l'usage de ses jambes. Elle a abandonné ses béquilles à la balustrade.

2,000 Acadiens à Sainte-Anne

Guérison miraculeuse

Plus de 2,000 pèlerins d'Acadie et du Nouveau-Brunswick sont passés avant hier, revenant du sanctuaire de Ste-Anne.

L'organisateur de cet immense pèlerinage, le révérend Père Grenier, avait chargé du premier convoi de l'Intercolonial. Les pèlerins qui faisaient partie du deuxième convoi étaient sous la direction du révérend Père Labbé.

Notre grande Thaumaturge a favorisé les pèlerins d'une guérison miraculeuse. Une jeune fille de Yarmouth, N. E., qui ne marchait plus depuis son bas âge, a recouvré l'usage de ses jambes. Elle a abandonné ses béquilles à la balustrade.

Quelque chose qui mérite d'être connu

Le catarrhe prévaut plus qu'au paravant, et grand nombre de personnes, sont atteintes de cette dangereuse maladie, longtemps avant qu'elles s'en aperçoivent. Alors, elle a pris une forme dangereuse et le souffrant s'empresse d'aller quérir un docteur de qui il reçoit peu ou pas de soulagement. Une étude spéciale de la maladie a été faite par la Compagnie Catarthozone, et ses travaux ont été récompensés par la découverte d'un vrai spécifique, (Catarthozone) qu'elle garantit comme un remède sûr. L'entreprise atteste de sa qualité, car "Catarthozone", comme membre de la famille l'éliteur l'emploie, avec les résultats les plus satisfaisants; il est agréable à prendre et donne un soulagement instantané.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.

Le sifflet des vaisseaux

On fait en ce moment une vigoureuse campagne pour empêcher les vaisseaux qui entrent ou sortent de notre port la nuit, de faire jouer leur sifflet. Ces fréquents appels nocturnes sont devenus la terreur des touristes qui logent au Frontenac et dans les autres hôtels situés près du fleuve.



MEN CURED FREE

HOMMES GUERIS GRATUITEMENT

Un remède absolument efficace a été découvert pour guérir chez les hommes certains maux spécifiques qui sont le résultat des erreurs de la jeunesse ou de l'excès ou du défaut d'usage du mariage. Ce remède plus malheureux que ces déceptions de vanité qui se font sentir à l'époque où un homme songe à réparer adroitement ses erreurs de jeunesse et fait disparaître toute trace de désordre. Le remède qui a été découvert peut en faire tout à fait. C'est pour cela qu'il sera prouvé l'envoyer la recette, dont les éléments n'entraînent qu'une dépense insignifiante. La recette est donnée gratuitement. Tout ce que le lecteur a à faire est d'envoyer son nom et son adresse à: W. Knapp, M. D., 231 Hill Bldg., Detroit Mich., et de demander la recette nommée dans notre journal. C'est une offre généreuse et tous devaient être heureux d'en profiter.

GRANDE REDUCTION
Dans nos mousselines pour robes.
Prix sans précédent.
Fugny, Lépinay & Frères
2 juil.—ma, j. v. s. j.—o

GUERISON DANS QUELQUES JOURS

Les Drs MacKay et Darche garantissent qu'ils feront passer l'envie de boire à l'ivrogne le plus invétéré en quelques jours seulement. Leur spécifique facile et agréable à prendre est infaillible, comme le prouvent de nombreux certificats de guérison.

S'adresser Belmont, Retroat, Téléphone No 420, ou au révérend M. A. P. L. Caron, No 628, rue St-Jean, Québec.

Les docteurs MacKay et Darche donnent leur spécifique contre l'abus des liqueurs. Comédie.

Chambres garnies (petite et grande) avec ou sans pension. 20 rue St-Joseph.
151-4 a.

CHANCE EXCEPTIONNELLE

M. O. Bolduc, domicilié au No 322, rue de la Reine, offre en vente environ 300 peaux de crémerie, à \$1.50, \$2.00 et \$2.50. Ces prix ne sont que la moitié de la valeur de ces excellentes marchandises. Nous espérons que nos lecteurs profiteront de cette chance qui ne s'offre pas tous les jours.
13-1 et s—lm

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné que la Jacques-Cartier Water Power Company s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour demander la passation d'une loi ratifiant et confirmant les différents transferts en vertu desquels le droit de fournaie de la rivière de la Chaudière et au pouvoir, produits par l'électrification de la ville de Québec et les municipalités environnantes, lui ont été cédés par la Standard Light and Power Co. de Montréal, et de plus pour désigner et définir les droits et privilèges dont elle jouit et qu'elle possède maintenant par rapport aux compagnies de télégraphie, de téléphonie et autres compagnies électriques et aussi pour donner le pouvoir d'assainir tout le district de Québec.
Québec, 19 juin 1901.
W. A. H. COOK,
Procureurs de la Jacques-Cartier Water Power Company.
EDWARD SLADE,
19-1m
Gérant-général.

ON DEMANDE

Deux hommes sages et expérimentés pour la cuisine. S'adresser au Club de la Gaieté.
19-3f

ON DEMANDE

Un jeune homme actif comme garçon de table, parlant anglais et français et muni de bonnes références. S'adresser au Club de la Gaieté.
19-3f

Succession de feu George A. Langevin

Hotelier de Thetford Mines

Toutes réclamations contre la dite succession doivent être déposées, dans les trente jours de cette date. Adresser à: J. A. GUITARD, P. O. Box 15, Thetford Mines, Québec.

Succession de feu Chs. E. Gingras

Toutes les personnes endettées envers la succession de feu Chs. E. Gingras, ou son vivant, de St-Sauveur de Québec, Ecr., médecin, sont priées de payer, et les créanciers de cette succession, de produire leurs réclamations, sous peine de perdre le plus bref délai, entre les mains du commissaire, à son bureau.

Demen- gement

CONTINUATION DE
NOTRE GRANDE VENTE
A REDUCTION

Devant déménager
dans le courant de juillet, venez profiter des
grandes réductions que
nous avons faites pour
diminuer le stock.

P. J. COTE

(Vis-à-vis la Basilique)

JOB

Jupes en Toile
Qualité Extra
Valant \$1.25
Pour 75 cts

— AU —
Syndicat de Québec
6 juillet — J. N.

Solution de Biphosphate de Chaux
DES
Freres Maristes
30 ans de succès

Cette solution est employée avec succès
pour combattre les Scrofules, la débilité
générale, le Ramollissement et la Carie
des os, les Bronchites chroniques, les Co-
lèrques intestinaux, la Phthise tuberculeuse à
toutes les périodes, surtout au 1er et
2e degrés, où elle a une action décisive.

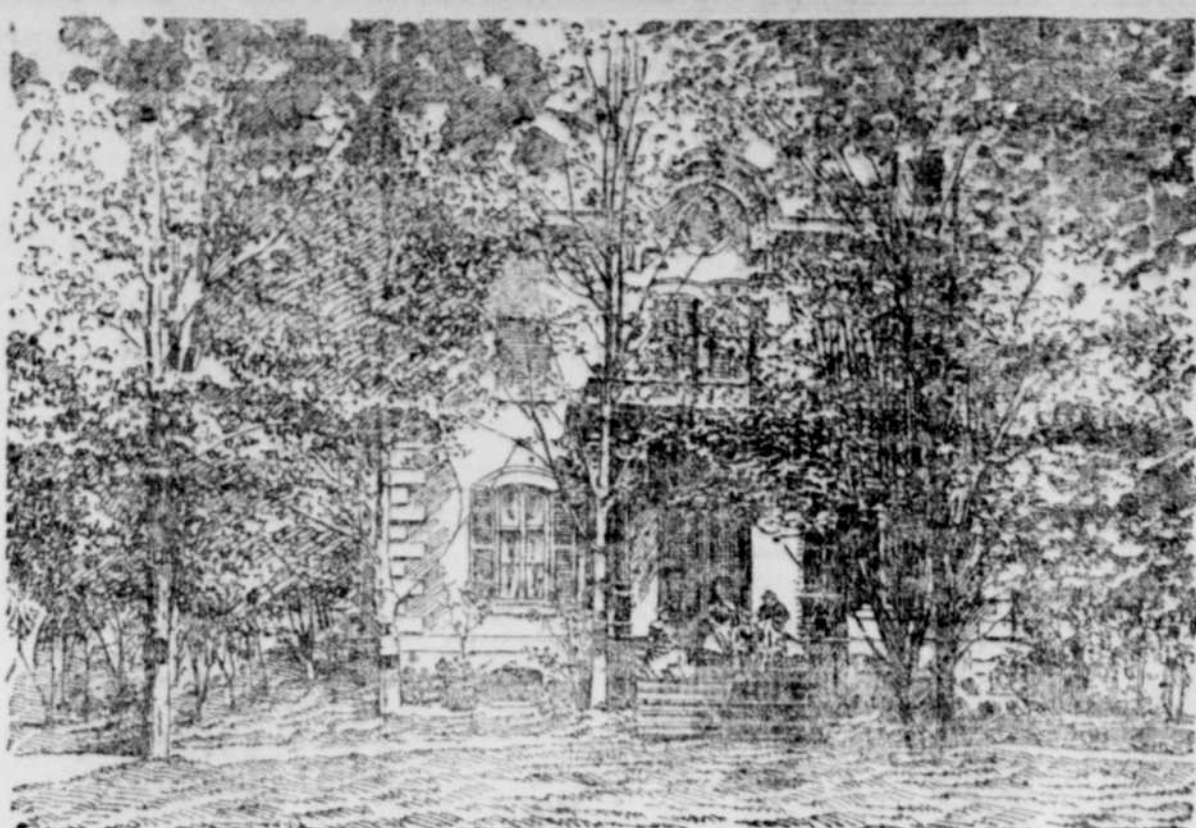
Elle est recommandée aux enfants
faibles, aux personnes débiles et
aux convalescents. Elle excite
l'appétit et facilite la digestion.
\$1.00 la grande bouteille
0.60 la petite
0.75 en sirop
REMISE
15% de 10 à 25 bouteilles
30% de 25 à 48
40% au-dessus

Exigez les Signatures :—
L. ASSAC et Frère CHRYSOLOGE

Dépôt dans les pharmacies. — Notice
française adressée aux M^{rs} FRERES
MARISTES, 24, rue St-Vallier, Qué-
bec, ou à Notre-Dame de la Vie.

Mes sieurs les pharmaciens des cam-
pagnes pourront se procurer chez M.
Alphonse Martineau, 704 rue St-Vallier, Qué-
bec
20 juillet au 1er août

E. Wilson
Cette signature est sur chaque boîte des vrais
Tablets LAXATIVE BROMO-QUININE.
Elle est la seule qui assure l'efficacité.



La résidence de Sir Wilfrid Laurier à Arthabaskaville où le premier ministre passe actuellement ses vacances



Jeu de croquet près de la résidence de Sir Wilfrid Laurier.

LA FRANCE ET LE CANADA

Les relations commerciales

La mise en valeur du domaine colonial
de la France, dit une dépêche de Paris,
si nécessaire qu'elle soit pour permettre
au pays de tirer parti des ressources éco-
nomiques acquises au cours de ces vingt
dernières années, ne doit pas faire per-
dre de vue l'intérêt qu'il peut y avoir à
développer les échanges avec les autres
nations des deux continents. Parmi
elles, il en est une qui, tout en étant
placée sous l'autorité politique de l'An-
gleterre, doit attirer les Français d'une
manière toute particulière : parce que
l'âme qui y domine est l'âme française ;
nous voulons parler du Canada.

Le "Temps", dans un article sur les
relations franco-canadiennes, dit à ce
propos :

"Il ne peut être indifférent pour nous,
aussi bien au point de vue moral qu'au
point de vue économique, de voir se
resserrer de plus en plus les liens tra-
versant les deux continents. Et c'est précisé-
ment parce que sa vie politique et adminis-
trative s'entraîne forcément dans la gra-
vitation du nouveau monde que nous
sommes plus autorisés à voir avec le Cana-
da des relations commerciales aussi
intenses que possible, facilitées qu'elles
peuvent être par l'usage de la même
langue et l'évocation de souvenirs à la
fois douloureux et glorieux."

"Jusqu'à ces derniers temps, toutes-
fois, nos relations commerciales étaient
fort restreintes ; elles étaient rendues
difficiles par l'absence de communica-
tions directes. Ainsi, la marchandise
française pour aller au Canada ne pou-
vait emprunter qu'une voie détournée.
Il lui fallait gagner Anvers, prendre un
navire allemand ou anglais à destination
de Québec ou de Montréal, ou encore
se rendre en Angleterre pour trouver un
navire allant droit sur le Canada. Le
plus souvent, surtout en hiver, où les
ports canadiens sont obstrués par les
glaces, il fallait gagner New-York. C'est
alors que l'on pouvait utiliser avec avan-
tage la voie du Havre et les bateaux de
la Compagnie transatlantique."

"Pour l'exportation française, ces
voies indirectes n'avaient qu'un incon-
vénient relatif par ce fait que les mar-
chandises que nous vendons au Canada
sont des objets manufacturés d'une cer-
taine valeur qui peuvent supporter des
frets élevés, frets grevés par des dépen-
ses supplémentaires pour manutentions
secondaires et longs parcours sur che-
mins de fer. Mais il n'en est pas de
même pour les expéditions du Canada
vers la France. La marchandise cana-
dienne est ordinairement de faible va-
leur : ce sont des bois et des pâtes de
bois d'un prix variant de 100 à 200
francs la tonne, pour lesquels une diffé-

rence de fret un peu sensible a une
importance considérable et qui ne peu-
vent, en tout cas, arriver en France
après avoir été transbordés dans un port
étranger, la surtaxe d'entrepôt de 36
francs la tonne constituant un droit pro-
hibitif."

"Aussi, depuis quelques années, a-t-
on recherché au Canada, comme aussi
en France, les moyens d'organiser un
service direct de navigation entre les
deux pays, et l'an dernier, grâce à l'ap-
pui donné par les deux gouvernements,
il s'est constitué une compagnie franco-
canadienne, à très petit capital — un
quart de million, parait-il — qui a pu
créer un service d'essai."

"Les résultats obtenus ont décidé le
parlement canadien à donner un très
large concours à l'œuvre : une subven-
tion annuelle de 50,000 dollars, soit
250,000 francs, pouvant s'élever à
100,000 dollars en cas d'extension du
service."

"Les bases du contrat, ratifié pour
une période de dix ans par la chambre
des communes du Canada, sont que la
compagnie devra, en échange de la sub-
vention, organiser un service régulier
entre un ou plusieurs ports français et
des ports canadiens. Chaque navire ne
devra pas avoir moins de 2,500 tonnes
au registre, ce qui représente une ca-
pacité effective de 4,000 tonnes environ,
et il devra posséder une installation pour
50 passagers de 1re classe et au moins
500 passagers de pont. Jusqu'en 30
juin 1902, la vitesse minima sera de 10
nœuds. Le nombre minimum de voyages
aller et retour est fixé à dix-huit pour la
première année : de juillet à octobre
1901, comme en mai et juin 1902, il y
aura deux voyages par mois ; dans la
saison d'hiver, de novembre à avril, il
n'y aura qu'un seul voyage par mois."

Pendant la saison d'été, les ports ter-
minés au Canada seront Montréal ou
Québec, pendant l'hiver Halifax ou St-
Jean ; les ports terminés en France
seront le Havre ou Boulogne ; les con-
tractants ayant d'ailleurs la faculté
d'étendre leur service à un ou plusieurs
ports de la Méditerranée, sous cette
réserve que le premier port d'escale, en
partant du Canada sera un port français
et que le dernier port touché au retour
sera également un port français. Le mot
"French Port" inscrit dans le contrat
peut s'appliquer, le cas échéant à un
port de l'Algérie ou de la Tunisie."

"Une difficulté se présentait : les
avantages offerts par le Canada ne pou-
vaient être concédés à une compagnie
étrangère et, d'autre part, les privilèges
accordés par l'État français à la marine
marchande ne pouvaient être obtenus
par une compagnie anglaise. Voici com-
ment cette difficulté a été résolue :

"Il n'y aura pas une compagnie fran-
co-canadienne : il existera deux compa-
gnies : l'une anglaise et l'autre française,
qui auront la même administration com-
merciale et qui alternent leurs voya-

ges. La moitié des navires naviguera
sous pavillon français, et l'autre sous
pavillon anglais, et c'est en France que
la compagnie française fera construire
ses navires. C'est même pour cela que
l'on prévoit un capital de 6 millions de
francs pour la branche française, alors
que la compagnie anglaise n'aura besoin
que d'un capital de 1 million de dollars,
soit 5 millions de francs."

"Du côté canadien, l'entreprise, en
plus du concours du parlement, a reçu le
plus grand appui dans le monde com-
mercial et industriel. Tous les sup-
pléants qu'il en sera de même en France,
les intérêts économiques concordant,
dans l'espèce, avec toute la sympathie
que nous devons avoir pour un pays qui
se rattache tant à nous par la voie du
sang."

Le serment d'Edouard VII

Les changements proposés ne
changent rien

(Service de la Presse Associée)

Paris, 17 juillet.
On se rappelle que la déclaration lue
par les rois et les reines d'Angleterre au
moment de leur accession au trône con-
tenait certains passages que les catholi-
ques considéraient comme une injure à
la foi qu'ils professent. Lors de l'acces-
sion du roi Edouard VII, ils avaient
vivement protesté et réclamé pour la
suppression de ces passages. Un comité
composé de membres de la chambre des
lords a été nommé par le gouvernement,
et il vient de déposer son rapport.

Il est intéressant de relire le passage
jugé offensant par les catholiques. En
voici la traduction :

"Je professe, certifie et déclare en
présence de Dieu, solennellement et
sincèrement, que je crois que dans le
sacrement de la communion la substance
du pain et du vin n'est pas changée en
la substance du corps et du sang de
Jésus-Christ au moment où après la
consécration par quelque personne que
ce soit, et que l'invocation oblation de
la Vierge Marie ou de tout autre
saint et le sacrifice de la messe, tels
qu'ils sont en usage dans l'Eglise de
Rome, sont de la superstition et de
l'idolâtrie."

Le comité des lords maintient telle
qu'elle la déclaration en ce qui concerne
la transsubstantiation ; il se contente de
supprimer les mots : "sont de la super-
stition et de l'idolâtrie", appliqués au
culte de la Vierge et des saints et au
sacrifice de la messe, et il propose de
dire tout simplement que l'un et l'autre
"sont contraires à la religion pro-
testante."

La modification proposée n'est, en
somme, qu'une modification de mots. L

PLUS QUE MERES. Les Religieuses de Jésus-Marie ET LES PILULES ROUGES.

On ne saurait conseiller
aux femmes qui souffrent,
trop de prudence, une sur-
veillance trop scrupuleuse
dans le choix des remèdes,
qu'à certaines époques,
elles sont presque invari-
ablement appelées à pren-
dre, au traitement qu'il
leur faut suivre pour régu-
lariser le fonctionnement
de l'organisme, pour tra-
verser les périodes criti-
ques de la jeunesse et de
l'âge mur.

Une médication spéciale
est presque indispensable
pour surmonter les faibles-
ses qui surviennent dans
les circonstances, et, en
tout cas, elle est constam-
ment utile pour faciliter
l'œuvre de la nature et lui
enlever toute action pén-
ible pour la femme.

C'est le moment de
choisir à bon escient et de
frapper à la bonne porte.
Nous avons déjà à plusieurs
reprises, exposé ici, les ver-
tus médicales et les effets
merveilleux des Pilules
Rouges de la Compagnie
Chimique Franco-Américaine.

Nous avons indiqué les
grands avantages qu'of-
frent le système de con-
sultations gratuites, orga-
nisé par la Compagnie et
permettant aux femmes
malades de profiter d'abord
des conseils des médecins
spécialistes éclairés, qui
peuvent les instruire sur la
nature de leur maladie, sur
le traitement à suivre, sur
le mode d'utilisation

de ces fameuses Pilules Rouges, dont l'effet est merveilleux pour les femmes faibles et délicates.

Et surtout, nous avons déjà cité par milliers, les témoignages des malades qui avaient été guéries, et qui proclamaient les effets prodigieux de ce magnifique remède.

On a pu apprécier par le ton même de ces nombreuses lettres ce qu'elles avaient de sincère, de spontané, de cordial, de pathétique.

Celles qui ont écrit ces lettres, sont des femmes qui ont souffert, qui ont subi la torture des ma-
ladies de leur sexe, qui se sont vues à deux doigts des opérations les plus douloureuses ; qui ont pu
apercevoir, réellement brandi devant elles, le couteau du chirurgien, le scalpel de l'opération ; mais
qui ont échappé à cet atroce cauchemar, parce qu'un jour leur bonne étoile a fait tomber sous leurs
yeux le nom et l'adresse des médecins spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Elles ont cru et elles ont été guéries. Elles sont sorties de l'obsession de l'acier et du doctement, tran-
quillement, par degrés, grâce à l'influence et à l'action bienfaisante des Pilules Rouges, elles ont vu
s'écarter la douleur, revenir la force, la joie, la tranquillité.

On ne doit donc pas s'étonner si leurs lettres, si leurs certificats respirent cet enthousiasme, cet
élan débordant.

Celles-là seules qui avaient le pied dans le gouffre peuvent ramener avec autant d'effusion leurs
sauveurs.

Mais le plus même, la chaleur de ces attestations peuvent quelquefois paraître suspects ; on peut y
soupçonner plus de sentiments que de fond, plus d'exaltation que de réalité.

Aussi, n'est-il pas mauvais de mettre à côté de ces certificats si respectables et si précieux qu'ils
soient, d'autres qui empruntent une plus haute valeur encore au caractère sacré des personnes qui les
ont délivrées à la position qu'elles occupent, à leur dévouement, à leur philanthropie, à leur absence
de toute teinte de sympathie personnelle ou d'entraînement du contact des idées du dehors.

S'il y a quelque chose qui fasse honneur à notre Canada, qui lui ait donné, sur le continent amé-
ricain en particulier, un lustre et un éclat incomparables, ce sont bien ces maisons d'éducation fémi-
nine, ces convents dont la tenue et la valeur éducative sont renommées dans le monde entier.

Les convents canadiens sont fameux dans toute l'Amérique, en dehors de leurs murs religieux
dont nous sommes trop humbles pour faire l'éloge, par la haute instruction des sœurs qui y enseignent ;
par les soins spéciaux apportés à l'éducation morale et physique ; par l'observation des sages prescrip-
tions de l'hygiène la plus stricte.

Les sœurs dévouées qui sont à la tête de ces institutions sont plus que mères, ce sont des femmes
remarquables, des femmes supérieures joignant à la plus profonde piété, aux plus hautes vertus, une
connaissance intime de la vie, un souci constant du bien-être matériel comme de la santé morale des
jeunes filles qui leur sont confiées, pour en faire des femmes utiles à la foi, à la société, au pays.

On comprendra alors sans peine quel prix s'attache au témoignage suivant, que viennent de rece-
voir les médecins spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, et que nous
publions ci-après :

16 février 1901.

"Nous avons fait l'essai des Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine et nous con-
statons qu'elles produisent un très bon effet dans les nombreux cas d'indigestion."

"LES RELIGIEUSES DE JÉSUS-MARIE,
"Sillery, Qué."

1er Mars 1901.

Nous ne voulons certainement pas commenter ce document émanant d'une source aussi élevée ;
nous nous ferons un scrupule d'y ajouter le moindre mot qui en déflorerait la simplicité, l'exactitude
et la force. Ce sont là des faits, une attestation nette et il n'y a rien à ajouter, sauf ceci :

Aux femmes qui souffrent et qui auraient encore une arrière-pensée, une vision, un scrupule à se
soumettre aux traitements des Pilules Rouges, de se dire ceci :

Voici les sœurs de Jésus-Marie, des religieuses admirables de sagesse et de dévouement, des
femmes instruites, à même de prendre des conseils, des sommets de la science médicale. Elles ont
non seulement chargé d'âme sur les jeunes filles qui leur sont confiées, mais elles ont encore une res-
ponsabilité absolue, complète de leur existence, de leur santé.

Et les SŒURS leur donnent les Pilules Rouges ;
Et les SŒURS affirment que les résultats sont très satisfaisants ;
Et les SŒURS disent que les personnes faibles recouvrent leurs forces après avoir pris les
Pilules Rouges.

Voyons, peut-on demander quelque chose de plus ; peut-on fermer les yeux et se boucher les
oreilles devant des témoignages aussi décisifs ?

Femmes pâles, femmes faibles, femmes nerveuses, femmes qui sentent les approches de l'âge cri-
tique, n'hésitez pas un instant ; rendez-vous à l'évidence ; vous pourrez être encore sauvées et votre
seule chance de salut est de vous adresser aux médecins spécialistes de la



Compagnie Chimique Franco-Américaine.

No. 274 Rue St-Denis, Montréal.

Liberté de conscience continuera à ne
pas exister pour les rois et les reines
d'Angleterre. Une des conditions pour
régner sur la Grande-Bretagne sera
toujours de ne pas croire à la transsub-
stantiation et de le jurer publiquement.
Le maintien dans la déclaration de la
condamnation, quoique adouci, d'une
des croyances fondamentales de leur
religion ne satisfait pas les catholiques,
et, d'autre part, la suppression des mots
"superstition" et "idolâtrie" mécon-
tente les protestants intransigeants, plus
droitement formalistes et plus intolé-
rants que les plus intolérants des catho-
liques.

Guérit le Rhume en un Jour
Tablets "Laxative Bromo-Quinine".
Les pharmaciens vendent le prix, 25c, si
elles ne guérissent pas. Signature E.
W. Groves sur chaque boîte.

Nonvelles de Chicoutimi

La séance du conseil
d'hier soir

(Spéciale au "Soleil")

Chicoutimi, 19.

Hier soir, M. Bély avait convo-
qué une séance du conseil pour fai-
re siéger Lapine et Fortin. Un mi-
lier de contribuables étaient rendus
dès sept heures et ont prévenu les

COMMISSAIRES D'ECOLE.

Livres pour Distribution de Prix. Choix dans plus
de 500 volumes. Demandez le CATALOGUE
adressé gratis sur demande.

Librairie C. O. BRACHEMIN & FILS
255 rue St-Paul, Montréal.

intéressés qu'ils ne les laisseraient
pas siéger, qu'ils n'avaient aucun
mandat. M. Bély laisse le terrain
de l'hôtel-de-ville avec une dizaine
de partisans et la foule le hua.

Le maire (qui a ensuite adressé
la parole et a félicité les citoyens
et fut vivement applaudi.

Cinquante-huit pensionnaires du
château Saguenay ont pris le "Ca-
rolina", ce matin.

Composé des café
tout choisis pour la
richesse de leur arôme
et leur force, le

Café de Mme Huot

n'a pas d'égal. Vendu en
canistres de 1 lb et 3 lb
seulement à 40 et 75c.

Le Liniment Minard guérit
la diphtérie.



Désirant contribuer à la diffusion du roman que M. J.-B. Caouette vient de faire paraître, et que nous jugeons le plus intéressant, nous nous faisons un devoir d'en publier ci-dessous un chapitre. La lecture de ces quelques pages, nous en sommes convaincus, décidera un grand nombre de nos lecteurs à acheter ce livre de 412 pages qui sera en vente ces jours-ci, chez nos principaux libraires.

UN SAUVETAGE ÉMOUVANT

C'était en 18... par un de ces chauds dimanches de juillet où les citoyens, après les offices religieux, aiment à s'éloigner un peu de la ville, afin de respirer un air plus pur, tout en se reposant des fatigues de la semaine.

Les privilégiés de la fortune se payent le luxe d'une promenade en voiture à travers les jolies parois qui environnent Québec. Ils n'ont que l'embarras du choix, car Beauport, Charlesbourg, Lorette, Cap-Rouge, Sainte-Foye, Sillery, sont des lieux charmants qui invitent au repos et à la réverie.

Mais les pauvres, dont les jambes sont aussi solides que le cœur est joyeux, se rendent à pied en dehors des barrières, et vont passer le reste de l'après-midi à l'ombre des grands arbres.

Des familles entières descendent à la rivière Saint-Charles. Là, sous les regards des passants, les enfants prennent leurs joyeux ébats.

Plusieurs bambins, jambes nues, courent au bord de l'eau, en dirigeant des bateaux minuscules qui dansent sur l'eau, au bout de leur ficelle, et dont les oscillations causent des émotions à ces marins en herbe.

Ailleurs, de gentils mioches, légers comme des papillons, se poursuivent, s'empoignent, se bousculent et roulent péle-mêle sur le sable fin de la grève.

Leurs rives argentées résonnent et leurs petits cris éclatent parfois comme une décharge de pétards.

Les parents de ce gracieux spectacle, partagent les joies de leurs enfants. Et ces joies si pures leur font oublier les soucis de la veille, et retremper leur courage et leurs vertus.

D'autres enfin—les amateurs de l'art nautique—prennent place dans une barque légère et battent les flots en cadence en faisant retentir l'air de mille refrains.

Bref, tous les goûts peuvent se satisfaire, et l'homme est libre de choisir les amusements qui lui plaisent le mieux, pourvu qu'il sache respecter toujours les règles de la morale et de la prudence.

Or, ce dimanche-là, pour échapper à l'intensité d'une chaleur torride, un grand nombre de personnes étaient venues se reposer sur la rive sud de la rivière Saint-Charles, à l'endroit connu sous le nom de "l'ancien châtier Gingras."

La marée est haute, et l'onde perfide que dore la lumière éclatante du soleil, déroule mollement ses plis en modulant sa chanson monotone et reposante.

Quelques jeunes gens bien délassés s'agitent sur le rivage. Ils gesticulent et parlent tous à la fois. On les dirait sur des charbons ardents.

—Tiens! voilà Joachim Bédard! s'écrie l'un d'eux, en jetant son chapeau en l'air.

—Hourra! hourra! font les autres, en entourant le nouveau venu.

—Que me voulez-vous donc! demande Joachim Bédard, étonné et ahuri.

—Ce que nous te voulons, cher petit Joachim, reprend Pitre Verret, le plus bavard de la bande, c'est que tu nous prêtes ta chaloupe pour aller faire un tour sur cette charmante nappe d'eau, et, va sans dire, que tu viennes avec nous, non petit cœur!

Puis, sans lui donner le temps de répondre, il continue: "Vois ta barque onduler et parfois bondir, comme si elle voulait briser sa chaîne! Vite! sors ta clef, et rends la liberté à cette gentille prisonnière!"

—Oui, oui! approuvent les autres, l'un après l'autre, se signalant aux regards, autant que de naviguer.

—C'est bien! fait Joachim Bédard; allons-y!

—Moi, je vous conseille de ne pas y aller! dit, sur un ton autoritaire et prétentieux, un petit vieillard nerveux qui interrogeait le firmament.

—Pourquoi cela, père Latourrelle? demande Joachim Bédard.

Parce que nous allons avoir un grain accompagné d'éclairs et de tonnerre, et que vous serez en danger de vous en aller par l'eau.

—N'ayez pas peur, père Latourrelle, répond Joachim Bédard, nous ne nous exposerons point. Du reste, nous avons bon bras et bon œil, que diable!

—Jeunes gens! réplique le vieillard, en élevant la voix, je vous répète que vous feriez mieux de rester ici. Je suis un vieux marin, moi, et je vous dis que nous allons avoir une bourrasque terrible.

—Nous serons prudents, père Latourrelle, reprennent les jeunes étourdis en sautant dans l'embarcation.

Un! deux! trois! commande celui qui paraît le chef de la bande. Et les rames, maniées par douze bras vigoureux, impriment à la chaloupe un élan qui l'éloigne rapidement du rivage.

Lorsqu'ils ont atteint le milieu de la rivière, Joachim Bédard, le commandant, invite Pitre Verret, le premier ténor du chœur de l'orgue à chanter une chanson.

Pitre Verret, sans se faire prier, entonne de sa plus belle voix le chant du *Napoli*:

I
Le doux printemps se lève,
Riche comme un beau rêve;
Partons, amis, partons. (Bis)
L'hirondelle légère
Ne rase pas la terre:
Les vents nous seront bons. (Bis)

Refrain
Vogue (Bis) vogue, ma balancelle;
Chantez, gais matelots;
Que votre voix se mêle
Aux murmures des flots (Bis).

II

A l'horizon de brume
Le Vésuve qui fume
Promet Naples aujourd'hui (Bis).
Dans cette ville heureuse,
La vie est gracieuse
Comme un jardin fleuri (Bis).

Refrain

Vogue (Bis) vogue, ma balancelle;
Chantez, gais matelots;
Que votre voix se mêle
Aux murmures des flots (Bis).

III

Quand la nuit tend ses voiles
Sous ce beau ciel d'étoiles,
Le gai Napolitain (Bis).
Chante la sérénade,
Puis sous la colonnade
S'endort priant un saint (Bis).

Refrain

Vogue (Bis) vogue, ma balancelle;
Chantez, gais matelots;
Que votre voix se mêle
Aux murmures des flots (Bis).

Des applaudissements frénétiques, s'élevant du rivage, saluent les dernières notes égrenées dans l'air par la voix superbe et sonore de Pitre Verret.

Le père Latourrelle, en secouant la cendre de sa pipe, dit à ses voisins: "Il chante comme un rossignol, ce gaillard-là, mais c'est dommage que lui et ses amis n'aient pas suivi mon conseil, car le grain approche, et je redoute pour eux un malheur..."

En parlant le père Latourrelle montrait du doigt un gros nuage noir, qui, pareil à un drap mortuaire, dévalait à l'horizon ses plis frangés.

Le vent, un vent brûlant, commençait à agiter faiblement la surface de l'eau; et l'oreille percevait déjà un bruit vague qui ressemblait à un roulement de tambour: c'était le tonnerre qui mettait d'accord les sons de sa sinistre et mâle voix.

Mais notre artiste, grisé par les applaudissements, chante, chante toujours. Et ses compagnons, ivres de joie et de liberté, continuent à jouer de la pagaie et de la rame, sans même soupçonner l'approche de la tempête. Pourtant s'ils dirigeaient leurs regards vers le nord, ils verraient maintenant plusieurs nuages se rapprocher pour ne former bientôt qu'un seul et immense rideau dont l'un des coins menace d'obscurcir le soleil!

Verret en est à sa dixième chanson, et il chante avec une verve endiablée:

C'est l'aviron
Qui nous mène,
Qui nous monte!
C'est l'aviron
Qui nous monte
En haut!

quand, soudain, le vent s'élève avec une rage épouvantable; un long serpent de feu déchire la nue et la foudre éclate!

—Au rivage s'écrient tous les rameurs.

Un nouvel éclair sillonne le firmament et la pluie, la pluie torrentielle, se met à tomber.

Les rameurs essaient, mais vainement, de diriger leur embarcation vers la ville. La frayeur ajoutant à l'expérience, paralysent leurs membres, et la chaloupe, mal gouvernée,

danse comme une coquille au gré du vent et des flots!

De la rive, les gens suivant cette scène avec effroi; les parents des jeunes rameurs crient à fendre l'âme, et, cependant, personne n'ose aller au secours des malheureux!...

Le père Latourrelle, plus énévéré que jamais, casse sa pipe en maugréant: "Ah! les imprudents! les étourdis! je leur ai bien dit qu'il leur arriverait malheur..."

Au même moment, et comme si le ciel voulait réaliser ce sombre présage, un coup de vent terrible fait chavirer la chaloupe, et les six jeunes gens sont lancés dans les flots!

Quatre des malheureux réussissent à se cramponner à l'embarcation, mais Bédard et Verret en sont trop éloignés pour pouvoir la saisir!

Bédard, qui est un habile nageur, se maintient à la surface de l'eau, tandis que Verret, ignorant la natation, disparaît pour ne plus reparaitre. Tout à coup, du rivage, retentit cette clameur presque joyeuse:

Le vieux muet! le vieux muet!

En effet, notre héros, sortant on ne sait d'où, accourt, suivi de son chien. Avec la souplesse d'un jeune homme, il saute dans un canot, et, après s'être signé, rame dans la direction des naufragés.

Il est vraiment beau de voir s'élever, tête nue, sous le feu des éclairs, ce brave colosse qui risque sa vie pour sauver celle de ses semblables!

Mais c'est une tâche d'une exécution presque impossible que cet homme vient de s'imposer! Car le vent, soufflant dans la direction du sud, repousse le canot à mesure qu'il avance! Les vagues s'élèvent à une hauteur effrayante, et quand le canot arrive à leur crête, on dirait qu'il va sombrer dans le gouffre!

La distance à franchir est d'environ quatre arpents.

A la puissance et à la fureur des éléments, le rameur oppose la force et l'adresse. Tenant son canot nez au vent, il lui fait couper la vague écumante, et le force à courir vers le lieu du danger.

Malgré le bruit des flots et les éclairs de la foudre, il entend à présent les cris et les appels désespérés des naufragés.

Alors, redoublant de courage et rassemblant toutes ses forces, il imprime à l'embarcation des élan qui la font bondir de vague en vague avec l'agilité d'un coursier. Quelques pieds seulement le séparent des malheureux. Encore un effort, et il est auprès d'eux!

Il jette l'ancre, et tend d'abord une rame à Joachim Bédard, qui lutte toujours contre les flots. Mais ce dernier, en voulant saisir la rame, disparaît dans l'abîme!

Sans hésiter, le vieillard plonge dans l'onde amère; le chien suit son exemple, et tous les deux se repaissent presque aussitôt, l'homme tenant Bédard, et le chien soutenant l'infortuné Verret!

S'approcher du canot et y monter avec son fardeau, est pour le sauveur l'affaire d'un instant. Le ciel, évidemment, lui prête force et courage.

Il arrache Verret de la gueule du chien et le dépose au fond du canot. Puis, tendant tour à tour la rame à ceux qui se tiennent cramponnés à leur chaloupe renversée, il a le bonheur de les recueillir dans sa barque.

Cependant, il ne peut compter sur l'aide de ceux qu'il vient d'arracher à la mort, car tous sont exténués par les efforts qu'ils ont faits pour sauver leur vie.

Aussi, comprenant toute la difficulté de la situation, le vieillard se recommande à la sainte Vierge et se met à ramer vaillamment.

Les spectateurs, agenouillés sur le rivage, adressent au ciel les prières les plus ferventes.

Peu à peu, le vent s'apaise, les nuages se dispersent et la mer devient plus calme.

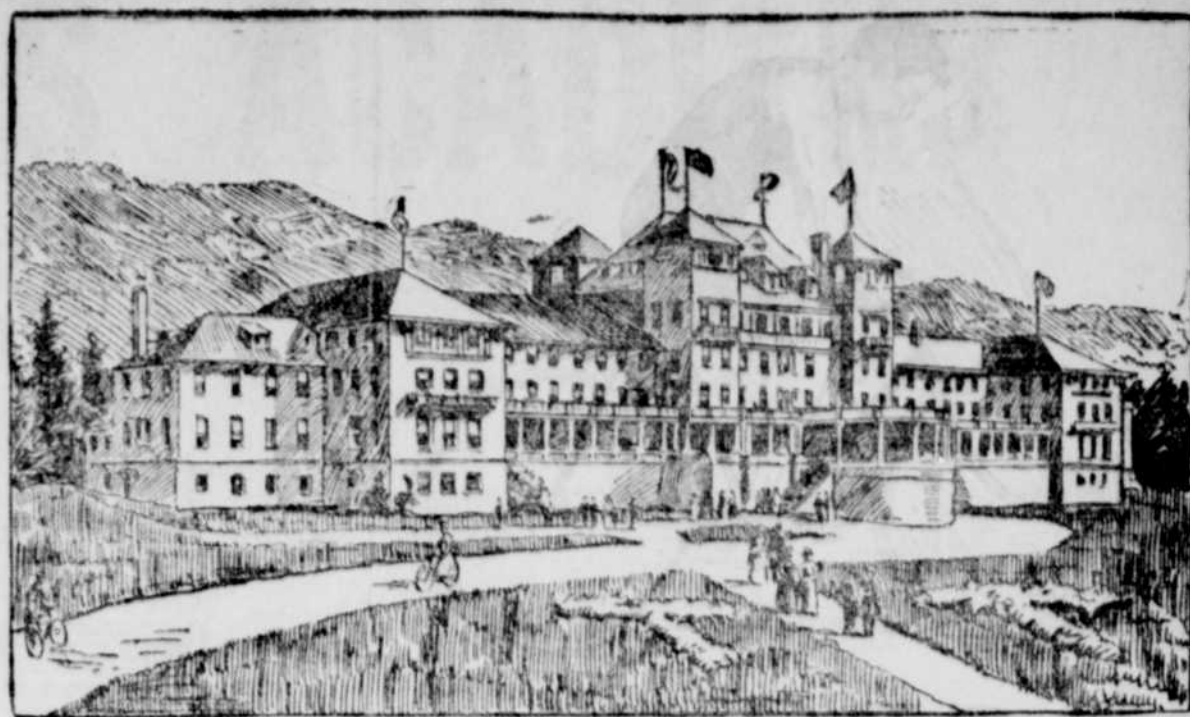
Maintenant que la bourrasque a rentré ses fureurs, le canotier sent ses forces revenir, et le canot obéit aux rigoureuses poussées qu'il lui donne en frappant l'onde de ses rames.

Enfin, il touche au rivage, et la foule se lève en poussant des acclamations délirantes!

Mais à ces acclamations se mêlent tout à coup des cris déchirants. Une femme fend la foule et se jette sur le corps inanimé de Verret, que le vieux muet a étendu sur le sable de la grève.

Mon enfant! mon enfant! s'écrie-t-elle, en baissant de larmes la figure du jeune homme...

Notre héros fait signe à la mère de se calmer, puis se penchant sur le corps du malheureux, il se met à pratiquer sur lui la respiration artificielle.



CHRONIQUE DE LA MALBAIE

(POUR LE "SOLEIL")

Pointe à Pie, 19 juillet.

Qu'il fait bon de séjourner à la Malbaie, par les chaleurs que nous avons! C'est vraiment un pays enchanter. Ce qui augmente le charme de cet endroit, c'est le Manoir Richelieu, un hôtel tout-à-fait princier. Les pelouses qui entourent cet hôtel sont d'une grande beauté. On est actuellement à construire à chaque bout du terrain, sur le bord de la falaise, deux jolis kiosques, où les amoureux pourront se dire les choses les plus tendres sous la feuillée, au gazouillement des oiseaux, dont les chants harmonieux invitent à l'amour. Ces deux kiosques sont reliés ensemble par une jolie promenade qui en rend l'accès très facile.

Au milieu, juste en face du Manoir, un escalier vous conduit dans un instant au bord de la mer, sur la plage, où vous pouvez prendre un bain, si le cœur vous en dit. Pour les sports, il y a un beau champ de golf, le "lawn tennis", le jeu de quilles et la salle de billard. Pour ceux qui aiment à monter à cheval, le gérant, M. Patterson, tient une vingtaine de chevaux de selle. Tous les jours on peut voir passer de joyeuses cavalcades se dirigeant dans toutes les directions.

Bref, tout ce qui peut rendre le séjour agréable dans un hôtel se trouve au Manoir. Le service est irréprochable, la table excellente et le gérant, M. Patterson, tout ce qu'il y a de plus obligeant et de plus gentleman.

Il y a actuellement près de 500 pensionnaires au Manoir, et le nombre grossit tous les jours. A part les américains, j'ai remarqué la famille de l'hon. A. Turgeon, de l'hon. H. B. Rivest, de l'hon. M. Pérodeau, de M. Rodolphe Forget, M. le juge Carrier, M. et Mme Brunet, de Montréal, Mme Cyr, Tessier, de Québec, M. et Mme Lindsay, Mme Turcotte et une foule d'autres dont les noms m'échappent.

Dans les cottages, il y a les familles canadiennes suivantes: M. le juge Langelier, M. le juge Lavergne, M. Ed. B. Garneau, l'hon. P. Garneau, l'hon. sénateur, J. P. B. Casgrain, M. J. Allaire, l'hon. Ch. Langelier, M. J. L. Lavery, M. A. D. DeColles, Mme Eleonore Larue, Mme Obalski, Mme Lafontaine et Mme E. Roy.

Tous les ans, la population étrangère de la Malbaie se grossit. Cet été encore on est à construire de nouveaux cottages, entr'autres ceux des M. Kennedy.

Pendant qu'il opère ainsi, la "mère" ne cesse de crier: "Sauvez mon enfant, mon Dieu! sauvez mon enfant!" Et le vieillard, impassible, continue sa nouvelle tâche avec un dévouement admirable.

Soudain, il tressaille de joie en voyant la poitrine du jeune homme se soulever, et en entendant un faible soupir s'échapper de ses lèvres.

—Il vit! il est sauvé! s'écrie la mère avec transport!

Le colosse reprend son travail avec plus d'ardeur, et au bout de cinq minutes, Verret restitué à la mer le breuvage mortel.

Il est sauvé. A la demande de la mère, le colosse prend le jeune homme dans ses bras comme il eût fait d'un petit enfant, et le place sur un matelas qu'on a mis dans une voiture pour transporter Verret à sa demeure.

Le vieux muet veut rentrer dans sa cabane; mais il est entouré, retenu, pressé par la foule enthousiaste et reconnaissante.

Joachim Bédard et ses compagnons se démenent comme des gens qui ont perdu la raison. Ils sautent, chantent, rient et pleurent tour à tour!

Prenant les mains du colosse, ils le couvrent de baisers, et lui expriment leur profonde gratitude. Ils s'en éloignent, puis s'en rapprochent pour lui témoigner maintenant leur admiration, et l'assurer de leur dévouement.

—Monieur! s'écrie Joachim Bédard: vous vous êtes jeté dans l'eau pour nous sauver la vie; eh bien, nous, tonnerre! si jamais ça se présente, nous nous jetterons dans le feu par dessus la tête pour vous sauver ou pour vous défendre!

—Oui! oui! hourra! hurlent les autres naufragés: nous donnerons volontiers notre vie pour sauver la vôtre!

Et tout le rivage retentit des acclamations joyeuses de la multitude!

Le vieillard, un peu confus, mais tout rayonnant, montre à la foule le ciel, voulant exprimer par ce geste que les actions de grâce doivent s'adresser à Dieu!

Oui, un sourire rayonne sur le bon visage de notre héros: ce sourire est le reflet du vrai bonheur que procure

l'accomplissement d'un devoir. Et il se félicite, non pas de ses exploits, mais d'avoir eu le grand privilège d'être choisi par Dieu pour faire des heureux...

Ce soir-là, il eut pour son chien des caresses plus tendres, et il lui fit partager en commun son modeste repas, comme le chien avait partagé avec lui les dangers et les honneurs de la journée!

Puis, malgré la fatigue qui paralysait ses membres, il s'agenouilla

devant l'image de la Sainte-Vierge et y resta longtemps, le front courbé, l'âme débordante, remerciant Marie de lui avoir procuré ce bonheur. Un moment, des larmes jaillirent de ses paupières:

"Ici, c'est le passé qui parle au souvenir!"

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

M. Chamard a construit un nouvel hôtel qui contient au-delà de 70 chambres. Il a choisi un très joli endroit, en face du champ de golf. Bâti sur un coteau assez élevé, cet hôtel permet à ses habitants d'avoir un spectacle superbe. Aussi le nouvel hôtel et les neuf cottages qui l'environnent, sont-ils littéralement remplis. On dit beaucoup de bien de cet hôtel.

On mène ici joyeuse vie. Les promenades en voitures et à cheval sont très en vogue. Il y a dans les environs des endroits charmants pour pique-niquer et faire la pêche. La semaine dernière, MM. Ed. Garneau et Félix Turcotte ont pris de magnifiques saumons.

Vous voyez que j'avais raison de dire que la Malbaie est une place d'eau incomparable. On est en train de faire un chemin qui permettra de se rendre à St-Irénée dans vingt minutes. Avant longtemps, St-Irénée sera une place d'eau importante.

M. le juge Routhier s'y est construit une très belle villa et M. R. Forget est à se faire bâtir un véritable chalet. La plage à cet endroit est exquise et permet de prendre des bains sans difficultés.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.

Enfin, ne pouvant plus se tenir à genoux, il se jeta sur son lit de sapin et dormit comme un bienheureux.



SPORT

LE BICYCLE

Sa vogue à Québec et les règlements municipaux qui le concernent

Le baseball dans la Ligue de l'Est

Le bicycle, la bicyclette ou la béane, comme on voudra, est aujourd'hui d'un si grand usage dans les villes, que les conseils municipaux ont jugé utile, nécessaire, de réglementer à son sujet.

Il y a quelques années, c'était un article de luxe, à la portée des gens riches seulement. Mais les procédés de fabrication du bicycle ont été tellement simplifiés, son coût de revient tellement diminué, qu'aujourd'hui tout ouvrier qui le désire peut en acheter un sans trop obérer son budget.

Ce véhicule, — c'est bien, en effet, un véhicule, puisqu'il nous transporte — étant à la portée de tous, a cessé d'être aussi fashionable. Mais si le riche lui trouve moins d'agrément, l'ouvrier le trouve, pour contre, utile et agréable — utile pour abréger la route qui conduit à l'atelier ou à l'usine, agréable parce qu'il lui permet de sortir de la ville, d'aller respirer un peu de l'air pur et vivifiant des champs, sans bourse délier.

Mais cette popularité croissante de la bicyclette, sa multiplicité sur nos routes demandent une réglementation sévère et surtout la stricte observance des règlements. Le "cheval d'acier" court sans bruit et rapide comme l'éclair sur nos rues asphaltées. Il faut modérer son allure et obliger le conducteur à avertir le passant de son approche.

Voici les règlements que nos autorités municipales ont jugé prudent d'adopter à ce sujet :

1. Il est défendu à toute personne quelconque, montée sur un vélocipède, bicyclette, tricyle, ou autre véhicule ou engin de locomotion de cette nature, dans la cité de Québec :

De passer sur un trottoir ;
De tourner au coin des rues à un train rapide.
De porter un enfant avec soi ;
D'aller à une vitesse excédant un train modéré.

2. Toute telle personne désignée en la section précédente doit :

Avoir en tout temps le plein contrôle du véhicule par les pédales et les poignées ;
En approchant du coin des rues, et y tournant, sonner une cloche d'alarme ;
Avertir par le son de la cloche d'alarme, lorsqu'elle dépasse une autre personne ou voiture allant à un train moins rapide, et passer à gauche de telle personne ou voiture.

3. Lorsque plusieurs personnes, montées sur des bicyclettes ou autres véhicules comme ci-dessus dit, font route ensemble, dans les rues, elles ne doivent pas avancer plus que deux de front.

4. Aucune personne à cheval, conduisant un cheval ou des chevaux attelés à une voiture, ou un bicyclette, ne circulera dans le parc Victoria après six heures du soir.

5. Toute contravention à aucune des dispositions du présent règlement sera punie par une amende n'excédant pas quarante piastres ; et à défaut de paiement de la dite amende et des frais, par un emprisonnement pour un espace de temps n'excédant pas deux mois.

Ces règlements sont sages, ils ont été dictés par l'intérêt public bien entendu. Malheureusement ils sont quasi lettre-morte.

On tourne à l'encouragement des rues comme si l'on était sur un hippodrome, pour montrer son habileté et attirer les regards admirateurs des spectateurs et surtout des spectatrices.

On va à une allure endiablée sur une rue aussi fréquentée que la rue Saint-Joseph ; on y fait des courses et des gageures.

On néglige de sonner la cloche d'alarme et de se pourvoir de lanternes.

On se sert de pédales pour accélérer la vitesse, mais on n'en garde pas le contrôle dans les dénivelés, comme sur la rue de la Fabrique, la Côte du Palais, la Côte d'Abraham, etc.

C'est à tel point que le piéton est dans des trances continuelles, le soir surtout.

Nous comprenons que la stricte mise en force du règlement n'est pas chose facile ; on ne peut exiger de nos hommes de police qu'ils partent en course avec une bicyclette pour le rattraper et dresser procès-verbal à un conducteur.

Nous avons d'ailleurs plus de confiance dans la persuasion que dans la rigueur, et c'est pourquoi nous écrivons ces lignes.

Mais si la persuasion ne réussissait pas nous demanderions l'imposition d'une taxe et du port d'un numéro sur la bicyclette le jour, et sur la lanterne le soir, afin de reconnaître plus facilement les délinquants ; la chose se pratique déjà, d'ailleurs, dans un grand nombre de villes du continent.

BASEBALL.

Voici le résultat de quelques-unes des joutes qui ont eu lieu hier, dans la Ligue de l'Est :

A Worcester—
Worcester...00500001x—6 5 3
Buffalo...20000000—2 5 3

Batteries—Klobedanz et Clements ; Amole et Speer. Umpire, Gaffney.

A Hartford—
Hartford...00100000x—3 9 0
Syracuse...000100100—2 9 1

Batteries—Gardner et Urquhart ; Barnett et Roach. Umpire, Hunt.

Seconde joute :
Hartford...301003100—3 17 5
Syracuse...030500201—11 12 2

Batteries—Miller et Urquhart, Plam-miller et Roach.

Les mères prudentes et sages

SAVENT QUE

LACTATED FOOD

Est ce qu'il y a de meilleur pour les bébés

Les mères prudentes et sages font toujours usage du populaire Lactated Food pour leurs bébés. Elles l'emploient parce qu'il est supérieur à toutes autres nourritures pour les enfants. C'est l'ami des mères, parce qu'il donne une excellente digestion et protège les petits enfants des troubles et des maladies de l'estomac, tels que le choléra infantum, la diarrhée et la dysenterie. Lactated Food rend l'enfant acariâtre et de mauvaise humeur, heureux, gai et enjoué, et de plus le fait profiter grandement. Toute femme fatiguée et abattue devrait faire l'essai de Lactated Food. Demandez-le à votre pharmacien.

COMMISSAIRE D'ECOLE

M. Elzéar Lavoie, marchand, du village de Limoilou, a été nommé commissaire d'école de cette municipalité.

Un véritable tonique nerveux

N'agit pas tant sur les nerfs eux-mêmes que sur les fonctions digestives et la formation abondante de sang riche et rouge. Les nerfs ne peuvent se nourrir de médecine, ils se nourrissent et se renforcent par la nourriture digérée et assimilée.

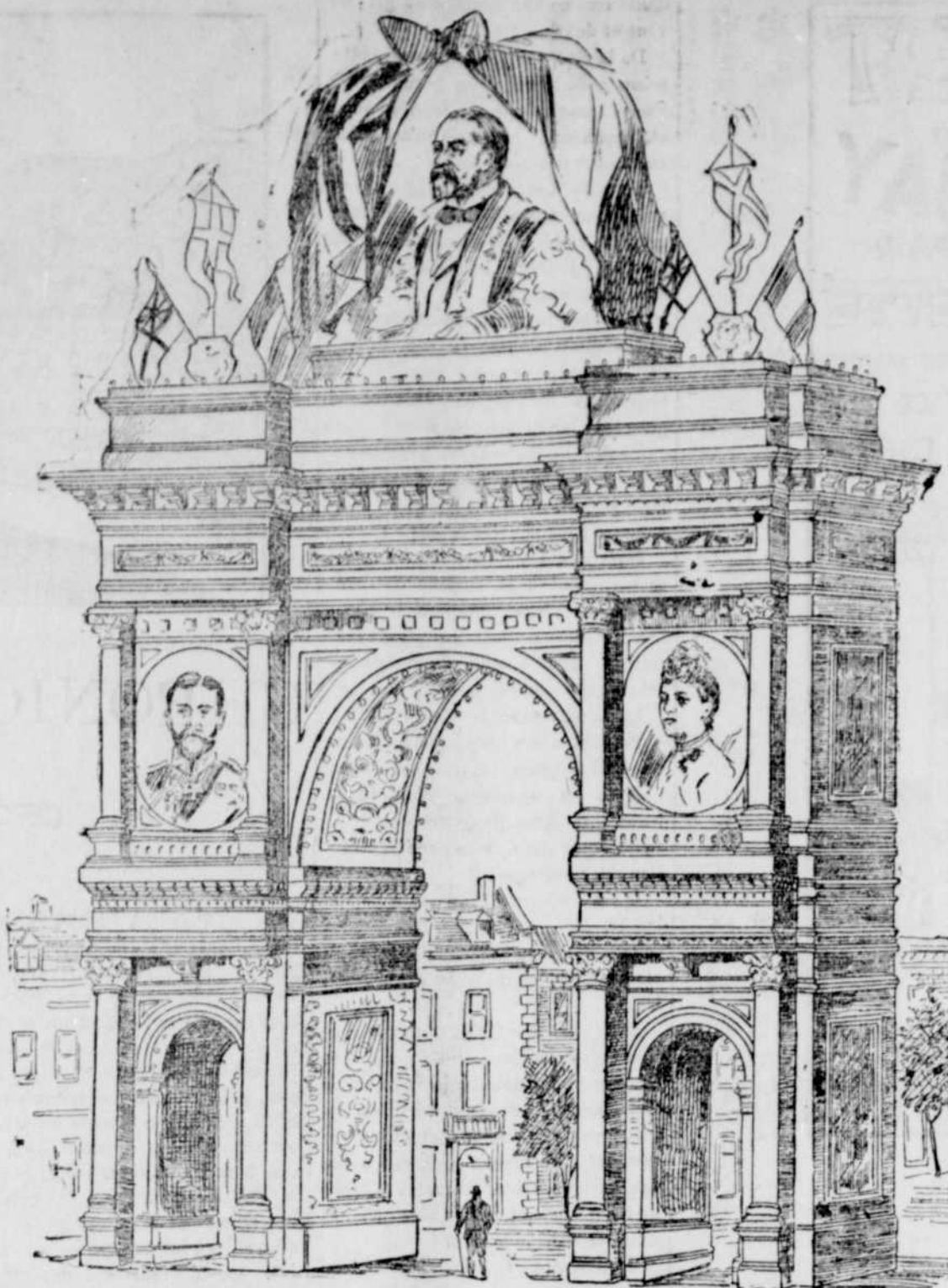
La merveilleuse action du Ferrozine tire sa puissance des fonctions digestives et assimilantes du corps. Vous le voyez, le sang devient rouge et riche ; vous sentez une force et une vigueur. Vous ne vous rendez pas compte de votre digestion parce qu'elle est naturelle.

Le travail est plus facile parce que vous avez acquis plus de force, pour le faire ; vous acquiessez la santé en peu de temps en faisant usage de Ferrozine.

A vendre et en détail chez W. Brunet & Cie, St-Roch, Québec.

QUARANTE-HEURES

Les Quarante-Heures auront lieu à St-Patrick, le 21 ; à St-Alban, le 22 ; à St-George, le 23 ; à St-Marcel, le 24 ; à St-Agathe, le 25 ; à N-D, de Lévis, le 26.



UN ARC DE TRIOMPHE PROJETÉ A MONTREAL

M. François Lapointe, architecte, est le dessinateur de l'arc de triomphe ci-dessus qu'on se propose d'ériger sur la rue Dorchester, près du carré Dominion, à Montréal. Cet arc, de style Renaissance, mesure 46 pieds de hauteur, 30 de largeur et 12 d'épaisseur.

La construction se fera en bois, mais sera ensuite couverte d'ornements, peinte et décorée. Chaque façade contiendra les portraits en médaillon du roi, du duc et de la duchesse ; l'arc sera surmonté d'un trophée de pavillons et des armes du Canada et de la cité de Montréal. Dans l'intérieur, on pratiquera un escalier qui conduira au sommet, où il y aura place pour 50 musiciens ou pour lancer un feu d'artifice.

Le soir, les côtés seront éclairés par 250 lumières électriques colorées. Le coût évalué à \$2,000, sera payé partie par la cité et partie par les souscriptions prélevées parmi les citoyens qui demeurent dans le voisinage du Carré Dominion.



Le paquebot Corinthian partira ce soir

ARRIVEE DU TUNISIAN

Le Numidien en route pour Québec.—Départ du Lake Megantic.—Le str Adalia termine son chargement.—Le Constance à Halifax.—Un nouveau steamer.

—La contrebande.—Avis aux marins.—Le Raeburn nolisé par le gouvernement impérial.

NOTES DIVERSES

LIGNE ALLAN

Le paquebot Corinthian, capitaine Dunlop, partira ce soir du quai de la compagnie à 6 heures, pour Liverpool.

—Le str Tunisien, venant de Liverpool avec les mâches et les passagers, est arrivé ce matin dans notre port.

—Le str Numidien est parti de Liverpool jeudi après-midi avec 87 passagers de chambre, 110 intermédiaires et 620 de pont.

LIGNE ELDER DEMPSTER

Le str Lake Megantic est arrivé de Montréal à 2 p. m., et après avoir pris ses passagers de Québec, a pris la mer à 5 h. p. m.

—Le str Lake Superior, parti de Liverpool le 9 juillet avec 430 passagers, est arrivé hier soir à 6 h. p. m. Il avait à son bord les nouvelles lames pour l'Phébo du steamer Manchester Corporation.

NOUVEAU STEAMER

Le nouveau steamer en acier Midland Queen, construit par la Canadian Shipbuilding and Engineering Company de Dundee, Écosse, a fait hier son voyage d'essai en partant de cette dernière pour se rendre à Manchester, Angleterre.

Le Midland Queen y prendra une cargaison générale pour Montréal et Chicago.

Le nouveau paquebot sera proposé au service des sacs et de l'Océan. Ses dimensions sont de 225 pieds de longueur, de 42 pieds 6 pouces de largeur et de 23 pieds 8 pouces de profondeur. Ses engines sont à triple expansion, avec un cylindre de 18, 30 et 50 pouces de diamètre.

Il jauge 1,900 tonnes et peut transporter 110,000 boisseaux de grains.

Le navire, qui est la propriété de MM. William Petersen & Cie, de Montréal, est attendu dans notre port vers le 10 août.

LE "RAEBURN" NOLISÉ PAR LE GOUVERNEMENT IMPÉRIAL

Le gouvernement impérial vient de nolisier le steamer Raeburn, appartenant à MM. Lamport et Holt, pour transporter des chevaux de Montréal au Cap.

Le Raeburn, qui est commandé par le capitaine Hewing, partira de Montréal le 15 août prochain. Les agents sont MM. Elder-Dempster & Cie.

DEUX NOUVEAUX BATEAUX

Brockville, Ont., 19. La compagnie de navigation des Mille-Lacs vient de terminer les plans nécessaires à la construction de deux nouveaux vapeurs qui seront prêts pour le service, la saison prochaine. Ils auront une grosse capa-

acité de transport et seront d'une grande vitesse.

LA CONTREBANDE

Un grand nombre de caisses de Genièvre, de Hollande, transportées en contrebande à bord d'un steamer arrivé depuis peu à Montréal, ont été saisies par les douaniers du gouvernement.

Le département des douanes aura à décider quelle amende devront payer les propriétaires du steamer pour violation des lois douanières. Le steamer, dit-on, est possible de confiscation.

LE PHARE ST-ANTOINE

Avis aux marins et aux pilotes.—Le département de la marine et des pêcheries m'informe que le phare St-Antoine a été renversé par le vent, et qu'il sera réparé immédiatement. Les pilotes qui descendent le fleuve peuvent se guider sur l'ancienne lumière qui est un peu plus bas.—David Seath, secrétaire.

LIGNE LEYLAND

Le str Adalia, arrivé ces jours derniers, est à terminer son chargement de grain, pulpe, bois, etc., à l'Élévateur du Grand Nord, et partira aujourd'hui pour Londres.

—Le str Belknap est parti de Londres, le 16 du courant, pour notre port, où il chargera à l'Élévateur du Grand-Nord.

NOTES

L'Etolia, de la ligne Elder-Dempster, capt. Davies, est parti de Bristol pour Montréal, mercredi, à 8 heures p. m. Il prendra ici une cargaison pour Londres et repartira le 5 août.

—Le Igicia, de la ligne Elder-Dempster, capt. Williams, est parti de Bristol pour Montréal, jeudi, à 9 heures a. m., avec une cargaison pour Québec et Montréal. Il repartira de Montréal pour Bristol, le 2 août.

—Le Milwaukee, de la ligne Elder-Dempster, capt. Shallis, venant de l'Ascension via les Barbades, est arrivé à Sydney, C. B., hier, après avoir déchargé sa cargaison ; il se rendra à la Nouvelle-Orléans, où il prendra une cargaison de 1,000 chevaux pour le Sud-africain.

—Le Constance est arrivé, hier, à Halifax.

—Le str Louisbourg est entré dans le dock, à Halifax.

—La barge Grandee est entrée dans le dock Russell pour être réparée.

—Le str Ovidia est parti, la nuit dernière, pour Montréal, où il complètera sa cargaison.

—La barge Prince Eugène est partie, hier, de Rimouski, en destination de Bristol.

—Le remorqueur Hudson est arrivé, hier, avec des radeaux à sa remorque et s'est rendu à l'Anse Du-bell, Sillery.

Ventes d'Habits Dépareillés

"SEMI-READY"

Presque tous les hommes se préparent pour une vacance ; plusieurs en reviennent.

C'est dire que l'argent est plus rare et qu'il faut qu'un dollar fasse le service de deux. C'est dans l'achat des habits "Semi-ready" qu'il le fera.

Des quantités d'Habits qui se vendaient de \$12.00 à 20.00 sont offertes à \$10.00 pendant cette vente.

QUEBEC WARDROBE, 178 Rue Saint-Jean

LES ORANGISTES

Au Nouveau-Brunswick

(Spéciale au "Soleil")

Moncton, 20.

Moncton, le 12 juillet, avait été choisi par les orangistes du Nouveau-Brunswick, comme capitale d'une démonstration plus grande que jamais.

Les orangistes avaient annoncé quelque chose de grand, d'extraordinaire, si bien que de toutes les villes et paroisses environnantes accoururent des contingents de visiteurs, à tel point que Moncton se trouva bientôt de sept mille plus peuplée.

C'est toujours si attrayant de savoir ce que ces orangistes peuvent de nous !

La petite ville avait revêtu ses habits de fête, du jaune en quantité, dans les rues, aux fenêtres, partout, tandis que les marchands rivalisaient de zèle à se faire, histoire d'engager quelques piastres. Ce fut une journée d'affaires par excellence. Voilà pour le côté patriotique ; un peu plus d'animation que d'habitude, mais de l'union, de l'entraide, de l'enthousiasme, pas du tout.

Le seul point culminant de la journée fut la parade des forces orangistes suivie des discours de circonstance. On sait que cette faction se croit un pouvoir politique au Nouveau-Brunswick, il était donc intéressant de les voir et surtout de les compter. Ils étaient six cents, mesure comble. Les journaux ont annoncé deux mille se trompent entièrement et faussent l'opinion publique.

Passons aux discours. D'habitude, ce jour-là, le Pape et le catholique servent de thème à leurs invectives, aussi chacun s'attendait-il à des déclarations outrées contre ceux qui veulent altérer en quelque chose la formule du serment au roi. Ce fut une surprise générale, pour ne pas dire un désappointement. Un orateur se présente et déclare l'ordre orangiste le plus sincère ami des catholiques. Un autre lui succède et l'enthousiasme grandit, les discours sont terminés et les gens ne s'y comprennent plus. Plus de cri de rage et de religion, rien contre le Pape, rien contre les catholiques, c'est tout un autre programme, une nouvelle tactique. Alors donc ? Le prestige de Sir Wilfrid, aurait-il, enfin, étouffé les rangs, appels aux préjugés de race et de religion, aurait-il incité à ces mesquines factions la pratique d'une loyauté pure et simple envers tous les membres de la famille canadienne ? Fasse le ciel que ce soit cela, plutôt qu'un jeu d'hypocrisie dans le but de s'attirer quelques adeptes de plus et frapper plus fort dans la suite. Dans tous les cas, les orangistes du Nouveau-Brunswick ont mieux agi cette fois. Espérons que cela va continuer.

—La barque Rembrandt, venant de Sydney, est arrivée, hier soir, dans notre port à la remorque du Cacouana.

—Le str Activ est parti, hier, pour Pictou.

—La goélette Effie Maud, capt. Lévesque, est partie de Chicoutimi, le 18 du courant, avec une cargaison de bois d'épinette.

—La goélette Snow Queen, capt. Jos. Lévesque, est partie de Chicoutimi, pour Etchemin, le 18 du courant, avec une cargaison de bois, pour A. Gravel.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Adalia, dans le bassin intérieur. Alderney, à New-Liverpool. Bogstad, en cale-sèche.

Inishowen Head, à Indian Cove. Manchester Corporation, dans le Bassin Louise.

Marselisborg, dans le Bassin Louise.

Ovidia, à Sillery Cove. Philae, à Indian Cove.

Sahara, à Indian Cove. Barques :

Gazelle, dans la rade. Margrethe, à Sillery Cove. Sevre, dans le Bassin Louise.

SERVICE DES SIGNAUX

Québec, 19 juillet, 4 p. m. Grosse Ile, 27.—Montant 3.15 p. m. Lake Superior.

Rivière du Loup, 94.—Clair, sud-ouest. Montant 2 p. m., un steamer avec remorque.

Pointe au Père, 157.—Nuageux, fort ouest. Montant 12.30 p. m. Leander. 1.05 p. m., Boliviana.

Cap Chatte, 233.—Nuageux, fort ouest. Montant 2.30 p. m., Montcalm.

Cap Madeleine, 292.—Clair, fort nord-ouest. Montant 12.50 p. m. Caribou. 3.30 p. m., Tunisian.

Côte Nord.—Clair, ouest.

UNE BELLE FETE DE FAMILLE

NOCES D'ARGENT

(Du correspondant du Soleil)

Ste-Famille, 17 juil.

C'était hier grand jour de réjouissance dans la famille de M. Pierre Turcotte. Celui-ci et sa femme épouse célébraient leurs noces d'argent, et en même temps, l'ainé de leurs garçons conduisait à l'autel Mlle Arvilla Létourneau, fille de M. Moïse Létourneau, riche cultivateur de cette paroisse.

Cette double cérémonie donna lieu à des fêtes imposantes, et les nombreux invités se rappelleront longtemps les heures délicieuses qu'ils ont goûtées ce jour-là.

La fête du matin, comme toujours d'ailleurs, fut des plus grandioses. L'église, parée pour la circonstance de ses plus beaux ornements, était remplie de parents et d'amis qui venaient se joindre aux mariés pour demander à Dieu sa bénédiction céleste. Le chant et la musique fut à la hauteur de la circonstance, et Mlle Bernadette Drouin, l'organiste, sur un choeur de l'orgue, peut être fier du succès qu'elle a remporté.

Après la messe, tous les invités se rendirent à la résidence de M. Turcotte, où les attendait un splendide déjeuner. Avant le repas, il y eut présentations d'adresses de la part des enfants et des amis, accompagnées de jolis couplets. M. Turcotte, très ému, remercia chaleureusement ses enfants de cette marque d'amour et de reconnaissance dont leur mère et lui étaient l'objet, et les assura qu'ils regardaient ce jour comme un des plus beaux de leur vie.

Après 25 ans de mariage, nous rendons à l'occasion du mariage du plus vieux de nos frères, nous devons célébrer nos noces d'argent pour deux raisons : d'abord remercier Dieu des grâces que nous avons reçues dans l'accomplissement de nos devoirs nombreux et importants que nous avons à remplir vis-à-vis de vous, surtout celui de vous donner une éducation chrétienne, de former votre cœur à la pratique de la vertu, afin que dans le cours de votre vie, lorsque nous ne serons plus ici pour guider vos pas, vous marchiez toujours dans la voie droite, que vous soyez des citoyens honnêtes et utiles à la société ; en deuxième lieu, nous sommes allés, ce matin, demander à cette bénédiction pour raffermir notre courage, et nous donner la force nécessaire pour continuer à remplir sans défaillance l'importante mission dont nos faibles épaules sont chargées depuis 25 ans. Les témoignages de tendresse et d'affection que vous venez d'exprimer par votre belle adresse sont pour moi vœux parents un gage certain que vous avez compris leurs enseignements.

M. Turcotte remercia également ses amis et leur dit qu'ils étaient loin de s'attendre à autant de générosité. En ce moment, nos cœurs sont pleins de reconnaissance. Si pendant cette période de votre vie il a fallu déployer beaucoup de zèle et d'énergie, beaucoup de dévouement et de tendresse, s'il a fallu beaucoup travailler pour accroître notre patrimoine, mon épouse et moi trouvons, dans l'appréhension trop flatteuse de nos mérites, que nous sommes amplement dédommés de nos peines et de nos fatigues. Mercl.

Inutile de dire que cette fête, commencée sous d'aussi heureux auspices, s'est continuée dans le plaisir. Le dîner fut donné chez M. Moïse Létourneau, le père de la jeune mariée, et ceux qui connaissent quel empressement, quelle hospitalité nous sommes reçus par cette famille, qui fait les choses admirablement bien, et à la satisfaction de tout le monde.

Billards et Allées de Quilles

\$25.00 A \$1,500.00



E. L. Ethier & Cie

FABRICANTS

Propriétaires des célèbres bandes de Billards

XXe siècle

Draps français, anglais et Belges, billons en ivoire et en composition. Tables faites d'après dessins spéciaux, etc., etc. Prix réduits sur demande. Demandez notre catalogue.

88 rue St-Denis, Montréal
15 juin - 20

LA DISPERSION DES ACADIENS

(TABLEAU DE M. HENRI BEAU)



Henri Beau. On n'a guère sonné de la trompette autour de ce nom ; Beau est un humble, ou, disons mieux, il a ce mâle orgueil, trop rare en Amérique, de l'homme qui tient à "être" sans se soucier de "paraître". Ses amis l'accusent généralement de manquer de sens pratique ; c'est le véritable piège pour lequel la culture de la beauté porte en elle-même sa récompense.

On sait de lui, vaguement, qu'avec un certain nombre d'artistes parisiens, car il habite la grande capitale intellectuelle depuis une douzaine d'années, il a fait des illustrations dans l'inconnu, cherché des formules nouvelles, et donné dans ce qu'on appelle "l'impressionnisme". Il s'est épris de cette conception de l'art qui veut limiter la reproduction picturale à la faiblesse de notre pauvre organe visuel et créer un abîme infranchissable

entre elle et la photographie ; qui se complait dans les étalages de couleurs bizarres, les formes incohérentes et inachevées ; qui se targue de fixer avec précision chaque phase de la vie de la lumière, les reflets divins des aurores, des midis et des couchants ; qui, trop souvent, se confine à de simples illustrations de lois physiques. Mais le grand art se développe et se renouvelle de toutes ces recherches faites au nom de théories généralement poussées à l'extrême. Ainsi du fait du désenchantement qui a sévi en France de 1888 jusqu'en 1898, il est résulté pour la plupart des écrivains actuels de notre mère-patrie un souci moins exclusif de l'observation de certaines règles auxquelles, trop souvent, on subordonnait la pure et simple harmonie, l'agrandissement du vocabulaire, l'exhumation de beaucoup d'anciens mots pleins de sève et

de charme.

Nous croyons savoir que Beau s'est débarrassé de la plupart des théories qui lui furent chères et s'est rapproché des saines traditions tout en restant fort éclectique. (Son Evangéline en est la preuve). Mais à ses tentatives d'autant il a gagné le scrupule de l'observation fidèle, le souci des rapports précis qui existent entre la scène qu'il peint, la lumière dont elle est éclairée et l'ombre qui s'y joue.

Jusqu'à présent ses toiles se sont surtout vendues en France, où il compte un bon nombre d'admirateurs sincères ; en Amérique, quelques amateurs d'art comme M. H. Beaupré, l'hon. A. Turgeon, le docteur L. Lemaitre-Auger, de Worcester, Mass., etc., etc., ont tenu aussi à l'encourager. Beau est encore — ce qui ne gâte rien — un fin lettré et un délicieux causeur.

SON GRAND TABLEAU

"Evangéline" ou "L'expulsion des Acadiens", qui a obtenu une médaille à l'Exposition universelle de 1900, est certainement l'une des plus belles œuvres qui aient été produites par un artiste canadien. L'exquise que nous en publions ci-haut, n'en saurait donner qu'une idée très imparfaite. La meilleure lithographie serait impuissante à rendre l'expression endolorie et navrée de la figure des pauvres exilés, les tons du paysage si sinistres et si vrais, la vie des choses si intense qu'il semble que l'on voit le vent d'automne siffler l'herbe jaunie et les flots verts et courroucés battre le rivage.

Tout le monde connaît le douloureux épisode de notre histoire nationale auquel se rapporte le tableau. Les Acadiens cédés à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, en 1713, refusaient de porter les armes contre leurs anciens compatriotes et gardaient dans leur cœur le culte de la mère-patrie. En 1755, au mépris de toutes les lois de l'humanité et de la justice, ils furent, par ordre du gouvernement anglais, jetés pêle-mêle dans des bateaux où un grand nombre périrent de misère, sans qu'on leur permit de rien emporter de ce qui leur appartenait et dispersés dans les colonies anglaises, les Carolines, la Virginie, la Pennsylvanie, etc., etc.

L'artiste aurait pu facilement faire vibrer la fibre patriotique, la corde anti-anglaise, en reproduisant les atrocités qui furent commises à cette occasion et que Longfellow a si bien peintes dans son immortel poème, ce n'aurait été que justice. Mais dans la période d'apaisement entre les races habitant ce pays que nous traversons, dans l'ère de concorde définitive que tous les bons esprits cherchent à établir au sein du Dominion, il a préféré s'abste-

nir, il s'est contenté de peindre un des moments les moins mouvementés de la scène tragique, alors que les soldats accomplissent leur pénible devoir, strictement, mais moroses et graves, sans brutalité apparente.

Ceux qui ont lu le beau livre du sénateur Poirier "Le Père Lefebvre et l'Acadie" savent ce qu'ont réussi à créer le dévouement patriotique, l'abnégation, le courage et la persévérance sans bornes du vaillant religieux dans l'intérêt du maintien de notre langue en Acadie. Le collège de Memramcook, N. B., l'œuvre du père Lefebvre, fondé vers 1866 est devenu une pépinière de prêtres, de médecins, de légistes, d'instituteurs et constitue dans les provinces maritimes le plus solide rampart à notre nationalité.

Nous espérons que le district de Québec fera généreusement sa part. Les souscriptions seront reçues au bureau du "Soleil".

ou leurs fils, sont revenus en grand nombre à la terre natale et que leur élément forme un noyau important de la population des deux provinces.

Les dimensions de l'œuvre admirable de notre artiste ne permettant pas à un simple particulier qui ne serait pas possesseur d'un palais d'en faire l'acquisition, plusieurs citoyens d'élite et à leur tête M. F. X. Perreault, représentant du Canada à l'Exposition de Paris, ont eu l'heureuse inspiration de l'offrir au collège de Memramcook. Le prix du tableau (\$1,000) devra être converti par des souscriptions recueillies dans la Province de Québec et au pays d'Evangéline.

Nous espérons que le district de Québec fera généreusement sa part. Les souscriptions seront reçues au bureau du "Soleil".

A propos du Parc Maldimand

L'autre jour, un de nos confrères, sous le titre de "Pourquoi Haldimand" se demandait pourquoi la compagnie du chemin de fer électrique, avait substitué au nom de "Parc Montmorency" l'appellation de "Parc Haldimand". Un de nos abonnés a pris la peine de transcrire à notre profit les quelques lignes dans lesquelles notre historien Garneau porte jugement sur le règne de Haldimand. On peut voir que le projet de notre confrère est absolument justifié.

Voici ce que l'on lit dans le troisième volume de l'histoire de Garneau, page 471 et suivantes :

"Les corvées sous Haldimand redoublèrent et devinrent un vrai fléau pour les campagnes. Les cris augmentèrent. Haldimand attribua les plaintes à l'esprit de révolte et

aux menées des émissaires américains, et il sévit avec encore plus de rigueur, faisant, sur de simples soupçons, emprisonner les citoyens par centaines, confondant souvent l'innocent avec le coupable."

Plus loin Garneau ajoute :

"Cependant l'administration d'Haldimand devenant de plus en plus tyrannique, avait fini par rendre ce gouverneur odieux à tous les habitants. Elle forme une des époques les plus sombres de notre histoire. Un despotisme sourd, contre lequel les événements qui se passaient dans les provinces voisines empêchaient de protester, s'étendait sur les villes et sur les campagnes. Le gouvernement s'enveloppait dans le mystère ; un voile épais couvrait tous ses actes et le rendait redoutable à ceux qui en voyaient les effets sans en deviner les motifs.

"Le secret des correspondances privées était violé. Plusieurs fois l'officier qui faisait les fonctions

de maître-général des postes, trouva les malles qui venaient d'arriver d'Angleterre, ouvertes chez le gouverneur, et les lettres répandues par terre.

"Tous les jours des citoyens imprudents étaient jetés en prison avec bruit pour effrayer le public ; d'autres plus dangereux disparaissaient secrètement, et ce n'était que longtemps après que leurs parents ou leurs amis apprennaient dans quel cachot ils étaient renfermés.

"Sans aucune forme de procès, les soldats arrêtaient les citoyens, et les jetaient en prison, les uns accusés de haute trahison, les autres d'offenses moins graves, d'autres enfin sans cause connue.... Les prisons étaient comblées, les cellules du couvent des Récollets furent ouvertes pour recevoir les nouveaux suspects. Un nommé André fut détenu au pain et à l'eau et sans feu dix-huit mois, sans que

Poison's Nervine guérit le rhumatisme

Le pouvoir remarquablement fortifiant et calmant de la Nervine rend infaillible pour le traitement du rhumatisme. Cinq fois plus puissante que tout autre remède dans ses effets que tout autre remède, plus pénétrante, plus calmante, elle agit sur le système nerveux, et de recommander jusqu'ici pour le rhumatisme, 25 cts. Vendu seulement par W. Brunet & Cie, St-Roch, Québec.

de ce gouverneur, il nous dit qu'il serait injuste de faire peser toute la responsabilité de ses rigueurs sur lui seul, son erreur était d'exagérer outre mesure l'esprit de l'ancien système français dans la manière d'administrer le gouvernement... mais ces adoucissements à la sévérité du jugement qu'il faut porter sur l'administration de Haldimand n'en rendent pas moins sa mémoire odieuse à tous les bons canadiens. Il semble qu'il ait reçu un honneur plus grand qu'il ne méritait quand une rue de notre bonne vieille ville qui pardonne aisément les injures, fut baptisée de son nom.

Que le plus beau département de la province, richesses, etc., se vende chez
Faguy, Lépinay & Frère
2 juil-ma, j. v. s. j-n-o

Exposition Provinciale

Prix spéciaux

M. George Tanguay offre un prix de \$10.00 pour le meilleur fromage exhibé par les exposants de la division du Lac St-Jean.

Vente d'actif

L'actif de la National Coat Mfg Co, consistant en un stock de corsets de \$8,650 ; machineries, \$3,450 ; et une liste de crédits de \$1,450 sera vendue à l'enchère publique le 14 du courant.

Le Restaurateur pour les cheveux du Dr Pourtier

Ce Restaurateur remet les cheveux à leur couleur naturelle et les empêche de tomber. Demandez-le à tous les pharmaciens. Il est maintenant en usage dans presque tous les pays.

Dépot principal chez

SE VEND PARTOUT

W. BRUNET & CIE

Pharmaciens en Gros et en Détail,
139 et 141 rue St-Joseph, St-Roch, Québec

"LE SOLEIL" D'AUJOURD'HUI

16 PAGES

1ère page.—Le Pont de Québec et illustrations.
2ème page.—Une question grave. Petites nouvelles.
3ème page.—Le grand pont de Québec.
4ème page.—Le pont de Québec.
5ème page.—Le pont de Québec.
6ème page.—Le pont de Québec.
7ème page.—Le pont de Québec.
8ème page.—Le pont de Québec.
9ème page.—Le pont de Québec.
10ème page.—Le pont de Québec.

L'HON M. DECHENE

Nous venons d'apprendre avec peine que l'hon. M. Dechêne, ministre de l'Agriculture, est indisposé, au village des Aulnaies. Le médecin lui a ordonné de suivre une diète complète.

En villégiature

—M. A. Pion, de cette ville, est parti ce matin, par le bateau, pour la Rivière-du-Loup.

—M. J. A. Mailloche, de cette ville, est parti, ce matin, pour la Malbaie, où il passera le dimanche, chez son oncle, M. J. L. Laroche, C. R., avocat, de cette ville.

—M. Lavery est aussi parti, ce matin, pour la Malbaie.

—M. et Mme Murray Kennedy sont parties, ce matin, pour la Malbaie.

LAC MASSAWIPPI

Cette année, comme par le passé, les touristes sont venus de Washington, Baltimore, Boston et New-York pour de belles vacances au lac Massawippi. Ce lac a plus de dix milles de long sur une largeur variant d'un mille à un mille et demi. Sherbrooke et autres villes des Cantons de l'Est ont aussi fourni un nombre considérable de touristes.

Le juge Wright, de Baltimore, habite son joli cottage "The Pines" avec sa famille.

—Le juge et Madame Mulvena, de Sherbrooke, sont à l'hôtel Putnam ainsi que les familles Mitchell, Loomis, Webster et Hobson, de Sherbrooke.

—Madame et Mademoiselle Taylor, de Baltimore, sont les hôtes du juge et Madame Wright.

—M. et Madame Verrette, de Coaticook, sont à Cascade Cottage, les hôtes de M. et Madame St-Pierre.

—M. L. L. Stafford, de Lennoxville, est à l'hôtel Lake View, pour l'instant.

—M. et Madame Fricks, de Baltimore, occupent leur magnifique résidence à North Hatley.

Notes personnelles

—L'honorable M. Gouin, ministre de la Colonisation et des Travaux publics, visitera, la semaine prochaine, en compagnie de quelques amis, les paroisses situées au nord de Montréal.

—M. J. D. Guay, maire de Chicoutimi, est arrivé à Québec, ce matin. M. Guay retournera à Chicoutimi, demain.

—Parmi les personnes qui sont parties, ce matin, à bord du bateau du Saguenay, pour les divers endroits où il fait escale, nous avons remarqué : M. J. A. Dumontier, N. P. M. Ernest Picard, M. Vasey, Boswell, M. A. Laurie, avocat, le major Gaudet, M. A. Tossier, le major Ross, M. A. R. Macdonald.

—M. Edgar Allard, fils de M. S. F. Allard, marchand de Rimouski, est en cette ville.

—M. Raoul Dionne, voyageur, de Montréal, est en cette ville.

Notes sociales

Mlle Eugénie Duhamel, Mlle Mina Danseman, Mlle Irvine, les demoiselles Thompson, et les demoiselles Burdall, sont parties ce matin par le bateau du Saguenay, pour les divers endroits où il fait escale.

—Sir Hector Langvin, l'hon. Thomas Chapais et Madame Chapais partiront l'après-midi pour aller passer quelque temps à la Rivière du Loup.

A l'Asile

Une jeune femme, nommée Ashe, institutrice à Grande-Rivière, Gaspé, est devenue, ces jours derniers, dans un état de démence, au point qu'il a fallu la conduire à l'asile de Beauport.

CHEMIN DE FER DU LAC ST-JEAN

Un train de passagers part de Québec pour St-Raymond tous les dimanches à 1 h. 45 p. m., et au retour arrive en ville à 9 h. 15 p. m.

—Un nouveau lot de dentelles venant d'arriver chez

Faguy, Lépinay & Frère, 200 rue St-Jean, à Québec.

200 rue St-Jean, à Québec.

Echos de la Capitale Fédérale

L'inspection du fleuve entre Montréal et Québec

Une arrestation très prochaine

(Du correspondant du "Soleil")

Ottawa, 20.

MM. Gobeil, Lafleur et Howden, du ministère des Travaux Publics, sont partis hier soir pour faire l'inspection du fleuve entre Montréal et Québec.

L'enquête sur les circonstances de la mort de Bella Morison, d'Ottawa, a été remise à huit jours. Il y aura probablement une arrestation importante d'ici à 48 heures.

100 pages.—Le Vieux-Montréal avec gravure, 1.50.
101 page.—Sport et maritime. Un arc de triomphe à Montréal. Les oranges à Montréal.
102 page.—La dispersion des Académiciens. Le drapeau de M. Henri Beaulieu. Le Parc Haldimand.
103 page.—Dernières dépêches et nouvelles.

UNE GUERRE EST IMMINENTE

Entre le Mexique et les Etats-Unis

(Service de la Presse Associée)

Paris, 20 juillet.

La "Patrie" publie aujourd'hui une dépêche de New-York. Il y est dit qu'une guerre est imminente entre le Mexique et les Etats-Unis. Elle serait due aux tentatives d'annexion forcée de ce dernier pays.

UN VOL

Chez l'hon. M. Rainville

A la résidence de Montréal

UN RAPPORT EXAGÉRÉ

(Du correspondant du "Soleil")

Montréal, 20.

Les journaux de cette ville ont publié un rapport vraiment fantaisiste à propos d'un vol qui a été commis avant-hier à la maison de l'hon. M. Rainville, angle des rues Sherbrooke et St-Urbain.

Tout le dégât annoncé par vos confrères se borne à un dommage d'environ \$50.

Les voleurs, après avoir mis la main sur quelques effets, ont manqué de la sardine en boîte et ba une bouteille de vin.

Mais les voleurs ont été punis aussitôt et logés au violon. Ils subiront leur procès mardi prochain.

LORD ET LADY MINTO

A CHATHAM, N.-B.

(Du correspondant du "Soleil")

Chatham, 19.

Le "Minto", ayant à son bord Lord et Lady Minto, est arrivé ici ce soir à 7 h. 30, venant de l'ouest.

Il y a eu présentation d'adresse et réception à l'hôtel de ville.

Le parti vice-royal part demain matin pour Charlottetown, le du Prince Edouard.

Il paraît que ce n'est plus Blondin

Qui a été arrêté à Ste-Anne des Monts

(Du correspondant du "Soleil")

Ste-Félicité, 19 juil.

Après examen fait par M. Charles Gauvreau, chef de police de Rimouski, sur la personne du prétendu Blondin, arrêté par l'huissier Charest, on a constaté que ce n'est pas tout à fait suivant les descriptions données.

Charest garde quand même l'individu. Le dit individu a cheveux noirs, monnaie blonde, cicatrice sur la mâchoire gauche, une seule marque à l'oreille de Chine au bras droit c'est le chiffre 1893, grand 5 pieds et demi.

UN CONSUL ASSASSINE

Dans le centre de la ville de Valparaiso

(Service de la Presse Associée)

Valparaiso, 21 juillet.

M. A. Arias Sanchez, consul général de l'Equateur à Valparaiso, a été assassiné jeudi dans le centre de la ville. Il a reçu un coup de feu à la tête et a succombé.

On croit que les assassins sont des ennemis du président actuel de l'Equateur, M. Alfaro.

Plusieurs Equatoriens ont été arrêtés.

Le Pacifique Canadien

A l'avenir, des chars d'artillerie circuleront directement de Lévis à St-Jean, N. B., via le Québec-Central, jusqu'à Magog. C'est la ligne courte pour les Provinces Maritimes.

A PROPOS DE BLONDIN

On ne le croit pas coupable à Lowell, Mass.

(Du correspondant du "Soleil")

Lowell, 19 juillet.

La police soupçonne du meurtre de la femme de blondin deux personnes qui l'auraient rencontré à Chelmsford dans les premiers jours de mai, et qui auraient vu dans le temps en compagnie de la victime.

Si l'on pouvait démontrer que Mme Blondin a été vive vivante vers le 15 mai, cela détruirait la théorie de la police de Boston qui prétend que la malheureuse a été tuée par son mari.

Dans les derniers jours d'avril, à Boston même, plusieurs personnes qui ont étudié les détails du drame mystérieux de Chelmsford sont convaincues du fait que Blondin est innocent du meurtre dont on l'accuse ; elles disent que sa femme l'a quitté le dernier samedi d'avril après une querelle intime et que Blondin s'est alors rendu compte que sa femme ne reviendrait jamais demeurer avec lui, ce qui expliquerait ses démentis successifs à Boston presque aussitôt après le départ de sa femme.

Celle-ci serait allée tout droit à Chelmsford où elle avait des amis et aurait renoué certaines vieilles connaissances.

La police informe.

Ce que ce Blondin en aura tout de même fait marcher du télégraphe et de la police !

LA GUERRE SUD-AFRICAINNE

Une dépêche de lord Kitchener

La correspondance échangée entre M. Reitz et M. Steyn

(Service de la Presse Associée)

Londres, 19 juillet.

Lord Kitchener, commandant en chef des troupes anglaises dans l'Afrique du sud, envoie la dépêche suivante au ministère de la guerre :

"Elandsfontein, 18 juillet. Le capitaine Charles Botha, fils de Philippe Botha, et les "fields-corps" Humann et Oliver ont été tués dans la colonie d'Orange."

Le ministère de la guerre publie aussi une dépêche de lord Kitchener. Elle contient la correspondance échangée entre M. Reitz et M. Steyn, correspondance qui avait été trouvée dans les bagages abandonnés par ce dernier, près de Lindley, le 11 juillet.

M. Reitz écrit, à la date du 10 mai, à M. Steyn. Il lui annonce qu'une réunion des membres du gouvernement transvaalien a eu lieu, que les généraux Botha, Viljoen et M. Smuts y assistaient. On a discuté la situation nationale. Il énumère ensuite les difficultés présentes, les nombreuses soumissions faites par le gouvernement, la diminution continue des munitions, la dispersion des membres du gouvernement et l'incertitude en ce qui concerne une intervention européenne.

M. Steyn répond le 15 mai. Il accepte M. Reitz de faiblesse et dit : "Il y a assez de munitions pour continuer la guerre. Vous me demandez sur quel point reposent les espérances d'un succès final. Je vous demande, moi, quelle chance il y a pour deux petites républiques, quand elles déclarent la guerre à une puissance aussi forte que l'Angleterre. Vous me répondez que nous avons mis notre foi en Dieu et à l'intervention étrangère. Pourquoi mentir maintenant moins de confiance en Dieu ?"

Une scène assez lugubre s'est produite hier à la gare de l'intercolonial, de Lévis. Il y avait là trois tombes de diverses grandeurs, contenant des cadavres. Un jeune homme, âgé de dix-huit ans, dans le bas du fleuve était en route pour Chaudière Curve, où demeure sa famille. Puis il y avait une tombe portant sur l'écrête le nom d'un M. Perron, âgé de 35 ans, de Rimouski. Il avait été tué à la guerre, un ex-conducteur sur l'intercolonial, s'est fait tuer il y a quelques jours dans un accident de chemin de fer, à Salem Mass. La dépouille mortelle a été transportée à Rimouski où demeure la famille. Le défunt était le frère de M. Perron, sur l'intercolonial.

L'autre tombe contenait les restes mortels d'une dame Beaudoin, de St-Charles de Bellechasse, qui est décédée à Québec, à la suite d'une opération chirurgicale. La dépouille a été transportée à St-Charles pour inhumation.

Trois cadavres à la gare

Une scène assez lugubre s'est produite hier à la gare de l'intercolonial, de Lévis. Il y avait là trois tombes de diverses grandeurs, contenant des cadavres. Un jeune homme, âgé de dix-huit ans, dans le bas du fleuve était en route pour Chaudière Curve, où demeure sa famille. Puis il y avait une tombe portant sur l'écrête le nom d'un M. Perron, âgé de 35 ans, de Rimouski. Il avait été tué à la guerre, un ex-conducteur sur l'intercolonial, s'est fait tuer il y a quelques jours dans un accident de chemin de fer, à Salem Mass. La dépouille mortelle a été transportée à Rimouski où demeure la famille. Le défunt était le frère de M. Perron, sur l'intercolonial.

L'autre tombe contenait les restes mortels d'une dame Beaudoin, de St-Charles de Bellechasse, qui est décédée à Québec, à la suite d'une opération chirurgicale. La dépouille a été transportée à St-Charles pour inhumation.

L'Exposition de Québec

On nous informe que la maison B. Ledoux & Co, de cette ville, a loué de la compagnie de l'Exposition, un vaste espace dans l'édifice principal. La maison Ledoux & Co se propose de faire le plus bel exhibit de voitures qui ait jamais été fait.

REMERCIEMENTS

Remerciements pour une faveur obtenue par l'intercession de S. Expédié, avec promesse de faire publier.

H. P. B.

Mort d'un frère Mariste

Hier, est décédé à l'hôtel-Dieu de Lévis, un frère Mariste, de l'École des frères de cette ville, en religion Marie Amphin, après quelques jours de maladie.

La dépouille mortelle a été transportée à St-Hyacinthe pour inhumation à la maison-mère.

Pelerinage

Le pèlerinage des congréganistes de St-Roch aura lieu dimanche prochain au sanctuaire de Ste-Anne de Beauport.

Guérit le Rhume en un Jour

Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Les pharmaciens rendent le prix, 25 cts, si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte.

Dernières nouvelles maritimes

La goélette Daisy, capt. Jos. Blais, part aujourd'hui pour le Blanc-Sablon.

—La goélette Harriet est arrivée, ce matin, avec une cargaison de morue.

—Le str. Boleviana est arrivé, ce matin.

—Le str. Teutonic sera dans notre port, cet après-midi.

—Le str. Montcalm est arrivé, ce matin, à 10 h.

SERVICE DES SIGNAUX

20 juillet, 10.30 a. m. Pointe-au-Père—Clair-ouest. Montant, 2 a. m. Tunisian. Descendant, 4.20 a. m. Lake Megantic.

Matane—Clair, fort ouest. Highington ancré ici, à 3.40 p. m. hier. Montant, hier, 5.15 p. m. Teutonic. Cap. Châte—Clair, fort ouest. Montant, 8.30 a. m. J. R. D. S.

Fame Point—Clair, fort nord-ouest. Descendant, 6.30 a. m. Britannic.

Côte Nord—Clair-ouest—Longue-Pointe—Douro ici.

Anticosti—Clair, nord-ouest—Pointe Sud-Ouest—Montant, 8 a. m. un brigantin.

Heath Point—Montant, 8 a. m. un bâtiment.

Low Point—Clair, ouest. Montant, 7.30 a. m. Catalone ; 8 a. m. Pola. Descendant, 7 a. m. Priestfield ; 8 a. m. Mera ; Hier, 5 m. Aladin.

UNE NOMINATION IMPORTANTE

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Ormond Picard, lieutenant au 87ème bataillon du comté de Québec, au poste d'assistant ingénieur au Mining Engineering Office, de Sudbury, Ontario, dont M. Dodd est le gérant en chef.

On sait que l'établissement de Sudbury est sous le contrôle du puissant syndicat minier Clergue.

M. Ormond Picard est le fils de notre ami, M. Paul Picard, N. P., de la Jeune-Lorette, et neveu du major A. Hoffman Smith, autrefois de Québec. M. Picard entre en fonction tout de suite et va, la semaine prochaine, explorer des mines de cuivre, puis faire rapport.

Bourse de Québec

Donné par J. P. Taché & Cie, 724 rue St-Pierre

Ceux de nos amis qui ont suivi nos conseils doivent se sentir très à l'aise, justement ce que nous prédisions dans notre revue de la semaine dernière, est arrivé. Les conditions favorisant une hausse étaient évidentes et la baisse de cette semaine était l'œuvre de spéculateurs professionnels travaillant naturellement pour leurs intérêts.

Il nous fait plaisir d'ajouter que nous le disions, que le marché monétaire est devenu très facile et que les rapports exagérés du dommage aux récoltes, étaient absolument faux. Les nouvelles qui nous parviennent de direction pour le nouveau mois de février nous est parvenu hier ! cela nous assure une parfaite harmonie à l'avenir.

Notre marché local est tout à fait satisfaisant. L'exception tout de même du C.P.R. qui devra montrer une avance remarquable d'ici à un mois. Les recettes de ce chemin de fer pour la seconde semaine de juillet, accusent une augmentation de \$66,000. A présent que la campagne des (Bulls) est en progrès à New-York, il n'y a pas de doute que notre marché aura d'intéressantes fluctuations.

Trois cadavres à la gare

Une scène assez lugubre s'est produite hier à la gare de l'intercolonial, de Lévis. Il y avait là trois tombes de diverses grandeurs, contenant des cadavres. Un jeune homme, âgé de dix-huit ans, dans le bas du fleuve était en route pour Chaudière Curve, où demeure sa famille. Puis il y avait une tombe portant sur l'écrête le nom d'un M. Perron, âgé de 35 ans, de Rimouski. Il avait été tué à la guerre, un ex-conducteur sur l'intercolonial, s'est fait tuer il y a quelques jours dans un accident de chemin de fer, à Salem Mass. La dépouille mortelle a été transportée à Rimouski où demeure la famille. Le défunt était le frère de M. Perron, sur l'intercolonial.

L'autre tombe contenait les restes mortels d'une dame Beaudoin, de St-Charles de Bellechasse, qui est décédée à Québec, à la suite d'une opération chirurgicale. La dépouille a été transportée à St-Charles pour inhumation.

Une vente importante

Demain, le 21 courant, après la grand-messe, aura lieu à la porte de l'église de Notre-Dame de Beauport, la vente de 75 emplacements situés à Beauport, cote des Prés. Ces magnifiques emplacements ne se trouvent qu'à dix minutes de la station de l'Électrique.

LA SOCIÉTÉ DES DÉBARDEURS

Selon sa louable habitude, la Société des débardeurs, section No 5, fait chanter une grand-messe d'actions de grâce pour les bienfaits reçus de Dieu, par ses membres, au cours de l'année.

Cette société, a choisi le 23 juillet, comme date de cette messe annuelle ; en conséquence, cette messe aura lieu mardi prochain, le 23 juillet, à l'église de St-Malo. Nous espérons que tous les membres se feront un devoir d'y assister.

POUGÈS ST-LEGER

est la véritable eau de régime pour les estomacs délicats.

La Brasserie AMYOT & GAUVIN

Nous publions aujourd'hui dans une autre page de notre journal les plans de la nouvelle brasserie de MM. Amyot & Gauvin, brasseurs des célèbres bières "Fox Head".

Ces messieurs nous ont priés de vouloir bien renseigner le public sur un point qui est peut-être important en considération des grandes qualités que possède cette bière.

Les propriétaires de ce considérable établissement ont à leur service un jeune Canadien-français, M. A. E. Francœur, qui après avoir suivi les cours de la "New York Brewery Academy" et après en avoir conquis les premiers prix, est venu à Québec, en avril 1899, et prendra en charge l'administration de la brasserie.

C'est la suggestion même de M. Amyot, s'offrant généreusement à payer toutes les dépenses de cours et de voyage que ce jeune homme alors étudiant en pharmacie, laissait cette profession et devait acquiescer à une grande notoriété dans l'art de faire une bonne bière.

Nous insistons sur ce fait pour démontrer qu'avec des gens de notre nationalité au Canada comme en Allemagne et en Angleterre, on peut fabriquer un bon produit et préparer le tout selon toutes les règles de la science.

M. Francœur a droit d'être fier, puis qu'il est sans contredit le premier brasseur scientifique canadien-français au pays.

MARIAGE

Le 15 juillet, M. Joseph Gagnon, marchand de St-François, a épousé à l'autel de St-François, la fille de Théodore Poulin, un riche bourgeois de cette paroisse.

Après la cérémonie nuptiale, a eu lieu un goûter tout intime, puis les mariés sont partis pour un voyage autour du Saguenay.

Les mariés ont reçu nombre de riches cadeaux. —Communiqué.

ACCIDENT

Hier après-midi, M. Johnny Paquet, employé de la manufacture de M. Alfred Maranda, rue Colomb, s'est fait prendre un doigt de la main gauche dans une roue d'engrenage. Heureusement que M. Paquet n'a eu qu'un doigt d'écrasé.

La machine a été arrêtée sur le coup. Sans cela toute la main y aurait passé. Le blessé s'est empressé de se faire panser le doigt, et l'on ne croit pas que l'amputation soit nécessaire. Ce matin, M. Paquet, quoique souffrant, a bonne espérance de conserver son doigt endolori.

VRAIMENT ÉTONNANT

Nous conseillons à nos lecteurs d'aller chez Faguy, Lépinay & Frère. L'assortiment est toujours ce qu'il y a de plus beau.

Incendie à St-Sauveur

Ce matin, vers 5 heures, le feu s'est déclaré dans la boulangerie de M. H. St-Pierre, No 184 rue Napoléon. Les pompiers des postes Nos 7 et 8 se sont rendus en toute hâte sur les lieux, et ont pu se rendre maîtres en quelques instants de l'élément destructeur. Tout de même, la vaste boulangerie de M. St-Pierre a été entièrement gâchée par l'eau et la fumée. Il y avait dans le moment une grande quantité de pains dans le four. On ne sait tout comment le feu a originié. Deux voitures d'Évier qui se trouvaient dans l'étage supérieur, ont été brûlées.

On nous dit que M. St-Pierre n'a qu'une légère assurance sur cette propriété.

Cuérir le rhume en un jour

Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Les pharmaciens rendent le prix, 25 cts, si elles ne guérissent pas. Signature E. W. Grove sur chaque boîte.

Visite pastorale

Sa Grandeur Mgr l'archevêque Bégin est aujourd'hui à Ste-Apolline, comté de l'Islet, et terminera sa visite pastorale lundi prochain, à St-Eugène. Mgr l'archevêque a commencé sa visite pastorale le 17 mai. Il a visité depuis cette date quarante-et-une paroisses.

POUR VOUS, MESSIEURS

Si vous voulez un beau tweed, serge, colicot, cravate, allez chez Faguy, Lépinay & Frère. 200 rue St-Jean, à Québec.

ACCIDENT

M. D. Arcand, de cette ville, a été victime d'un accident, hier, en allant à l'École d'Orléans. Quelque chose s'étant brisé dans l'appareil du gouvernail, le vaisseau devint hors de manœuvre, et il fut nécessaire de le conduire à la main, au moyen d'une pièce de bois, servant à faire fonctionner le gouvernail. Lorsqu'on arriva dans le fort coulant, la manœuvre devint difficile, et la barre du gouvernail improvisée, ayant glissé des mains des hommes, est venu atteindre fortement en pleine face M. Arcand, qui se tenait près de là. M. Arcand fut lancé sur le pont et demeura inconscient pendant quelque temps.

Les passagers coururent à son secours et lui donnèrent tous les soins possibles jusqu'à l'arrivée du bateau. Aujourd'hui, M. Arcand est relativement bien.

POUGÈS ST-LEGER